

MANUEL D'UTILISATION
OPEL COMBO /



INTRODUCTION.....	5	1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....	9	2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD.....	99	3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT	132	4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....	152	5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS).....	190	6
EN CAS D'URGENCE	242	7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE	267	8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	305	9
INFORMATIONS AU CLIENT	331	10
ANNEXE.....	348	11
INDEX.....	359	12

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5	Caractéristiques du fourgon compact intelligent.....	91	Présentation des systèmes d'aide.....	190
Introduction.....	5	Instruments et commandes du tableau de bord.....	99	Système d'aide à la régulation de vitesse.....	193
Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise	5	Combiné d'instruments	104	Système anti-collision.....	206
Utilisation de ce manuel	5	Témoins et cadrans	110	Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	211
Types de propulsion	7	Commandes de climatisation	122	Système d'aide à la performance de freinage.....	213
Modifications / Altérations du véhicule.....	7	Système d'infodivertissement	132	Systèmes d'aide à l'amélioration de la visibilité.....	214
Présentation du véhicule.....	9	Présentation du système d'infodivertissement.....	132	Systèmes d'aide au maintien dans la voie.....	216
Clés.....	9	Radio	135	Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....	222
Système de sécurité du véhicule...	15	Multimedia Pro Type 1	138	Système de détection de perte d'attention du conducteur	231
Portes	18	Multimedia Type 2	149	Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....	234
Vitres	26	Station de smartphone	150	Autres fonctions d'aide à la conduite.....	236
Rétroviseurs	29	Démarrage et utilisation.....	152	En cas d'urgence	242
Appuie-tête	35	Démarrage et arrêt du moteur	152	Feux de détresse	242
Sièges	36	Freins	158	Assistance et SOS	242
Ceintures de sécurité.....	45	Transmission.....	162	Triangle de présignalisation	246
Système d'airbags	47	Modes de conduite	167	Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	246
Systèmes de retenue pour enfant	52	Gaz d'échappement	168		
Volant	59	Carburant	169		
Contacteur d'allumage	60	Recharge (BEV).....	169		
Essuie-glaces et lave-glaces.....	61	Chargement du véhicule	185		
Éclairage extérieur	65	Traction d'une remorque	186		
Éclairage intérieur.....	73	Conseils de conduite	188		
Toit ouvrant	74	Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS).....	190		
Caractéristiques intérieures	74				
Coffre	82				

Kit de réparation des pneus	253	REACH	336
Dépannage	257	Enregistrement des données	
Ravitaillement en cas d'urgence	262	du véhicule et confidentialité	336
Remorquage	263	Annexe.....	348
Maintenance et entretien du		Emplacements de montage	
véhicule	267	d'un système de retenue pour	
Introduction à la Maintenance		enfants.....	348
et à l'entretien du véhicule	267		
Entretien programmé	268		
Fluides, lubrifiants et pièces			
recommandés	270		
Compartiment moteur	274		
Entretien du véhicule	282		
Fusibles	287		
Remplacement des ampoules	288		
Pneus et roues	295		
Entreposage du véhicule	299		
Carrosserie - Entretien de			
l'extérieur	300		
Entretien de l'intérieur	301		
Caractéristiques techniques..	305		
Identification du véhicule.....	305		
Données du véhicule	306		
Fluides et lubrifiants.....	325		
Contenances des réservoirs	327		
Roues et pneus.....	328		
Informations au client	331		
Déclaration de conformité	331		
Consommation de carburant et			
émissions de CO	334		
Prescriptions relatives à			
l'élimination	335		

INTRODUCTION

Introduction

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité. En outre, des tutoriels vidéo pour certaines fonctions du véhicule peuvent être consultés dans l'écran d'information.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, lorsque le moteur thermique est en marche ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation. Toujours respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays traversé. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

L'ignorance de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie. Quand il est indiqué de prendre contact avec un atelier, nous recommandons de chercher un Réparateur Agréé Opel. La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Caractéristiques spécifiques du véhicule

Se reporter aux sections "Service et entretien" et "Caractéristiques techniques" ainsi qu'à la plaquette d'identification du véhicule et aux documents nationaux d'immatriculation.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :



Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle,**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.

- La table des matières en début de manuel indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et les mentions à l'intérieur de l'habitacle sont écrits en caractères gras.

Légende des symboles



Remarque



Contribution à la protection de la nature



Emplacement de l'équipement/du bouton

Elle permet de distinguer les spécificités de votre véhicule :



Fourgon



Cabine approfondie



5 places



7 places



Fourgon compact intelligent

Cette signalétique permet de distinguer les spécificités du véhicule : Les références à une page sont par ➞. ➞ signifie "voir page".

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Messages de sécurité

DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avvertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

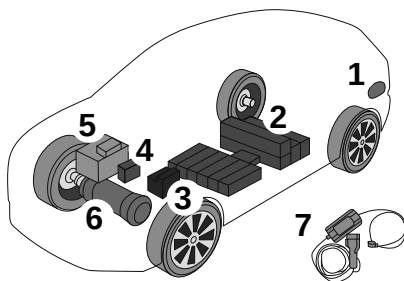
Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Types de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur à combustion interne - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



- 1 Connecteurs de charge
- 2 Batterie de traction
- 3 Batterie d'accessoires

- 4 Pompe à chaleur
- 5 Chargeur embarqué
- 6 Moteur électrique
- 7 Câble de charge

Les connecteurs de charge (1) permettent trois types de charge :

- Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé (7)
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**)
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public

La batterie de traction 400V (2) est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12V (3) alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur (4) assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué (5) gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12V.

Le moteur électrique (6) assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications / Altérations du véhicule

Le Constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement au type de véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le Constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio



Verrouillage du véhicule



Allumage des feux à distance



Verrouillage / déverrouillage de la zone de chargement



Déverrouille le véhicule

Selon version, la télécommande avec radio active les fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé ➡ 10
- dispositif antivol ➡ 15
- alarme antivol ➡ 15
- déverrouillage du hayon ➡ 23
- lève-vitres électriques ➡ 26
- rabattement des rétroviseurs ➡ 30
- éclairage de localisation du véhicule ➡ 73

La télécommande a une portée pouvant atteindre plusieurs mètres, mais pouvant être bien inférieure en raison d'influences extérieures.

Les feux de détresse confirment l'activation.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Les composants électroniques de la télécommande peuvent être endommagés si la télécommande subit des chocs importants.

Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la télécommande, ne l'exposer jamais aux rayons directs du soleil.

Système de clé électronique

⚠ AVERTISSEMENT

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

Selon version, le système à clé électronique active un fonctionnement sans clé des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé
- déverrouillage du hayon
- mise en fonction de l'allumage et démarrage du moteur

- activation de phare

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio. Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

i REMARQUE

Pour économiser la batterie, les fonctions sans clé sont mises en veille après 21 jours d'inutilisation. Pour réactiver les fonctions, appuyer sur un bouton de la clé électronique.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie, etc. Pour plus d'informations sur la **Clé de secours**, consulter la rubrique correspondante.

Clé avec panneton rabattable

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version



Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir.
Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

Verrouillage central

Déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant.

La porte correspondante est déverrouillée et s'ouvre en tirant la poignée intérieure de la porte.

i REMARQUE

En cas d'accident avec déploiement des airbags ou des prétensionneurs de ceinture de sécurité, le véhicule se verrouille automatiquement.

i REMARQUE

Peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, les portes se verrouillent automatiquement si aucune d'entre elles n'est ouverte. Une condition préalable est que le réglage soit activé dans la personnalisation du véhicule.

Déverrouillage / verrouillage sélectif

Déverrouillage



Appuyer pour déverrouiller.

Le mode déverrouillage peut être réglé à l'écran d'infodivertissement :

- Toutes les portes et le coffre se déverrouillent.
- La porte passager se déverrouille.

Déverrouillage du coffre



ou



Appuyer deux fois pour déverrouiller uniquement le coffre (portes coulissantes et portes arrière/hayon).

Verrouillage

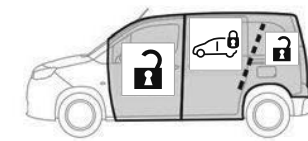


Appuyer pour verrouiller.

Confirmation

Le fonctionnement du verrouillage central est confirmé par les feux de détresse. Une condition préalable est que le réglage soit activé dans la personnalisation du véhicule.

Déverrouillage sélectif de l'habitacle et du coffre



Le déverrouillage sélectif permet de déverrouiller soit les portes de l'habitacle et la trappe à carburant, soit le coffre, c'est-à-dire les portes coulissantes, la porte arrière/le hayon. Le déverrouillage sélectif doit être configuré.



Pour activer, mettre le contact et appuyer sur  pendant plus de deux secondes. La LED s'allume.

Un signal sonore retentit et, selon la configuration du véhicule, un message est affiché sur l'écran d'information. Pour désactiver, mettre le contact et appuyer sur  pendant plus de deux secondes. La LED s'éteint.

Actionnement du hayon ➡ 23

Mode Key Off

Permet de laisser tourner le moteur sans que la clé électronique ne se trouve à l'intérieur du véhicule.

Ce mode permet aux appareils électriques de rester opérationnels, assurant ainsi le confort thermique, la sécurité du véhicule et le fonctionnement des systèmes essentiels du véhicule.

Activation/désactivation

Appuyer sur KEY OFF pour activer (le témoin s'allume) / désactiver (le témoin s'éteint).



Bouton de verrouillage central

⚠ ATTENTION

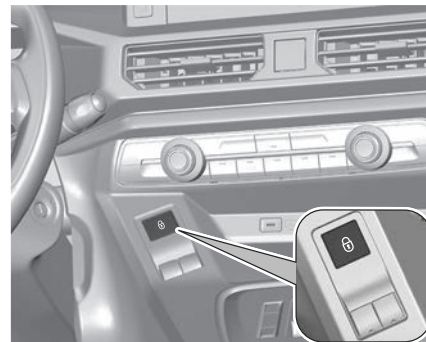
Avec une motorisation électrique, le mode reste activé environ 10 min après verrouillage du véhicule.

Verrouille ou déverrouille toutes les portes et le coffre depuis l'intérieur de l'habitacle. Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant se verrouille ou se déverrouille également.



Appuyer sur  pour verrouiller (le témoin s'allume) / déverrouiller (le témoin s'éteint).

Fourgon compact intelligent



Défaut

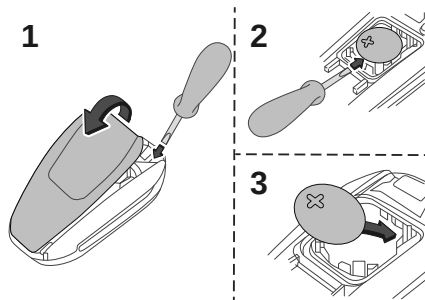
Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio
- Clé électronique hors zone de réception
- Tension de la pile trop faible
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants

- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes

Remplacement de la pile

Remplacer la pile dès que la portée commence à se réduire. Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.



1. Pour déclipser le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande.
2. Extraire le couvercle au dos du boîtier de télécommande.
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement.

4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
5. Clipper le cache.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

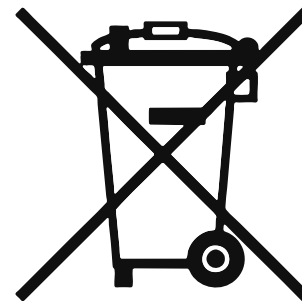
Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable ! Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Clé de secours

En cas de défaut de la clé électronique ou de la télécommande, et si le remplacement de la pile ne résout pas le problème, la clé de secours peut être utilisée pour accéder au véhicule.

Remplacement de la pile ➡ 13

Système de clé électronique ➡ 10

Selon version, pour accéder à la clé de secours :

- appuyer sur le bouton pour déployer la clé

ou

- faire glisser le bouton (1) et retirer la lame de la clé (2).



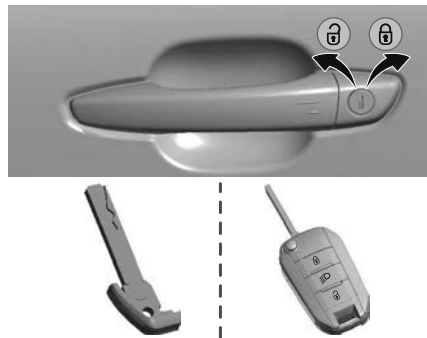
⚠ AVERTISSEMENT

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Verrouillage / déverrouillage du véhicule

Introduire la clé de secours dans la serrure et la tourner dans le sens horaire / dans le sens anti-horaire pour verrouiller / déverrouiller la porte conducteur.

Si le système de verrouillage centralisé est fonctionnel, les autres portes se déverrouilleront également. Sinon, les autres portes peuvent être ouvertes à l'aide des poignées intérieures.



Pour verrouiller les autres portes, si le système de verrouillage centralisé ne fonctionne pas :

1. S'assurer que la sécurité enfants n'est pas activée.
2. Retirer le couvercle noir en utilisant une clé et en tournant dans le sens horaire.
3. Insérer la clé délicatement et se déplacer vers le côté intérieur de la porte sans tourner la clé.
4. Extraire la clé et reposer l'obturateur noir.

La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Clés de rechange

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable.

Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de

rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

Système de sécurité du véhicule

Dispositif de verrouillage antivol



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

Le système condamne toutes les portes.

Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation

- Clé mécanique : Insérer la clé et tourner dans le sens horaire deux fois dans les 5 secondes.
- Télécommande : Appuyer deux fois sur le bouton  de la télécommande radio dans les 5 secondes.
- Clé électronique : Appuyer deux fois avec un doigt ou un pouce sur une des poignées de porte (aux marquages) dans les cinq secondes..

Alarme antivol

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Il surveille :

- portes, hayon et capot
- habitacle ainsi que le coffre

Activation

Le contact doit être coupé, toutes les portes doivent être fermées et la clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule, sans quoi le système ne peut pas être activé.

- **Télécommande radio** : La surveillance des portes, du hayon et du capot est activée cinq secondes

après le verrouillage du véhicule en appuyant sur .

La surveillance de l'habitacle incluant le coffre adjacent est activée 45 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur .

- **Système à clé électronique** : La surveillance des portes, du hayon et du capot est activée 5 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant au niveau des marquages. La surveillance de l'habitacle incluant le coffre adjacent est activée 45 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant au niveau des marquages.

L'activation est confirmée par le clignotement de la LED de statut et le bref allumage des feux de direction.

Si une porte ou le hayon est mal fermée et que le véhicule est verrouillé au moyen de la télécommande ou du système de clé électronique, le véhicule reste déverrouillé. Cependant, le système antivol est activé après 45 secondes.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Toute modification de l'environnement intérieur du véhicule telle que usage de housses de siège et vitres ouvertes risque de perturber la fonction de surveillance de l'habitacle.

Activation sans surveillance de l'habitacle



Désactiver la surveillance de l'habitacle quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Couper le contact.
2. Appuyer sur  dans les 10 secondes jusqu'à l'allumage permanent de la LED du bouton.
3. Sortir du véhicule.
4. Verrouiller le véhicule immédiatement en utilisant la télécommande, en pressant avec un doigt ou le pouce sur l'une des poignées de porte (aux marquages) ou en appuyant sur le bouton du hayon.

L'activation est indiquée par le clignotement de la LED d'état.

Indication

La LED du bouton de verrouillage centralisé clignote si le système antivol est activé.

En cas de défauts, demander l'assistance d'un atelier qualifié.

Désactivation

Télécommande radio : Le déverrouillage du véhicule par pression du bouton  désactive l'alarme antivol.



Système à clé électronique : Le déverrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant aux marquages désactive le système antivol.

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte concernée.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte conducteur avec la clé ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

i REMARQUE

Si le véhicule est déverrouillé et qu'aucune porte n'est ouverte, le véhicule se reverrouille automati-

quement après 30 secondes. Dans ce cas, l'alarme antivol est également réactivée.

Verrouillage du véhicule avec surveillance périmétrique extérieure uniquement

Désactiver la surveillance volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique
- Vitre ou toit ouvrant entrouvert(e)
- Lavage du véhicule
- Changement de roue
- Remorquage du véhicule
- Transport sur un bateau ou un ferry

Neutralisation de la surveillance volumétrique intérieure et antisoulèvement

1. Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
2. Sortir du véhicule.
3. Verrouiller immédiatement le véhicule avec la télécommande ou le

système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périmétrique extérieure est activée ; le témoin rouge du bouton clignote toutes les secondes.

REMARQUE

Pour être prise en compte, la neutralisation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation de la surveillance volumétrique intérieure et antisoulèvement

1. Neutraliser la surveillance périmétrique extérieure en déverrouillant le véhicule avec la télécommande ou le système Accès et Démarrage Mains Libres. Le voyant du bouton s'éteint.
2. Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule avec la télécommande ou le système Accès et Démarrage Mains Libres. Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme antivol

Verrouiller le véhicule en introduisant et en faisant tourner la clé intégrée à la télécommande ou le système de clé électronique dans le barillet de serrure de la porte conducteur.

Dysfonctionnement de la télécommande

1. Déverrouiller le véhicule en introduisant et en faisant tourner la clé intégrée à la télécommande ou le système de clé électronique dans le barillet de serrure de la porte conducteur.
2. Ouvrir la porte conducteur.
3. L'avertisseur sonore de l'antivol retentit.
4. Mettre le contact.
5. L'avertisseur sonore s'arrête et la LED d'état s'éteint.

Alarme

Une fois déclenchée, l'avertisseur sonore de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le système antivol peut être désactivé en appuyant sur , en appuyant sur l'une des poignées avant aux marquages en cas de système de clé électronique. La LED du bouton  s'éteint et les feux de direction clignotent brièvement.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, est indiquée par le clignotement rapide de la LED du bouton . Si le contact est mis, le clignotement s'arrête immédiatement. Si la batterie du véhicule doit être débranchée (par exemple pour des travaux d'entretien), la sirène d'alarme doit être désactivée comme suit : mettre le contact puis couper le contact, puis débrancher la batterie du véhicule dans les 15 secondes. Si la batterie a été rebranchée (par exemple après des travaux d'entretien), attendre 10 minutes avant de redémarrer le moteur.

Antidémarrage

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée. L'antidémarrage est activé automatiquement dès que la clé est enlevée du contacteur d'allumage.

REMARQUE

Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé en démarrant le véhicule.

REMARQUE

L'antidémarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après l'avoir quitté. Activer l'alarme antivol.

Portes

Verrouillage automatique des portes

Verrouillage automatique après démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique des portes et du hayon dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Si l'une des portes ou le hayon est ouvert(e), le verrouillage automatique centralisé ne fonctionne pas. Ceci est

signalé par un son de rebond des serrures, accompagné de l'allumage de  au combiné d'instruments, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.



Cette fonction peut être activée ou désactivée à tout moment. Contact mis, appuyer sur  jusqu'au signal sonore et l'affichage d'un message correspondant.

L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

Fourgon compact intelligent





Reverrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, si aucune porte n'est ouverte.

i REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants

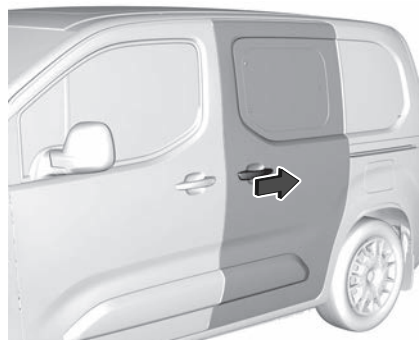
Pour rouler avec le coffre ouvert, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé pour verrouiller les portes. Sinon, chaque fois que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), les serrures rebondis-

sent et les alertes mentionnées ci-dessus apparaissent.

Fonctionnement de la porte coulissante

Ouverture

Après le déverrouillage, tirer sur la poignée extérieure de porte et faire glisser la porte vers l'arrière au-delà du point de résistance.



Pour ouvrir depuis l'intérieur, appuyer sur la poignée et faire glisser la porte vers l'arrière au-delà du point de résistance.



Fermeture

Pour fermer depuis l'extérieur, tirer sur la poignée de porte et faire glisser la porte vers l'avant jusqu'au verrouillage. Pour fermer depuis l'intérieur, appuyer sur la poignée et faire glisser la porte au-delà du point de résistance. Ensuite, utiliser l'évidement formé au sommet du montant des portes pour faire glisser la porte vers l'avant jusqu'au verrouillage.



AVERTISSEMENT

En cas de forte pente, la porte peut être entraînée par son propre poids et par conséquent s'ouvrir ou se fermer **violemment**.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Veiller à ne pas laisser un véhicule porte(s) ouverte(s) dans une forte pente, sans surveillance.

⚠ ATTENTION

Vérifier que la porte latérale coulissante est bien fermée et verrouillée avant de prendre la route.

⚠ ATTENTION

Pour éviter tout dommage, ne pas essayer d'actionner la porte latérale coulissante lorsque la trappe à carburant est ouverte.

⚠ DANGER

Ne pas rouler avec la porte latérale coulissante ouverte ou entrouverte, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Dégagements des portes

Une porte en position ouverte dépasse. Veiller à en tenir compte lors d'un stationnement le long d'un mur, d'un poteau ou d'un trottoir élevé ...

ℹ REMARQUE

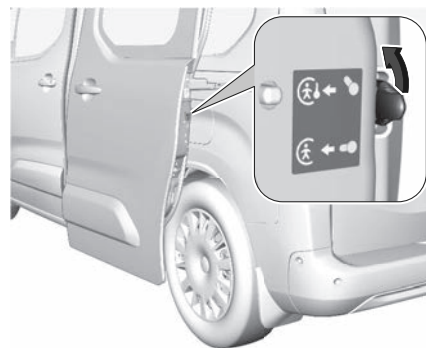
Une porte, en position ouverte, ne dépasse jamais du pare-choc arrière du véhicule.

Sécurité enfants portes arrière

Sécurité enfants mécanique

⚠ AVERTISSEMENT

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.



Tourner le verrou de sécurité pour enfants de la porte arrière en position verticale. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur. Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position horizontale.

Sécurité enfants électrique



Selon version, le bouton  peut se trouver dans la porte conducteur ou sous le commutateur d'éclairage.



Système commandé à distance pour éviter l'ouverture des portes arrière au moyen des manettes intérieures de

porte et l'utilisation des lève-vitres électriques arrière.

Mise en marche

Pour activer la sécurité enfants électrique, appuyer sur le bouton . Le témoin du bouton s'allume, avec un message de confirmation. Ce témoin reste allumé jusqu'à la désactivation de la sécurité enfants.

Arrêt

Pour désactiver la sécurité enfants électrique, appuyer de nouveau sur le bouton . Le témoin du bouton s'éteint, avec un message de confirmation. Ce témoin reste allumé pendant l'activation de la sécurité enfants.

Passive Entry

Ce système permet le verrouillage et le déverrouillage automatiques du véhicule simplement par la détection de la clé électronique. Le conducteur doit porter la clé électronique sur lui.

i REMARQUE

Si le véhicule n'est pas correctement fermé ou si la clé électronique est

restée dans le véhicule, le verrouillage n'est pas autorisé.

Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol, un signal sonore est émis après quelques secondes.

i REMARQUE

La clé électronique peut ne pas fonctionner si elle est placée près d'appareils électroniques tels que des téléphones ou des ordinateurs portables.

i REMARQUE

La séparation du déverrouillage de la **cabine** et du **coffre** est une mesure de sécurité. Elle permet de fermer les accès de la partie du véhicule dans laquelle vous n'êtes pas présent.

1

2

3

4

5

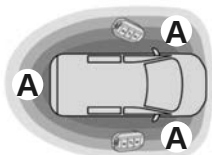
6

7

8

9

10



La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte concernée.

Déverrouillage



i REMARQUE

En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'alarme est désactivée.

Passer la main derrière la poignée de porte de l'une des portes avant ou arrière pour déverrouiller le véhicule ou appuyer sur le bouton du milieu du hayon.

Maintenir la main derrière la poignée de porte ou maintenir la pression sur le bouton du hayon pour ouvrir les vitres. Le mode déverrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'écran d'information.

Deux réglages peuvent être choisis :

- Toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant se déverrouillent en passant la main derrière la poignée de l'une des portes avant ou la poignée de la porte arrière. En cas de hayon, appuyer sur le bouton du hayon.
- Seules les portes avant et la trappe à carburant se déverrouillent en passant une main derrière l'une des poignées de portes avant.

Les feux de détresse clignoteront deux fois pour confirmer le déverrouillage.

Déverrouillage du coffre

Seul le coffre, c.-à-d. les portes arrière ou le hayon, se déverrouillent en passant une main derrière la poignée de porte arrière ou en appuyant sur le bouton du hayon.

Verrouillage



Appuyer avec le doigt ou le pouce sur l'une des poignées de porte (aux marques) ou appuyer sur le bouton du hayon.

Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront verrouillés.

Si le véhicule n'est pas fermé correctement, que la clé électronique reste dans le véhicule ou que le contact n'est pas coupé, le verrouillage n'est pas autorisé.

Les feux de détresse clignoteront une fois pour confirmer le verrouillage.

Actionnement du hayon

⚠ DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

⚠ ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

i REMARQUE

La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

i REMARQUE

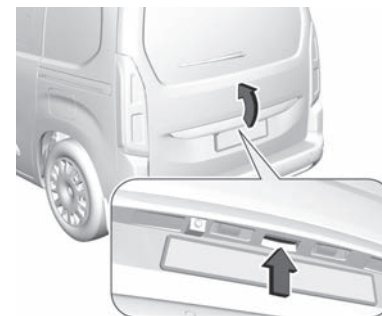
Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses.

Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Ouverture



Selon version, appuyer sur  pour déverrouiller le hayon. Après le déverrouillage, appuyer sur le bouton du milieu du hayon et ouvrir le hayon.



Déverrouillage / verrouillage sélectif ➡ 11

Fermeture



Saisir la poignée intérieure pour fermer le hayon.

1

2

3

4

5

6

7

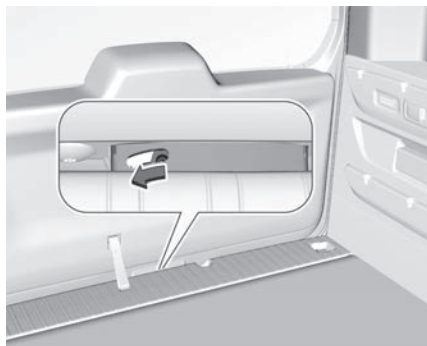
8

9

10

Ne pas appuyer sur le milieu du bouton du hayon lors de la fermeture du hayon, car ceci le déverrouillera de nouveau.

Déverrouillage d'urgence du hayon



Un trou d'accès entre la porte et le plancher permet au loquet de hayon d'être relâché en utilisant un outil adéquat.

Pousser le levier vers la gauche pour déverrouiller et ouvrir le hayon.

Lunette arrière

La vitre arrière peut être ouverte pour accéder au coffre sans ouvrir le hayon.

Le hayon et la vitre arrière ne peuvent être ouverts simultanément.

Ouverture



Appuyer sur le bouton du côté droit du hayon et ouvrir la vitre arrière.

Fermeture

Appuyer au centre de la vitre arrière jusqu'à la fermeture complète.

Portes arrière

Déverrouiller les portes arrière avec la télécommande ou en tournant la clé dans le barillet de serrure de la porte arrière.

Toujours ouvrir la porte gauche avant la porte droite.



1. Pour ouvrir la porte arrière gauche, tirer la poignée extérieure.



2. La porte s'ouvre de l'intérieur du véhicule en tirant sur le câble intérieur.



3. Utiliser le levier pour ouvrir la porte arrière droite.

⚠ AVERTISSEMENT

Les feux arrière peuvent être masqués si les portes arrière sont ouvertes et que le véhicule est garé sur le bord de la route.

Informez les autres usagers de la route de la présence du véhicule en utilisant un triangle de signalisation ou tout autre équipement spécifié dans le code de la route.



Les portes sont maintenues dans une position à 90°, grâce à des arrêtoirs. Pour ouvrir les portes à 180°, pousser le loquet et faire pivoter la porte dans la position désirée.

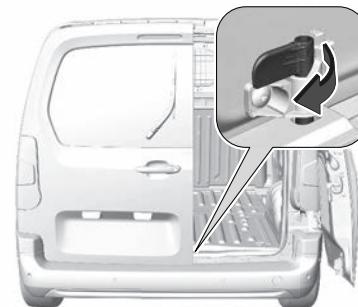
Avant de fermer les portes, s'assurer que les arrêtoirs sont placés à 90°.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque les portes sont complètement ouvertes, elles doivent être complètement étendues. Des portes ouvertes peuvent se refermer brusquement sous l'effet du vent !

Toujours refermer la porte droite avant la porte gauche.

Conduite avec un coffre ouvert



Dans des cas exceptionnels uniquement, il est possible de conduire avec la porte arrière droite ouverte, c'est-à-dire si de longs objets doivent être transportés. Ouvrir la porte arrière gauche puis la porte arrière droite, puis fermer et verrouiller la porte arrière gauche.

La porte gauche est maintenue fermée par le verrou "jaune" distinctif, positionné en pied de porte.

⚠ DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore,

qui peut être mortel en cas d'inhalation.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Éviter de conduire avec un coffre ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

i REMARQUE

Ne pas utiliser la porte arrière gauche pour maintenir des objets en place.

Attacher si possible les objets avec des sangles de serrage fixées aux anneaux d'arrimage

⚠ ATTENTION

Toujours vérifier que le chargement du véhicule est bien arrimé en conduisant avec le coffre ouvert.

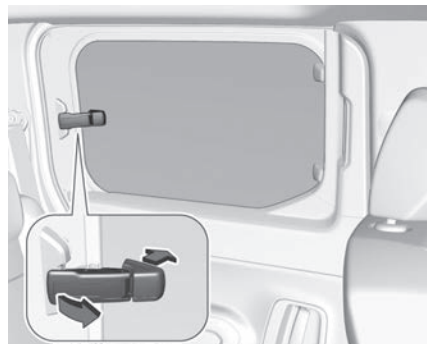
Toujours respecter les réglementations locales et nationales.

Ne pas utiliser d'outils pour verrouiller le loquet de force.

Vitres

Vitres manuelles

Vitres arrière



Pour ouvrir partiellement les vitres arrière, incliner le levier et le pousser complètement pour verrouiller les vitres en position d'ouverture.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas fermer la fenêtre en appuyant dessus de l'extérieur ni utiliser la fenêtre comme poignée pour fermer la porte coulissante. Risque d'endommagement !

Lève-vitres électriques

⚠ AVERTISSEMENT

Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture.

S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour manœuvrer les lève-vitres électriques.

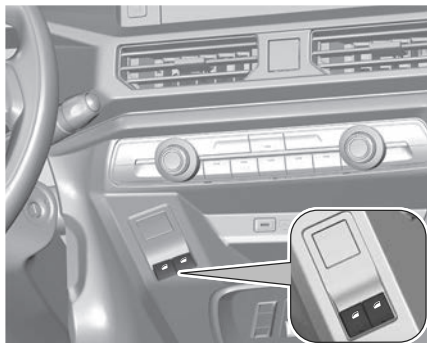


Manœuvrer le commutateur de la vitre concernée en l'appuyant pour l'ouvrir ou en le relevant pour la fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour arrêter le mouvement, actionner de nouveau le commutateur dans la même direction.

Fourgon compact intelligent



Fonction de protection

Cette fonction dépend de la version.

Si la vitre rencontre une résistance au-dessus du milieu de la vitre pendant la fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Désactivation de la fonction de sécurité

En cas de problème de fermeture suite à la présence de gel, etc, couper le contact, puis tirer le commutateur sur le premier cran et le maintenir enfoncé. La vitre remonte, sans que la fonction de sécurité soit activée.

Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Sécurité enfants pour les vitres arrière



Appuyer sur  pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière. La LED s'allume. Pour l'activation, appuyer de nouveau sur .

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées répétitivement à des intervalles rapprochés, la commande de la vitre est désactivée pour un certain temps.

Initialisation des lève-vitres électriques

Si les vitres ne peuvent pas être fermées automatiquement (par exemple

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

après une déconnexion de la batterie du véhicule), un message d'avertissement s'affiche dans le centre d'information conducteur.

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et garder le commutateur relevé pendant deux secondes supplémentaires.
4. Pousser le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement ouverte et garder le commutateur abaissé pendant deux secondes supplémentaires.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

Lunette arrière

Lunette arrière chauffante

Commandée en appuyant sur  avec les rétroviseurs extérieurs chauffants. Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Selon le système de climatisation,  se trouve à une position différente.



Pare-brise

Autocollants de pare-brise

Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre. Sinon, la zone de détection du capteur de pluie / capteur de luminosité et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Remplacement du pare-brise



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au con-

ducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications de Vauxhall. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Pare-brise chauffant



Cette fonction réchauffe le pare-brise ainsi que sa partie inférieure et le long du côté conducteur du pare-brise. Par conséquent, la fonction permet de décoller rapidement les balais d'essuie-glace du pare-brise s'ils sont gelés sur le pare-brise. En outre, une accumula-

tion de neige causée par le fonctionnement de l'essuie-glace du pare-brise est évitée.



Le chauffage est activé en appuyant sur . La LED du bouton s'allume. Le chauffage fonctionne uniquement par très basses températures extérieures et se coupe automatiquement après un certain temps, en fonction de la température extérieure.

Appuyer de nouveau sur  pour arrêter le chauffage. La LED du bouton s'éteint.

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant.

Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

Stores

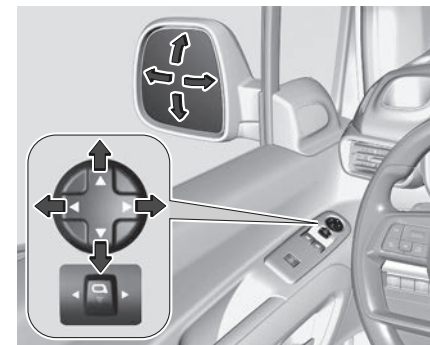


Pour réduire l'exposition au soleil de la deuxième rangée de sièges, relever le store en utilisant la poignée et l'enclocher sur le haut du cadre de porte.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs électriques

Type 1 :



1

2

3

4

5

6

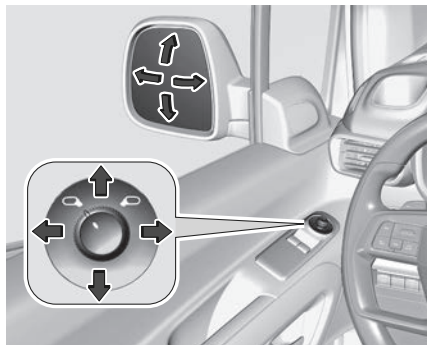
7

8

9

10

Type 2 :



Sélectionner le rétroviseur extérieur souhaité en tournant la commande vers le côté souhaité.
Régler le rétroviseur correspondant en inclinant la commande à quatre voies.

Rabattement



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement électrique



Tirer le bouton de rétroviseur vers l'arrière.
Les deux rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Tirer de nouveau vers l'arrière sur le bouton de rétroviseur pour replacer les deux rétroviseurs extérieurs à la position d'origine.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déployé manuellement, seul l'autre rétroviseur est déployé électriquement en tirant le bouton de rétroviseur vers l'arrière.

i REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande intérieure, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

i REMARQUE

Si le réglage de rabattement automatique est désactivé dans les paramètres du véhicule à l'écran d'infodivertissement, les rétroviseurs ne se rabattront pas au déverrouillage du véhicule.

Rabattement automatique

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent à la position normale de montage. Lorsque le véhicule est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

Rétroviseurs chauffants



Selon version, le chauffage est commandé en appuyant sur  ou . Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Rétroviseurs convexes

⚠ AVERTISSEMENT

La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Rétroviseur intérieur

Position nuit manuelle

Pour réduire l'éblouissement, ajuster le levier sous le boîtier du rétroviseur.

Position nuit automatique



L'éblouissement causé par les véhicules qui suivent est automatiquement réduit en conduite de nuit.

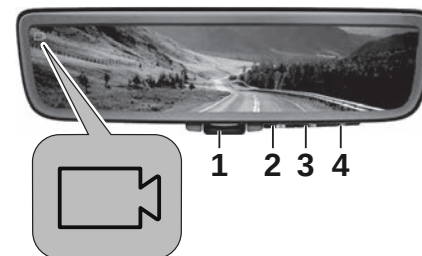
Rétroviseur numérique

Lorsque le contact est mis, ce système utilise une caméra pour afficher une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur intérieur, de manière à améliorer la visibilité de l'arrière du véhicule.

i REMARQUE

Contact mis, le rétroviseur affiche le symbole suivant pendant 5 secondes.

Le symbole de la caméra est toujours présent en mode Numérique.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- 1 Levier pour passer du mode Numérique au mode Optique et vice versa.
- 2 Mode réglage (angle du champ de vision ou réglage de la luminosité)
- 3 Bouton de diminution/vers le bas pour adapter les réglages
- 4 Bouton d'augmentation/vers le haut pour adapter les réglages

AVERTISSEMENT

Contrôler systématiquement les rétroviseurs extérieurs en roulage et lors des manœuvres.

ATTENTION

Certains éléments sont susceptibles de ne pas être perçus par la caméra arrière.

AVERTISSEMENT

Certains véhicules peuvent être difficilement visibles (couleurs sombres, feux éteints) lorsque la luminosité de

l'écran est diminuée via le rhéostat d'éclairage du véhicule.

ATTENTION

La qualité d'image peut être altérée par l'environnement, les conditions extérieures (pluie, salissures, poussières), le mode de conduite, les conditions d'éclairage (nuit, soleil rasant).

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image.

AVERTISSEMENT

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité. Durant les manœuvres de stationnement et les changements de voies, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs. L'aide au stationnement arrière permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Activation / désactivation

À la mise du contact, le système se met en marche. Tirer ou pousser le levier 1 pour passer entre le mode Numérique et le mode Optique.

REMARQUE

Le mode Optique permet d'utiliser le rétroviseur intérieur sans la caméra.

Réglage du rétroviseur

REMARQUE

Veiller à ce que le réglage du rétroviseur soit effectué en mode Optique uniquement. Sinon, il y a un risque de double image en mode numérique.

REMARQUE

Des reflets lumineux peuvent se produire dans le rétroviseur numérique, en particulier par le toit en verre.
En mode Optique, le rétroviseur offre une vue directe à travers la vitre arrière.

En mode Numérique, l'inclinaison de l'écran vers le bas peut permettre d'obtenir une image plus nette, mais elle peut également augmenter les reflets des passagers arrière la nuit lorsque l'éclairage intérieur est allumé.

Paramètres



Appuyer sur le bouton (2) pour afficher le menu Paramètres (en fonction du menu affiché)

Appuyer une fois sur le bouton (2) pour accéder au réglage de la luminosité.

Appuyer deux fois sur le bouton (2) pour accéder au

réglage de l'angle du champ de vision.



Réglage de l'intensité lumineuse : appuyer sur les boutons (3) et (4) pour régler le niveau de luminosité de l'écran.



Angle du champ de vision : appuyer sur les boutons (3) et (4) pour régler l'angle de la caméra vers le haut/bas.

Le menu Paramètres se ferme automatiquement après 5 secondes si aucun bouton n'est enfoncé.

Modes de visualisation

Outre le mode Optique et le mode Numérique par défaut, le rétroviseur numérique peut également afficher :

- **Vue arrière de surveillance** : permet de visualiser la zone arrière sur une longue distance.



- **Vue latérale**, à l'aide d'une caméra installée sur le rétroviseur extérieur côté passager, l'écran se divisera entre l'angle de vue par défaut et une vue de l'extérieur côté passager.



Pour activer/désactiver la vue latérale :

- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage.

Ou

- Appuyer sur le bouton (2) sur le boîtier du rétroviseur.

En cas de transport d'une charge hors gabarit

Pour transporter un objet long dans l'espace de chargement avec la porte droite ouverte, le mode Numérique du rétroviseur est désactivé par défaut. Après avoir fixé le chargement et vérifié que la porte gauche est correctement

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

verrouillée, pour réactiver la vue numérique :

- Maintenir le bouton (2) enfoncé pendant 5 secondes, puis le relâcher.

L'écran du rétroviseur numérique s'active et affiche la vue numérique normale.

Conduite avec un coffre ouvert ➡ 25

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Installation d'un porte-vélos sur le hayon
- Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage

Défaut



En cas de défaut, l'écran de restitution peut devenir noir, ce symbole s'affiche, suivi de l'affichage temporaire de l'explication graphique de la manière de procéder pour passer en mode Optique.



Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Si le bouton se bloque, appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé 30 secondes.

⚠ ATTENTION

La caméra ne doit pas être masquée (par un autocollant, un porte-vélos, etc.).

i REMARQUE

Le champ de vision de la caméra arrière (**vue arrière de surveillance et aide visuelle au recul**) peut

varier en fonction de la charge du véhicule.

i REMARQUE

En cas d'attelage d'une remorque sur rotule d'attelage, au passage de la marche arrière, l'**aide visuelle au recul** ne fonctionne plus jusqu'au dételage de la remorque. La **vue arrière de surveillance** devient la vue par défaut.

i REMARQUE

Si le système présente un défaut, se rendre chez un concessionnaire afin d'éviter tout problème de sécurité.

- Passer en mode Optique lorsque l'on laisse quelqu'un à l'intérieur du véhicule et que l'on coupe le contact. Après 60 secondes, le mode Numérique s'éteint, ce qui peut désorienter les occupants.
- Le mode Numérique peut incommoder des personnes souffrant de presbytie ou des personnes sensibles au mal des transports.

- Ne pas se laisser distraire par le mode Numérique en conduisant de nuit dans des zones éclairées, en raison de la qualité de l'image.
- L'image en mode Numérique peut présenter les artefacts vidéo suivants : traînées, flou, reflet de l'objectif, sources lumineuses ponctuelles.
- La vue en mode Numérique peut être imprécise lorsque le hayon est ouvert ou après un impact.
- La vue en mode Numérique peut être masquée si le véhicule est équipé d'un porte-vélos ou en cas de tractage d'une remorque.

Miroir de surveillance d'enfant

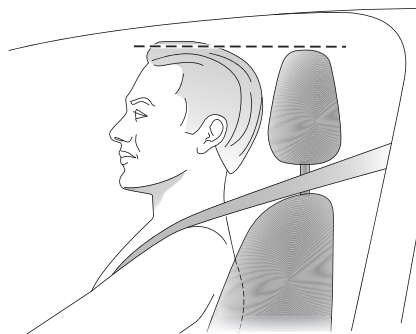


Un miroir de surveillance d'enfant permet d'observer les sièges arrière. Le miroir peut être réglé.

Appuie-tête

Position des appuie-tête

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.



⚠ AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Appuie-tête avant

Réglage



Lever l'appuie-tête ou l'abaisser.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Appuie-tête arrière

Réglage



Lever l'appuie-tête ou l'abaisser.

Dépose d'un appuie-tête

Appuyer sur le loquet, tirer l'appuie-tête correspondant vers le haut et l'extraire.

Sièges

Position des sièges avant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ AVERTISSEMENT

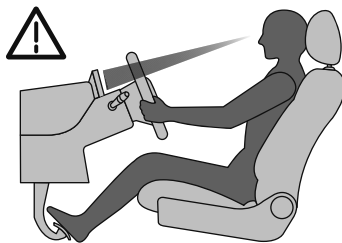
Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

⚠ DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais stocker des objets sous les sièges.



Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appuie-tête
- l'inclinaison du dossier
- la hauteur de l'assise du siège
- la position longitudinale du siège
- la hauteur et la profondeur du volant
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite que le combiné d'instruments et les environs sont clairement visibles.

- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier. Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonceant les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.
- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit. Vos cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.
- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

Sièges avant manuels

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage longitudinal



Tirer sur la poignée, faire glisser le siège puis relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.



Selon version, tirer sur le levier de siège passager et faire glisser le siège puis relâcher la poignée.

Inclinaison du dossier



Appuyer sur le levier, régler l'inclinaison et relâcher le levier. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Hauteur de siège



Pousser le levier vers le bas pour abaisser le siège.
Tirer le levier vers le haut pour soulever le siège.

Soutien lombaire



Faire tourner la molette en fonction des exigences personnelles.

Sièges chauffants



Activer le chauffage du siège en appuyant sur  au niveau de chaque siège avant.

L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Appuyer une nouvelle fois sur  pour désactiver le chauffage du siège.



Avec la banquette avant deux places, la commande du siège conducteur

allume ou éteint l'assise chauffante du siège latéral de la banquette.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.

- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Rabattement des sièges avant



En fonction de la version, le siège passager avant peut être rabattu entièrement à plat, en position tablette.

Rabattement de siège individuel côté passager avant

Faire glisser le siège passager avant le plus loin possible en arrière afin d'éviter tout contact avec le tableau de bord lors du rabattement.

Abaissier l'appuie-tête ou le retirer avant de rabattre le dossier.

Selon version, retirer l'accoudoir



Appuyer sur le levier, abaisser complètement le dossier vers l'avant et relâcher le levier. Pousser ensuite le dossier d'un nouveau cran vers le bas jusqu'à une position parfaitement plate.

Redressement de siège individuel côté passager avant

Pour redresser le siège, tirer complètement sur le dossier.

Tirer le levier et relever complètement le dossier, puis relâcher le levier.

Rabattement de siège banquette côté passager avant



1. Rabattre le dossier central en tirant sur la boucle.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

2. Rabattre le dossier extérieur en tirant sur la boucle.
3. Faire basculer le dossier vers l'avant jusqu'à l'abaissement du siège au plancher.
Cette position permet le transport de charges longues à l'intérieur du véhicule, portes fermées. Lorsqu'il est rétracté, le poids maximum du dossier est 50 kg.



Pour lever l'assise de siège, tirer sur le levier et lever l'assise de siège contre le dossier jusqu'au verrouillage.

Redressement du siège banquette côté passager avant

Pour replacer le dossier en position verticale, tirer sur le siège jusqu'à son engagement.

Pour replacer l'assise de siège à la position d'origine, pousser sur le levier et incliner l'assise de siège jusqu'à son engagement.

AVERTISSEMENT

Le système d'airbag de passager avant doit être désactivé si le siège du passager avant est en position rabattue.

Accoudoir avant



L'accoudoir peut être relevé.



Pour retirer l'accoudoir, le relever, le pousser et le tourner vers la position illustrée.

Ensuite, extraire l'accoudoir du dossier. Pour fixer l'accoudoir, l'engager dans le dossier. Pousser et replier l'accoudoir en position verticale. Tirer légèrement l'accoudoir vers l'extérieur et le rabattre vers le bas.

Position des sièges arrière

Sièges de deuxième rangée

Selon l'équipement, le dossier du siège arrière est divisé en deux ou trois parties.

Toutes les parties peuvent être rabattues.

Avant de rabattre le dossier de siège arrière, effectuer les opérations suivantes si nécessaire :

- Avancer les sièges avant.
- Enlever le cache-bagages.

Sièges de troisième rangée



AVERTISSEMENT

Lorsque les sièges sont en train d'être réglés ou rabattus, garder les mains et les pieds à l'écart du mou-

vement des sièges. Risque de blessure.

Veiller à ce qu'aucun objet ne se trouve sur les points d'ancrages ou les rails.

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.



AVERTISSEMENT

Lors de l'installation des sièges arrière, vérifier que l'ensemble du siège est correctement placé sur les points d'ancrage, que les verrous sont complètement enclenchés et que le dossier est replacé dans la bonne position.

Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures en cas de freinage brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule. Dans le cas contraire, les objets risquent d'être pro-

jetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou d'endommager la charge ou le véhicule.

Selon version, le coffre peut être agrandi en levant ou en retirant les sièges de la troisième rangée.

Rabattement des sièges arrière

Sièges de deuxième rangée

1. Abaisser l'appuie-tête.
2. Vérifier que les ceintures de sécurité extérieures reposent correctement sur les dossiers.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

3. Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise.



4. Selon version, rabattre le dossier central en tirant sur la boucle.



5. Ou bien rabattre le dossier des sièges depuis le coffre : tirer sur le levier de la paroi gauche ou droite du coffre pour rabattre les dossiers de siège arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention lors de l'actionnement des dossiers de siège arrière depuis le coffre. Le dossier se replie avec beaucoup de force. Risque de blessure, en particulier pour les enfants. Vérifier que rien n'est fixé aux sièges arrière ou posé sur l'assise.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule. Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou d'endommager la charge ou le véhicule.

Relevage des sièges

Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verti-

cale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible.



Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si le repère rouge près de la poignée de déverrouillage n'est pas visible.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

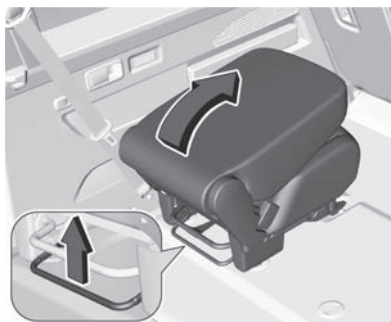
Sièges de troisième rangée



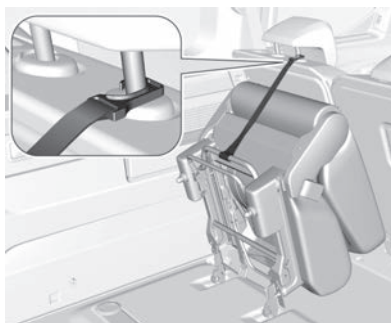
1. Pousser l'appuie-tête vers le bas et, si nécessaire, rabattre les sièges de la deuxième rangée.



2. Tirer sur le levier et rabattre le dossier sur l'assise de siège.



3. Tirer sur la poignée et incliner le siège entier vers l'avant.



4. Fixer le siège rabattu en position redressée en fixant la sangle à l'un des montants de l'appuie-tête à l'avant du siège rabattu.

Redressement des sièges

1. Veiller à ce que la ceinture de sécurité n'obstrue pas la manœuvre.
2. Retirer la sangle et abaisser l'ensemble de siège jusqu'au sol, en vérifiant que le support arrière est situé sur le point d'ancrage et bien verrouillé en position.
3. Relever le dossier et régler l'appuie-tête.

Dépose des sièges

1. Pousser l'appuie-tête vers le bas et, si nécessaire, rabattre les sièges de la deuxième rangée.
2. Tirer sur le levier et rabattre le dossier sur l'assise de siège. Tirer sur la poignée et incliner le siège entier vers l'avant (se reporter à la description du rabattement des sièges, plus haut).

1

2

3

4

5

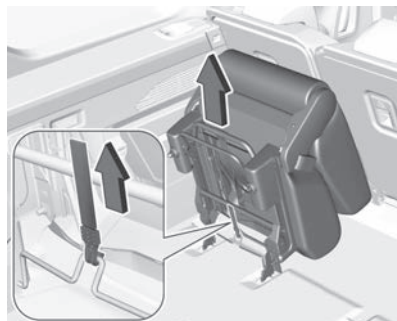
6

7

8

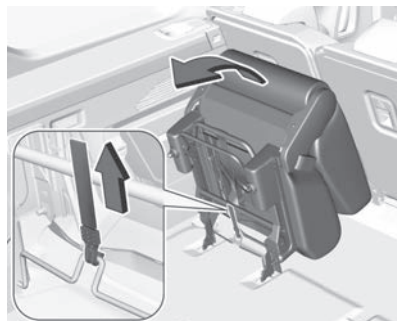
9

10



3. Tirer sur la boucle pour désengager les verrous et retirer l'ensemble de siège des points d'ancrage du sol.

Pose des sièges



1. Attacher les supports avant de l'ensemble de siège aux points d'ancrage avant.
2. Replier le siège vers l'arrière jusqu'au sol pour fixer son point d'ancrage arrière.
3. Relever le dossier et régler l'appui-tête.

Réglage longitudinal de siège



Tirer sur la poignée, faire glisser le siège puis relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Étiquettes en rang 3



En roulage, il est interdit d'avoir un passager installé à côté d'un siège en position portefeuille.

Rabattement de dossier de siège central



Le dossier de siège passager central avant dispose d'un tiroir pour document.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbag de passager avant doit être désactivé si le siège du passager avant est en position rabattue.

Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture de sécurité pour s'assurer qu'elles fonctionnent

correctement, qu'elles ne sont pas endommagées ou encrassées. Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les prétensionneurs de ceinture déclenchés.

i REMARQUE

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

i REMARQUE

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un voyant  pour le siège concerné dans la console au pavillon.

Fourgon compact intelligent

Le Flexiseat ne possède pas de capteur de ceinture de sécurité.

Ceinture de sécurité centrale de la deuxième rangée de sièges

Le siège central est doté d'une ceinture de sécurité à trois points.



1. Tirer les verrous plats avec la ceinture de sécurité hors du support de ceinture sécurité du toit.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



2. Insérer la plaque de verrouillage inférieure dans la boucle du côté gauche (1) au siège central. Guider le verrou plat supérieur avec la ceinture de sécurité par-dessus la zone de genou et l'épaule (sans vriller) et l'insérer dans la serrure droite (2) du siège central.
3. Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyer d'abord sur le bouton de la serrure droite (2) et retirer le verrou plat supérieur.
4. Appuyer ensuite sur le bouton de la serrure gauche (1) et enlever le verrou plat inférieur. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et

celles des sièges de deuxième rangée sont tendues par des prétensionneurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte (par ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des prétensionneurs de ceinture de siège est indiqué par un voyant  qui est allumé continuellement.

Faire remplacer les prétensionneurs de ceinture de sécurité déclenchés par un atelier.

Les prétensionneurs de ceinture de sécurité ne se déclenchent qu'une seule fois.

i REMARQUE

Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des prétensionneurs de ceintures de sécurité. Ne pas apporter de modifications aux composants des prétensionneurs de ceinture de siège,

car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquent en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Limiteur d'effort progressif

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant en prenant en compte sa stature, améliorant ainsi sa protection.



AVERTISSEMENT

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispo-

sitif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système d'airbags

Introduction du système d'airbags

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement. Une fois déclenché, les airbags se gonflent en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.



AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.



ATTENTION

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contri-

bue à assurer la protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

i REMARQUE

La zone de la console centrale abrite l'électronique de commande du système d'airbags et de pré-tensionneurs de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.

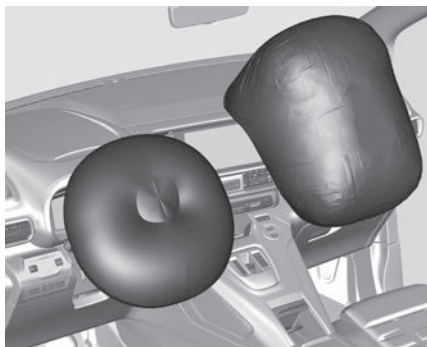
Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois. Faire remplacer les airbags déployés par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges. Ne pas apporter de modifications au système d'airbags, car cela annule-

rait l'homologation d'usage du véhicule.

Airbags frontaux

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans la partie pavillon du face au passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG. Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

AVERTISSEMENT

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte.

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.

Fourgon compact intelligent



La version SCV ne dispose pas d'airbag frontal côté passager.

Airbags latéraux

Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant.

Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.

AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

REMARQUE

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule. Ne pas couvrir les airbags.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Airbags rideaux

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention AIRBAG sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

Dysfonctionnement du système d'airbags

En cas de dysfonctionnement, ce voyant  s'allume au combiné d'instruments. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Désactivation de l'airbag passager avant



L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants. ➡ 59

Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les prétensionneurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag de passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé sur le côté passager de la planche de bord.

⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.

Fourgon compact intelligent : Désactiver l'airbag lors de l'utilisation des fonctions Caisse de rangement.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF



L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision.

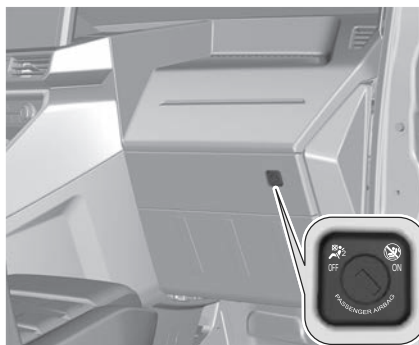
ON



Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

L'airbag passager avant est activé

Fourgon compact intelligent 



Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé.**



Après la mise du contact :

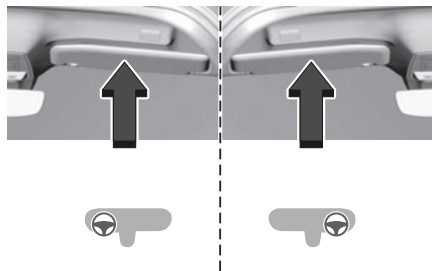
- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier qualifié :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne

n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



⚠ DANGER

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIE-MALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Systèmes de retenue pour enfant

Consignes générales

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

⚠ AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

i REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route**

à l'avant comme à l'arrière. L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

i REMARQUE**Ceintures de sécurité**

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser. Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture

de sécurité du siège central arrière.

Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

⚠ AVERTISSEMENT**Appuie-têtes**

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

⚠ AVERTISSEMENT**Protections complémentaires.**

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



i REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.**



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route.



1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus

près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol. Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

AVERTISSEMENT

L'appui-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau

d'installation des systèmes de retenue pour enfants.

Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage conformes à la norme ISOFIX et, selon version, le siège central peut également être équipé de points d'ancrage ISOFIX.



Rangée 2



Les points d'ancrage sont situés derrière les fermetures éclair entre le dossier et l'assise. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier.

Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

i REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.

Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top-Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appui-tête du siège avant d'installer le siège enfant.
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX.
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.
4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

i REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.



Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Sièges enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	"RÖMER Baby-Safe PRO"	Recommandé avec sa base ISOFIX (RÖMER Vario Base 5Z)
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	"RÖMER Dualfix 5Z"	Installé avec sa base ISOFIX (RÖMER Vario Base 5Z) L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	"RÖMER KidFix Pro"	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

i REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

i REMARQUE

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

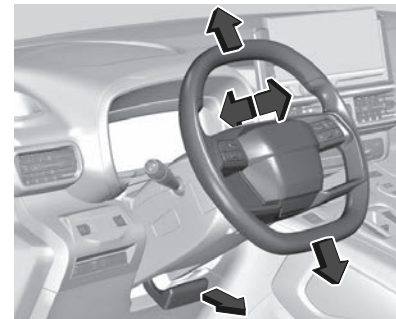
Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfants

Pour plus d'informations sur les emplacements d'installation appropriés, se reporter à la rubrique "**Emplacements de montage d'un dispositif de retenue pour enfants**" ➡ 348.

Volant

Pour une description des commandes, se reporter aux rubriques suivantes :
Commandes au volant ➡ 103
Palettes au volant ➡ 167

Réglage du volant



Débloquer le levier, régler le volant puis bloquer le levier et vérifier qu'il est bien verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne régler le volant que lorsque le véhicule est arrêté et la direction débloquée.

Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Volant chauffant



Activer le chauffage en appuyant sur



L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

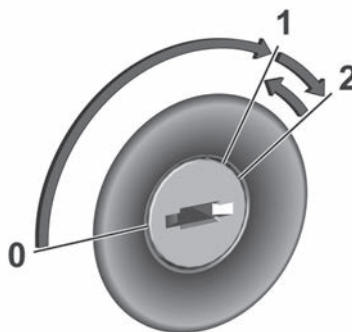
Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche et pendant l'Autostop (Stop&Start).

Avertisseur sonore



Appuyer sur .

Contacteur d'allumage

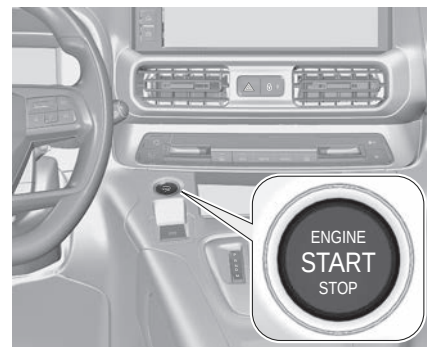


0 Contact coupé : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment.

1 Allumage en mode Power : le contact est mis, le moteur diesel est préchauffé, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles.

2 Démarrage du moteur : relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré.

Bouton Power



La clé électronique doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

Se reporter à la rubrique **Démarrage et arrêt du moteur.** ➔ 152

Essuie-glaces et lave-glaces

i REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

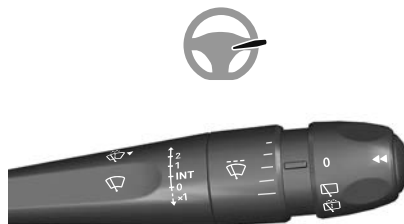
i REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite

pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent

- Pour actionner les essuie-glaces, pousser la manette vers le haut/bas dans la position souhaitée.



2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage normal (pluie modérée)

INT

Balayage intermittent

0

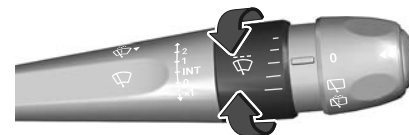
Arrêt

x1

Balayage simple manuel

Balayage intermittent avant

En mode intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.

La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i REMARQUE

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glaces en position **INT**, **1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

Avec balayage AUTO

- Pour actionner les essuie-glaces, pousser la manette vers le haut/bas dans la position souhaitée.

**2**

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage normal (pluie modérée)

AUTO

Balayage automatique

0

Arrêt

x1

Balayage simple manuel

Essuie-glaces avant automatiques

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

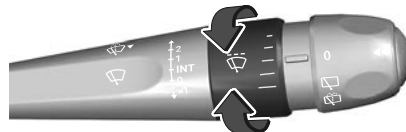
La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

i REMARQUE

Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Activation / Désactivation

1. Pour l'activer, placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**.
2. Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur. Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.
3. Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



- La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.
- La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i REMARQUE

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent. Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Lave-glace avant



Tirer sur le levier pour pulvériser le produit de lave-glace sur le pare-brise : l'essuie-glace exécute quelques balayages.

i REMARQUE

Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras.

Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur.

Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

i REMARQUE

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Niveau de liquide de lave-glace bas

Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore à chaque mise du contact et à chaque action sur la commande.

Le niveau de liquide lave-glace est bas.

Au prochain arrêt, remplir ou faire remplir le réservoir de lave-glace.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière**Essuie-glace de lunette arrière**

- Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Éteint



Balayage intermittent



Lave-glace avec balayage

L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-

glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée. Désactiver l'essuie-glace arrière dans les stations de lavage.

i REMARQUE

Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

La première rotation de la bague vers la position lave-vitre déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, alors l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace avant et de la vitesse du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique

via le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace de lunette arrière



Tourner la bague extérieure pour projeter du liquide de lave-glace sur la lunette arrière.

Le balayage et la pulvérisation continuent de fonctionner tant que la bague est maintenue.

Position de maintenance des essuie-glaces avant

Il est possible de déplacer et de verrouiller les essuie-glaces avant dans cette position lorsqu'il est nécessaire de nettoyer ou de remplacer les balais d'essuie-glace. Dégager les balais du pare-brise peut également être utile par temps hivernal (gel, neige).

i REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution

- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Mise en position d'entretien des balais d'essuie-glaces

1. Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.
2. Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Remise en place des essuie-glaces en position normale

Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Éclairage extérieur

Commandes d'éclairage

Selon version, le levier de commande d'éclairage peut être équipé d'une

bague d'éclairage à deux ou trois positions :

Trois positions



Deux positions



Pour activer l'éclairage extérieur, tourner le bouton extérieur du levier mul-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

tifonction gauche dans l'une des positions suivantes :



La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares



Feux de position



Feux de croisement / Feux de route

Affichage



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Phares

i REMARQUE

Phares pour conduite à l'étranger

En cas de circulation dans un pays où la conduite se fait du côté

opposé de la route, il n'est pas utile de régler les phares.

i REMARQUE

Lentilles de feu embuées

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement ; pour accélérer le processus, allumer les phares.

Éclairage automatique

Quand la molette de réglage est en position **AUTO**, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Feux de croisement / Feux de route

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnan-

tes. Le dernier réglage des feux de route automatiques restera mémorisé après avoir remis le contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Activation

L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des paramètres du véhicule, à l'écran d'information. Les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité à une vitesse supérieure à 45 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.



Le témoin vert s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés.



Le témoin bleu s'allume quand les feux de route sont allumés.

Les feux de route automatiques passent automatiquement en feux de croisement lorsque :

- le véhicule se trouve en zone urbaine
- la caméra détecte un brouillard épais
- le feu antibrouillard arrière est activé
- la caméra détecte des véhicules qui viennent en sens inverse ou qui précèdent

Si ces dernières conditions ne sont plus rencontrées, le système repasse en feux de route.

Désactivation

Le système peut être désactivé via le menu Paramètres du véhicule, à l'écran d'information.

Phares Matrix-LED

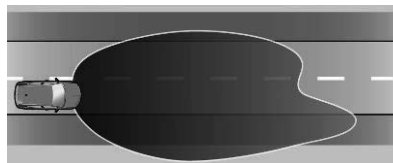
Le système de phares Matrix-LED contient plusieurs LED particulières dans chaque phare, qui activent la com-

mande des fonctions d'éclairage directionnel adaptatif.

La répartition et l'intensité de la lumière sont déclenchées de façon variable selon les conditions d'éclairage, le type de route et les conditions de conduite. Le véhicule adapte automatiquement les phares à la situation pour donner les meilleures performances d'éclairage au conducteur.

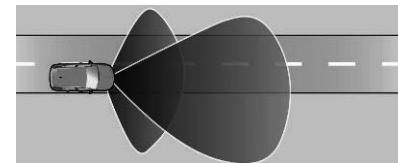
Les fonctions d'éclairage directionnel adaptatif et de phares Matrix-LED peuvent être désactivées ou désactivées dans le menu de personnalisation du véhicule.

Feux de campagne



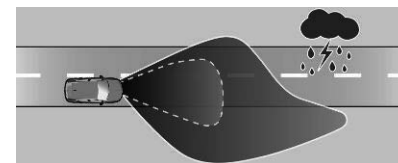
Activés automatiquement par la vitesse du véhicule en conduisant dans des zones rurales. L'éclairage de la voie et du bas-côté est adapté. Les véhicules qui arrivent et qui précèdent ne sont pas éblouis.

Feux de ville



Activé automatiquement jusqu'à une vitesse de 50 km/h (30 mph) environ. Le faisceau lumineux est large et symétrique.

Éclairage par mauvais temps



Si de mauvaises conditions météorologiques sont détectées, les feux de croisement sont atténués pour éviter d'éblouir le trafic venant en sens inverse.

1

2

3

4

5

6

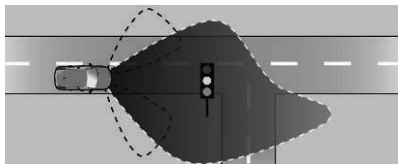
7

8

9

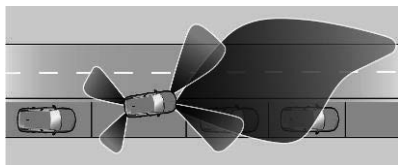
10

Feu d'angle



Des LED particulières, basées sur le sens de la marche, sont en outre activées pour améliorer l'éclairage. Cette fonction est activée à une vitesse jusqu'à 40 km/h (24 mph) en cas de changement de direction.

Fonction de stationnement en marche arrière



Pour aider le conducteur à s'orienter lors du stationnement, les feux de virage et le feu de recul s'allument lorsque les phares sont activés et que la marche arrière est engagée. Les feux d'angle et le feu de recul restent allumés pendant un court instant après avoir désengagé la marche arrière, ou lors d'une accélération à une

vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph).

Mode Éco

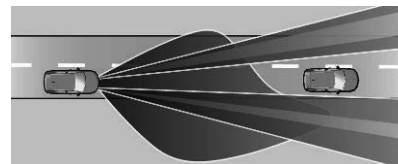
Pendant un arrêt automatique, les fonctions de phare sont limitées pour économiser de l'énergie.

Feux de route anti-éblouissement

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction de feux de route anti-éblouissement peut aveugler les autres usagers de la route si le véhicule est utilisé dans des pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, par exemple un véhicule à conduite à gauche utilisé dans des pays à conduite à droite. Arrêter la fonction anti-éblouissement des feux de route pour rouler dans les pays mentionnés plus haut.

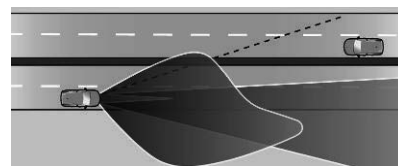
Le système active des feux de route anti-éblouissement lorsque l'environnement de conduite est sombre.



Chaque LED du côté droit ou gauche est déclenchée ou diminuée de façon particulière selon la circulation. La répartition de l'éclairage est ainsi optimale, sans éblouir les autres usagers de la route.

Les feux de route anti-éblouissement s'allument automatiquement à une vitesse supérieure à 25 km/h (18 mph). Ils sont désactivés à une vitesse inférieure à 15 km/h (9 mph) mais le système reste actif.

Mode Autoroute



Le mode Autoroute se déclenche automatiquement. L'éclairage est adapté à la vitesse de conduite plus élevée sur autoroutes. En cas de circulation en sens inverse, en suivant des véhicules

qui précèdent ou qui dépassent, l'éclairage sur le côté du véhicule est réduit.

Défaut

Lorsque le système détecte une défaillance dans le système de phares à LED, il sélectionne une position prédéfinie pour éviter d'éblouir la circulation en sens inverse. Un avertissement est affiché dans le centre d'information conducteur.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

⚠ ATTENTION

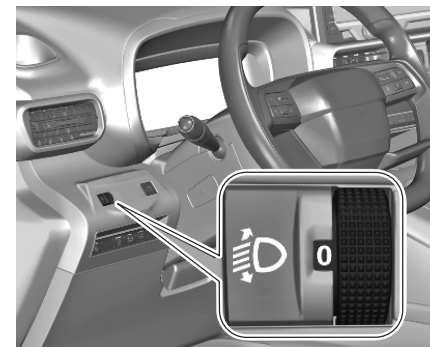
Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Réglage du site des projecteurs



Tourner la molette dans la position désirée pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement.

ICE

0 Sièges avant occupés

1 tous les sièges occupés

2 Sièges tous occupés et coffre chargé

3 Siège du conducteur occupé et coffre chargé

BEV

0 Sièges avant occupés

1 Tous les sièges occupés avec ou sans charge dans le coffre

2 Tous les sièges occupés et coffre chargé

3 Non utilisé

Feux de route



Pour activer ou désactiver les feux de route, tirer le levier au-delà du point de résistance.

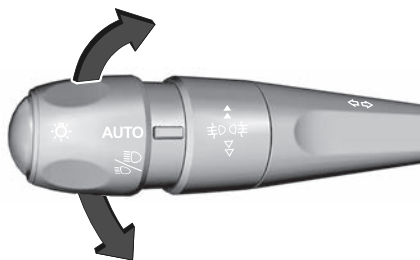
Appel de phares

Pour activer l'appel de phares, tirer brièvement sur la manette sans dépasser le point de résistance.

Clignotants

REMARQUE

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.



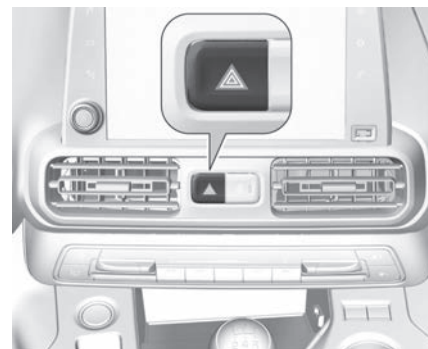
Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les clignotants resteront actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

Signaux d'urgence

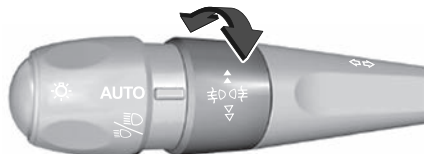


Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux antibrouillard

Avec feux antibrouillard avant



Tourner la bague vers l'avant :

- Une fois pour allumer les feux antibrouillard avant.
- Deux fois pour allumer les feux antibrouillard arrière.

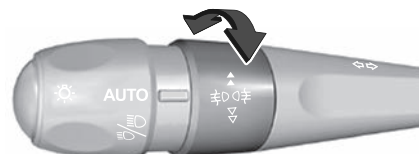
Tourner la bague vers l'arrière :

- Une fois pour éteindre les feux antibrouillard avant.
- Deux fois pour éteindre les feux antibrouillard arrière.

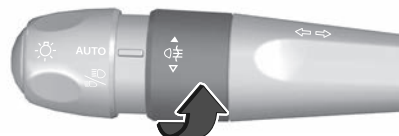
Avec le commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'allumage des phares antibrouillard allumera automatiquement les phares.

Sans feux antibrouillard avant

Type 1 :



Type 2 :



Sans feux antibrouillard avant :

- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour allumer / éteindre le feu antibrouillard arrière.

Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'allumage des phares antibrouillard allumera automatiquement les phares.

Commutateur d'éclairage en position $\Rightarrow$: le feu antibrouillard arrière peut uniquement être allumé avec les feux antibrouillard avant.

Le feu antibrouillard arrière du véhicule est désactivé si une remorque est tracée ou si une fiche est branchée à

la prise, par exemple pour utiliser un porte-vélos.

Feux de recul

Le feu de recul s'allume lorsque le contact est mis et que la marche arrière est engagée.

Feux de jour

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée. Ils sont automatiquement allumés lorsque le moteur est en marche. Le système passe automatiquement des feux de jour et des feux de position, en fonction des conditions d'éclairage.

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home)

L'éclairage Guide-Me-Home maintient les phares allumés pendant un court instant après avoir coupé le contact du véhicule afin d'améliorer la visibilité la nuit en quittant le véhicule.

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croise-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ment s'allument automatiquement à la coupure du contact.

Avec station de smartphone



L'activation/désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement Guide-Me-Home se font par le menu **Conduite** du tableau de bord.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement Guide-Me-Home se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Manuel

Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver manuellement la fonction.

L'éclairage d'accompagnement Guide-Me-Home manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement Guide-Me-Home se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Feux de stationnement



Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté. Pour ce faire :

1. Couper le contact.
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

L'activation est confirmée par signal sonore et via le témoin du feu de direction correspondant.

Éclairage de localisation du véhicule

Cette fonction permet de localiser le véhicule dans la pénombre en utilisant la télécommande.

Les phares s'allument et les feux de direction clignotent pendant dix secondes.

Appuyer sur  de la télécommande pour l'activer.



Actionner le commutateur à bascule :



Allumage et extinction automatiques



Allumé



Éteint

REMARQUE

En cas d'accident avec déploiement des airbags, l'éclairage de courtoisie s'allume automatiquement.

Lampes de lecture



Actionner le commutateur à bascule :



Allumé



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Les lampes de courtoisie arrière sont illustrées.

Commande d'éclairage du tableau de bord

La luminosité des lampes suivantes :

- éclairage du tableau de bord
- écran d'information
- commutateurs et éléments de commande éclairés

peut être réglée dans l'application Paramètres  à l'écran d'information, quand les feux extérieurs sont allumés.

Lampes de pare-soleil

S'allument quand le couvercle est ouvert.

Toit ouvrant



Maintenir le commutateur enfoncé à l'arrière pour ouvrir le store.



Maintenir le commutateur enfoncé à l'avant pour ouvrir le store.

Aucun objet ne doit comprimer la toile contre le toit.

REMARQUE

En cas de pincement lors de la manipulation du store, inverser son mouvement. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur appuie sur le bouton pour ouvrir / fermer le rideau d'occultation, il doit s'assurer que rien ni personne ne gêne son mouvement.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le rideau.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du rideau.

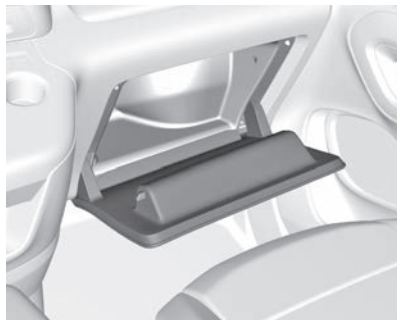
Caractéristiques intérieures



AVERTISSEMENT

Ne pas ranger d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement.

Boîte à gants



Pour ouvrir la boîte à gants, tirer la poignée.

La boîte à gants doit rester fermée pendant la conduite.

i REMARQUE

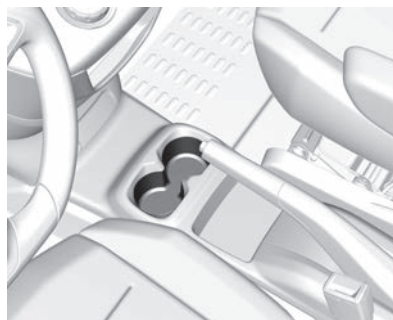
Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est assis à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale.

Porte-gobelets

Porte-gobelets avant



Les porte-gobelets se trouvent sur les côtés du tableau de bord.



Les porte-gobelets peuvent se trouver dans la console centrale.

Porte-gobelets arrière



Les portes-gobelets supplémentaires peuvent se trouver dans les tablettes rabattables des dossiers des sièges avant. Relèvement de tablette
Ne placer aucun objet dur ou lourd sur la tablette.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



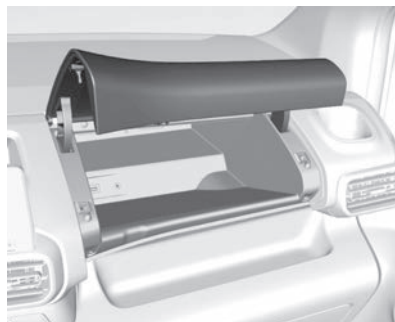
Les porte-gobelets de la troisième rangée de sièges se trouvent sur les côtés du coffre.

Compartiment de console centrale



Un casier de rangement peut se trouver dans la console centrale. Appuyer sur le couvercle pour l'ouvrir. Une prise de courant 12 V se trouve derrière le couvercle de rangement.

Rangement à l'avant



Un espace de rangement se trouve sur le haut du tableau de bord.



Un espace de rangement se trouve au-dessus du combiné d'instrument.



Un porte-pièces se trouve sur le tableau de bord.

Rangement au dos des sièges



Une boîte de rangement est installée sous l'assise du siège central avant. Pour y accéder :

1. Tirer la poignée pour déverrouiller l'assise de siège et la soulever pour accéder à la boîte de rangement.
2. Soutenir l'assise lorsqu'elle est en position ouverte.

La boîte de rangement peut être verrouillée par un cadenas.

Prises 12 V

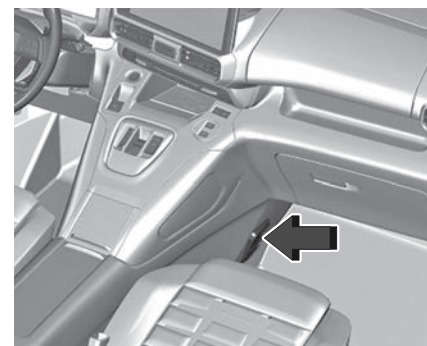


Une prise de courant 12 V se trouve derrière le couvercle de rangement. Pousser le couvercle vers le haut pour l'ouvrir.

Selon la version, la prise de courant 12 V peut être utilisée librement.



Une autre prise de courant 12 V peut se trouver à droite du coffre. La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Une prise de courant 230 V peut se trouver sur le bas de la console centrale, à l'avant dans l'habitacle.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 150 W.

Quand le contact est coupé, les prises de courant sont désactivées. En outre, les prises de courant sont aussi désactivées si la tension de la batterie du véhicule est trop faible.

Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

Ports USB

Ports USB avant



Les ports USB peuvent être utilisés pour charger des appareils externes. Selon version, un port USB peut être utilisé pour l'échange de données.

Ports USB arrière



Un port USB supplémentaire peut se trouver dans la console arrière. Le port USB peut être utilisé pour charger des appareils externes.

Symbole	Caractéristiques du port USB
	Alimentation et recharge.
	Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Selon version, smartphone à connecter par Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire. Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

i REMARQUE

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

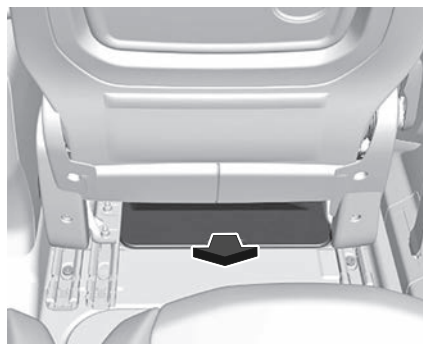
i REMARQUE

Pendant son utilisation en USB, l'équipement portable peut se recharger automatiquement. Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement portable est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se repor-

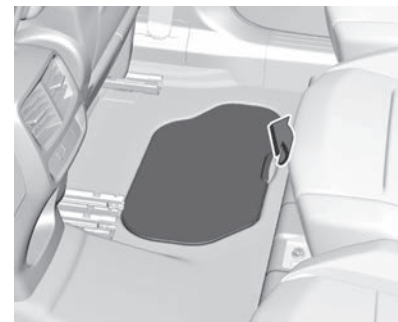
ter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Rangement dans l'espace des pieds

Les rangements dans l'espace des pieds sont accessibles depuis les sièges arrière.



Les outils du véhicule peuvent être placés dans les compartiments de rangement sous les sièges avant



Selon la version, il existe deux compartiments de rangement dans la cave à pieds arrière.

Vide-poches de pavillon



Ne ranger que des objets légers, comme des documents ou des cartes.

1

2

3

4

5

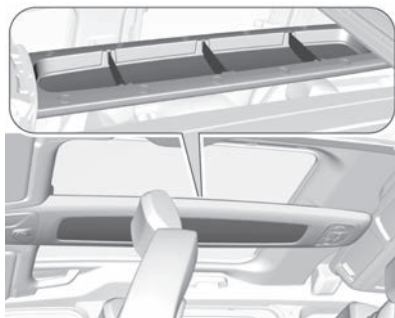
6

7

8

9

10



La séparation des quatre compartiments peut être retirée.

La charge maximale autorisée est de **6 kg**.

⚠ ATTENTION

Veiller à ce que le tissu ne soit pas pressé contre le toit.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrimer les objets afin qu'ils ne puissent pas tomber en cours de route, risque de blessures.



Faire coulisser les volets pour ouvrir.

Fermer pour la conduite. La charge maximale autorisée est de **10 kg**.



Tirer sur la poignée pour l'ouvrir.

Fermer pour la conduite. La charge maximale autorisée est de **10 kg**.

Chargement inductif

⚠ AVERTISSEMENT

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs médicaux implantés. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

⚠ AVERTISSEMENT

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.



L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible. La zone de charge est identifiée par le symbole Qi.

Pour charger un périphérique, le contact doit être mis.

Pour charger un appareil mobile :

- Enlever tous les objets du chargeur.
- Placer l'appareil portable avec l'écran faisant face vers le haut sur le chargeur dans l'espace de rangement.

AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil

- Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.

État du voyant	Signification
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.

L'état de chargement est indiqué par la diode qui est verte pendant le chargement de l'appareil.

Le couvercle de protection de l'appareil mobile pourrait avoir une incidence sur le fonctionnement du chargement inductif.

Dans le cas où l'appareil mobile ne charge pas correctement, le faire pivoter de 180° et le replacer sur le dispositif de recharge.

Allume-cigares



L'allume-cigare est accessible librement.

Selon la version, l'allume-cigares peut se trouver derrière un couvercle de rangement. Appuyer sur le couvercle pour l'ouvrir.

Appuyer sur l'allume-cigares. Il s'éteint automatiquement lorsque la résistance est incandescente. Retirer l'allume-cigares.

Cendriers

REMARQUE

À utiliser uniquement pour les cendres, pas pour les déchets combustibles.



Un cendrier amovible peut être placé dans les porte-gobelets.

Coffre



Selon version, le coffre peut être agrandi en levant ou en retirant les sièges de la troisième rangée. Les dossiers de sièges de la deuxième rangée peuvent être rabattus vers l'avant séparément. Le dossier du siège du passage peut également être rabattu.

En fonction du chargement, il est possible de rabattre uniquement un seul siège ou les dossiers.

Pour cabine Extenso et cabine Crew

AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets coupants, acérés dans la housse de protection afin de ne pas la détériorer.

AVERTISSEMENT

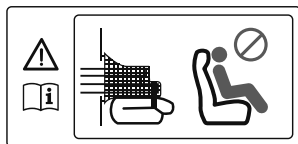
Ne pas placer d'objets sur la planche de bord.

Désactiver l'airbag frontal passager en cas de transport d'objets longs.

Pour plus d'informations sur la **Désactivation de l'airbag passager avant**, se reporter à la rubrique correspondante.

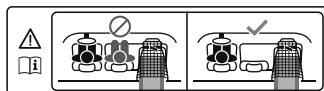


Mise en place de la housse de protection



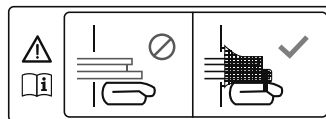
⚠ AVERTISSEMENT

Chaque fois que le dossier du siège latéral est rabattu et que la trappe de la cloison est ouverte, la housse de protection doit être installée.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas installer de passager en place centrale si le dossier du siège latéral droit est abaissé et la trappe de la cloison ouverte.



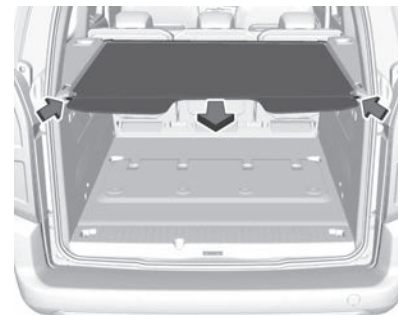
⚠ AVERTISSEMENT

Lors du chargement d'objets long, veiller à installer correctement la housse de protection. Lire attentivement la procédure suivante.

Cache-bagages

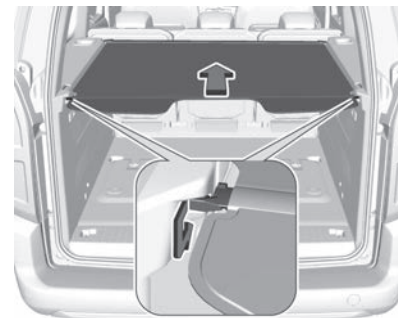
Cache-bagages arrière.
Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.

Fermeture du cache-bagages



Tirer sur le cache-bagages vers l'arrière et l'engager dans les supports latéraux.

Ouverture du cache-bagages



1

2

3

4

5

6

7

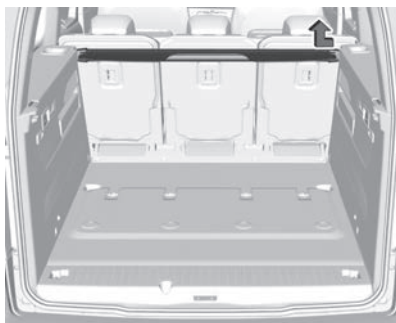
8

9

10

Retirer le cache-bagages des guidages latéraux. Guider le cache-bagages jusqu'à sa mise en place complète.

Dépose du cache-bagages



1. Ouvrir le cache-bagages.
2. Comprimer le cache-bagages d'un côté et le lever.
3. Enlever le cache-bagages.

Rangement dans le coffre



Si le cache-bagages n'est pas utilisé, le ranger dans le coffre.

Il peut être arrimé derrière les sièges de seconde ou de troisième rangée.

Montage du cache-bagages

Insérer le cache-bagages dans l'évidement d'un côté. Comprimer le cache-bagages de l'autre côté et l'engager dans l'évidement.

Plage arrière

Ne pas poser d'objets très lourds ou à angles vifs sur la plage arrière.

La charge maximale admissible est de **25 kg**. Avec des chargements hauts,

placer le filet de sécurité derrière les sièges arrière.

Pose de la plage arrière



La plage arrière peut être installée à deux positions.

Placer la plage arrière en engageant les dispositifs de retenue des deux côtés.

Levage de la plage arrière



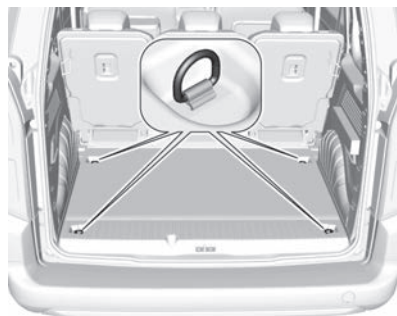
La plage arrière peut être levée depuis l'arrière, pour augmenter les possibilités dans le coffre.

Rangement dans le coffre



Placer le cache replié à la verticale derrière les dossiers de siège arrière.

Anneaux d'arrimage

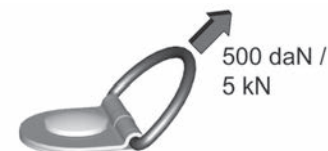


Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par exemple avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.



Les anneaux d'arrimage peuvent être situés sur le plancher du véhicule et / ou dans la cloison.

Le nombre et l'emplacement des anneaux d'arrimage peuvent varier en fonction du véhicule.



La force appliquée maximale sur les anneaux d'arrimage ne doit pas dépasser 500 daN / 5 kN / 5000 N.

Selon le pays, la force maximale peut être mentionnée sur une étiquette.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Les spécifications figurant sur l'étiquette ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

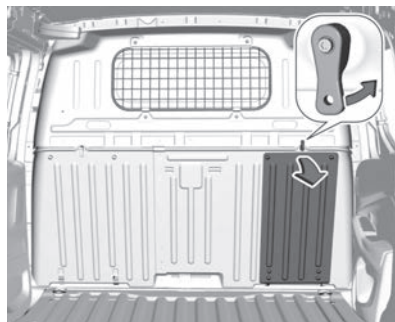
Système flexible de compartimentage du coffre



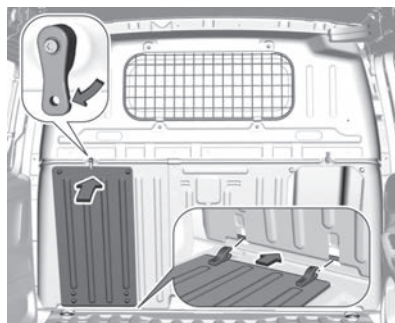
Selon version, une cloison derrière les sièges avant protège le conducteur et les passagers avant contre le risque de déplacement du chargement.

La cloison de séparation derrière le siège de passager peut comporter une trappe qui peut être retirée pour transporter des objets longs. Un couvercle protecteur est prévu dans le véhicule pour assurer la sécurité du transport. Si le dossier de siège passager extérieur est rabattu et si la trappe de la cloison de séparation est ouverte, le siège central doit rester libre.

Dépose de la trappe

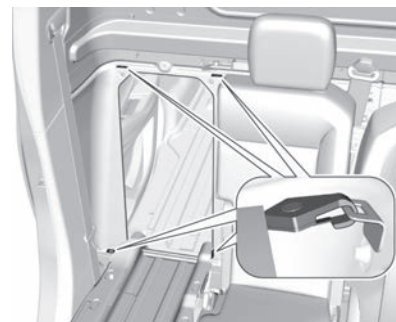


1. Relâcher le dispositif de verrouillage, abaisser la trappe puis la retirer.
2. Ranger la trappe derrière le siège conducteur.



3. Faire tourner le dispositif de verrouillage vers le haut.
4. Placer les charnières sur la trappe dans leur logement, lever la trappe et fermer le dispositif de verrouillage.

Pose de la housse de protection



1. Fixer les quatre crochets à emboîter de la housse de protection sur l'anneau d'arrimage correspondant.
2. Extraire l'appui-tête du dossier rabattu, en laissant deux encoches visibles sur la tige d'appui-tête.
3. Charger les objets.



4. Faire passer la sangle de la housse de protection autour de l'appuie-tête. Tendre la sangle en tirant sur l'extrémité libre.

Avec la housse de protection installée, la charge maximale admissible sur le dossier rabattu est de **100 kg**.

Filet de sécurité

Selon version, le filet de sécurité peut être monté derrière les sièges arrière ou, si les dossiers de siège arrière sont rabattus, derrière les sièges avant. Le transport de personnes est interdit derrière le filet de sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'anneau ISOFIX correspondant à la fixation de la sangle d'un siège enfant avec Top Tether.

Pose

Derrière les sièges arrière



1. Il existe des ouvertures d'installation des deux côtés dans l'encadrement du toit au-dessus des sièges arrière. Ouvrir les couvercles, suspendre et engager la tige de filet d'un côté, comprimer la tige, suspendre et engager l'autre côté.



2. Insérer les crochets de sangles de sécurité dans les anneaux d'arrimage derrière les sièges arrière. Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.
3. Les dossiers de siège arrière doivent être relevés.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Derrière les sièges avant



1. Il existe des ouvertures d'installation des deux côtés dans l'encadrement du toit au-dessus des sièges avant. Ouvrir les couvercles, suspendre et engager la tige de filet d'un côté, comprimer la tige, suspendre et engager l'autre côté.



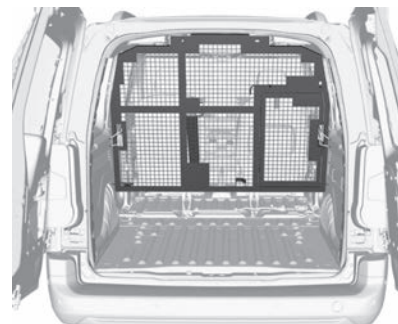
2. Enrouler la sangle autour de la barre placée sous l'assise de siège de conducteur avant. L'autre s'enroule autour de la barre du siège de passager. Ensuite, assujettir chaque crochet à la sangle correspondante. Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.
3. Abaisser les appuis-tête et rabattre les dossiers de siège arrière.

Trousse de premiers soins



Selon la version, la trousse de secours peut être rangée dans le coffre.

Grille de coffre



Selon la version, une partition protège le conducteur et les passagers contre

le risque de déplacement du chargement.



La partition peut être placée derrière les sièges avant ou arrière.



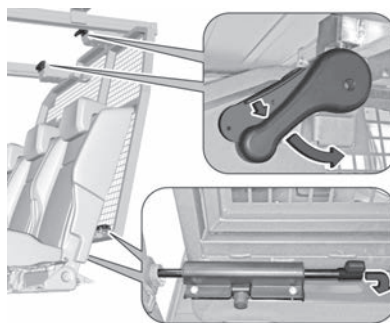
Il existe un volet dans la participation qui peut être ouvert pour transporter de longs objets. Un couvercle protecteur

est prévu dans le véhicule pour assurer la sécurité du transport.

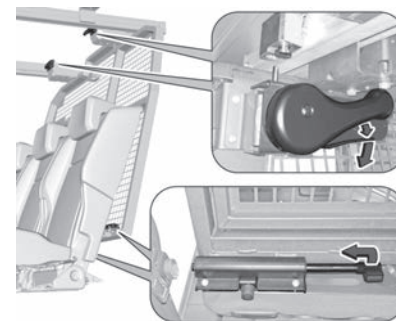
Si le dossier de siège latéral est rabattu et que le volet de partition est ouvert, le siège central doit rester libre.

Si le dossier de siège arrière est abaissé et si le volet est ouvert pour transporter de longs objets, le siège de passager avant doit rester libre.

Déplacement de la cloison de séparation



1. Relâcher les quatre dispositifs des verrouillages du haut et du bas de la cloison de séparation.
2. Pour le placement derrière les sièges avant, rabattre les dossiers des sièges arrière



3. Déplacer la cloison de séparation et verrouiller les quatre dispositifs de verrouillage du haut et du bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire preuve de prudence en actionnant les dispositifs de verrouillage du fond. Risque de pincement.

Ouverture de la trappe

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de placer des charges sur la barre de seuil du hayon **E**. Dans la mesure du possible, placer les charges sur les dossiers des sièges rabattus.

1

2

3

4

5

6

7

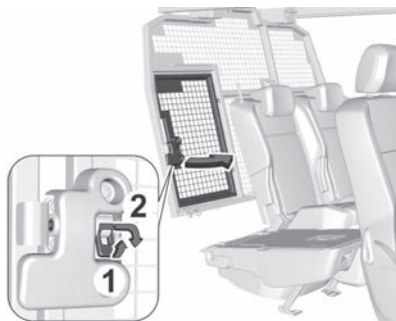
8

9

10

La charge maximale sur le seuil du hayon **E** est de : **20 kg**.

1. Selon la position de la cloison de séparation et la longueur de charge rabattue, le dossier de siège arrière extérieur et/ou le dossier de siège de passager.



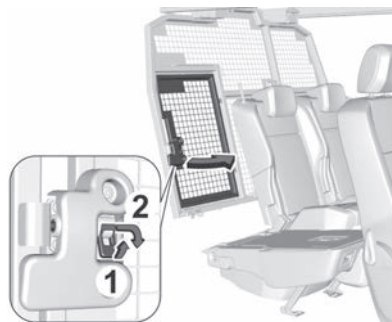
2. Relâcher le dispositif de verrouillage de la trappe et ouvrir la trappe.



3. Sécuriser la trappe au moyen de la tige.

Fermeture de la trappe

1. Fixer la tige dans le support.



2. Fermer la trappe et verrouiller le dispositif de verrouillage.
3. Redresser les sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre de charges derrière la cloison positionnée derrière le rang 2, si le dossier de la partie 2/3 de la banquette est rabattue.

i REMARQUE

Éviter de placer des charges lourdes sur le dossier rabattu du rang 1. Privilégier l'emplacement de charges lourdes sur le plancher.

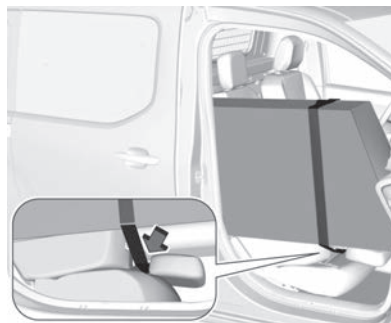
La charge maximale autorisée sur chacun des dossiers rabattus de la 2e rangée est de : **80 kg**.

Pose de la housse de protection

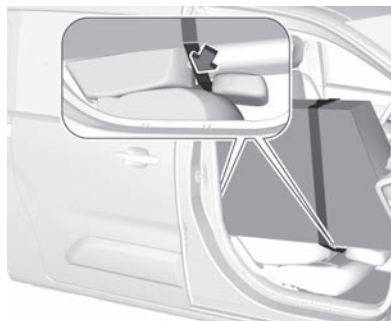
La housse de protection doit être posée si le dossier de siège latéral est rabattu et si la trappe de séparation est ouverte.



1. Fixer les quatre crochets à emboîter de la housse de protection sur l'anneau d'arrimage correspondant.
2. Extraire l'appuie-tête du dossier rabattu, en laissant deux encoches visibles sur la tige d'appuie-tête.
3. Charger les objets.



4. Faire passer la sangle de la housse de protection autour de l'appuie-tête. Tendre la sangle en tirant sur l'extrémité libre.



5. Si le chargement est placé sur le siège avant et arrière côté passa-

ger, passer une sangle sur chaque appuie-tête.

Avec la housse de protection installée, la charge maximale admissible sur chacun des dossiers rabattus est de **100 kg**.

Caractéristiques du fourgon compact intelligent



Drivedrawer

Un tiroir de rangement est prévu sous le siège conducteur.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

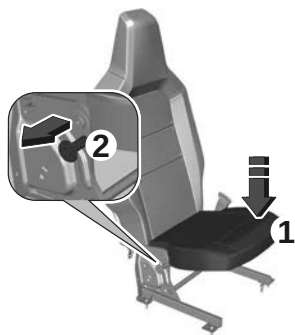
10

Utiliser le tiroir de rangement comme suit :

1. Soulever le tiroir pour le déverrouiller.
2. Faire coulisser le tiroir complètement avancée.
3. Faire coulisser le tiroir complètement vers l'arrière, puis verrouiller le tiroir.

Flexiseat

Rabattement



1. Pousser vers le bas et maintenir le bord (1) du siège, puis tirer sur la poignée jaune (2) pour libérer le verrou.

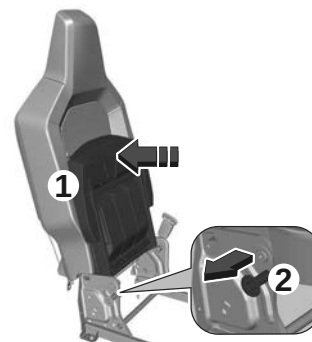


2. Tout en maintenant la poignée (2) tirée, rabattre le siège contre le dossier.
3. Relâcher la poignée jaune (2) pour verrouiller le siège et vérifier qu'il est verrouillé correctement.

i REMARQUE

Pour vérifier si le siège est complètement verrouillé, s'assurer que la poignée jaune (2) est entièrement enfoncée.

Déploiement



1. Appuyer sur le bord (1) du siège contre le dossier et tirer sur la poignée jaune (2) pour libérer le verrou.



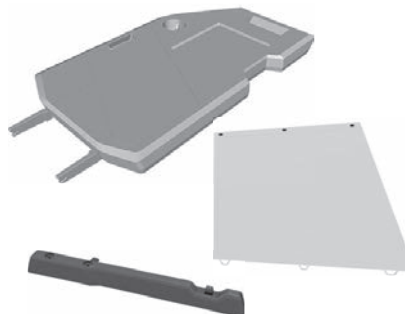
2. Tout en maintenant la poignée (2) tirée, pousser le siège vers le bas.
3. Relâcher la poignée jaune (2) pour verrouiller le siège et vérifier qu'il est verrouillé correctement.

i REMARQUE

Pour vérifier si le siège est complètement verrouillé, s'assurer que la poignée jaune (2) est entièrement enfoncée.

Modutable

La fonction Modutable comprend un ensemble d'accessoires conçus pour répondre aux besoins du client qui requiert des configurations d'habitacle flexibles, permettant une transition rapide entre les modes de transport de marchandises et de transport de passagers.



La Modutable comprend :

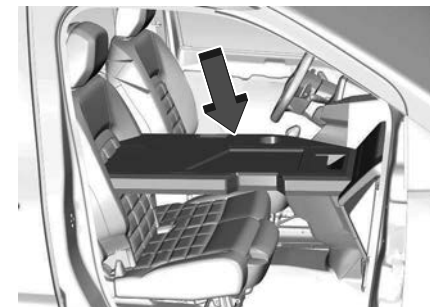
- une table montée sur le siège passager avec une tablette coulissante sur la partie supérieure et un porte-gobelet
- un filet de séparation pour séparer l'espace conducteur de l'espace passager avant
- un support pour l'installation du filet de séparation

La Modutable se range dans un sac souple à l'intérieur du coffre (fixé à la cloison).

Table côté passager

La tablette est équipée d'un porte-gobelet et d'une partie centrale coulissante pour permettre au conducteur de se restaurer ou d'effectuer d'autres acti-

vités (par exemple utiliser un ordinateur portable).



⚠ ATTENTION

La capacité de charge maximale de la tablette montée sur le siège passager est de 20 kg.

⚠ ATTENTION

La capacité de charge maximale de la section centrale coulissante est de 4 kg.

Veiller à ne pas dépasser la limite de poids indiquée sur les étiquettes de sécurité apposées sur la tablette.

1

2

3

4

5

6

7

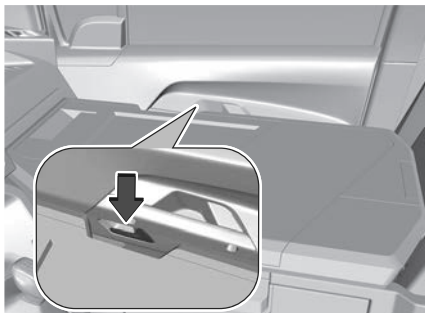
8

9

10

i REMARQUE

En cas de choc empêchant l'ouverture de la porte conducteur, la Modutable permet d'accéder à la poignée de la porte passager pour sortir du véhicule.

**Pose****⚠ DANGER**

Avant d'installer la table montée sur le siège passager, vérifier que l'air-bag passager avant est désactivé.

Se reporter à la page ➡ 50 pour savoir comment désactiver l'airbag passager avant.

i REMARQUE

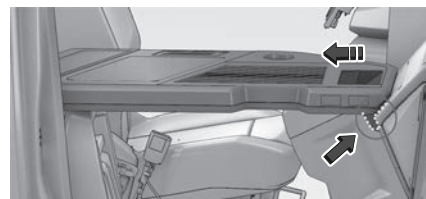
La Modutable doit être installée avec le siège en position fermée (replié) et doit rester replié pendant la conduite.

Veiller à ce que le siège soit complètement rabattu et sécurisé avant de commencer l'installation, afin de permettre un accès adéquat aux points de fixation et d'éviter toute interférence pendant le montage.

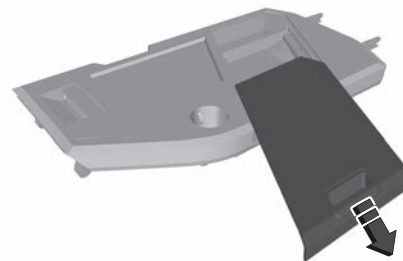
1. Accéder au coffre.
2. Récupérer le sac souple.
3. Ouvrir le sac souple et sortir la Modutable.
4. Accéder au côté passager avant.



5. Introduire les deux tiges dans les trous correspondants du dossier du siège passager.



6. Tirer la poignée vers l'arrière et rabattre l'avant de la table sur la planche de bord.
7. Relâcher la poignée et vérifier l'ajustement.



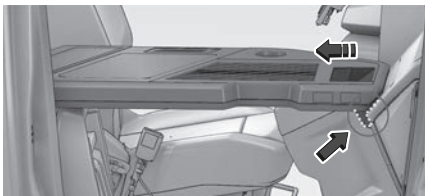
- En cas de besoin, il est possible de faire glisser la section centrale vers l'extérieur.

⚠ ATTENTION

Ne pas exercer de force excessive lors de la mise en place. En cas de résistance, vérifier l'alignement des guides et des éléments de verrouillage avant de continuer.

Dépose et rangement

- Accéder au côté passager avant.

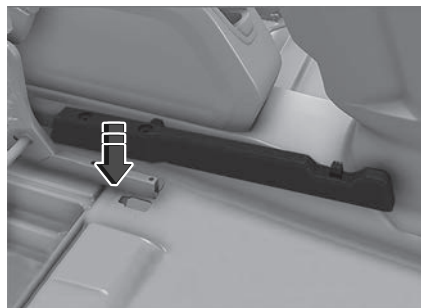


- Tirer le levier vers l'arrière pour déverrouiller la Modutable.
- Soulever l'extrémité avant de la Modutable et la dégager du dossier du siège passager.
- Ranger la tablette dans le sac souple fourni.
- Ranger le sac souple dans l'espace de chargement.

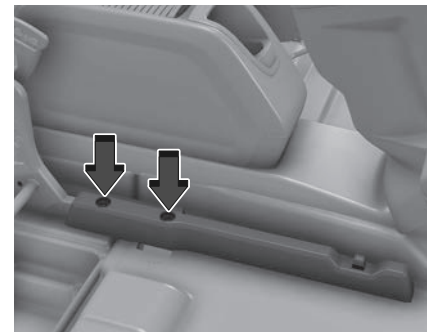
Filet de séparation

Filet de séparation entre les sièges avant pour créer une zone de rangement au niveau du siège passager avant.

Pour mettre en place le filet de séparation :



- Récupérer le support latéral dans le sac de la Modutable et le placer à l'emplacement prévu à l'intérieur du véhicule.



- Aligner les trous de montage du support avec les points de fixation correspondants du véhicule.
- S'assurer que l'extrémité avant du support est correctement engagée dans le guide tubulaire.
- Poser les vis Allen fournies. Ne pas trop serrer.

1

2

3

4

5

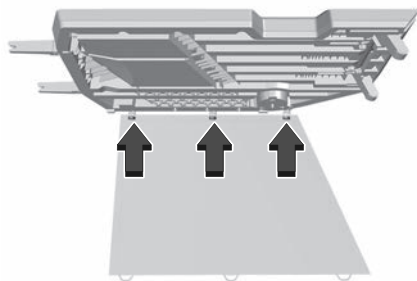
6

7

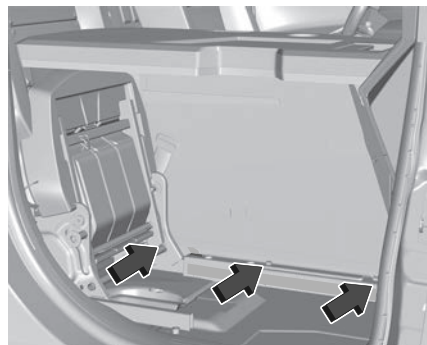
8

9

10



4. Récupérer la tablette côté passager et engager les crochets situés sous celle-ci avec les anneaux rigides du côté court du filet de séparation.
5. Installer la tablette côté passager avec le filet de séparation accroché (se reporter à la page ➡ 94).



6. Engager les élastiques du côté long du filet de séparation sur les crochets du support.

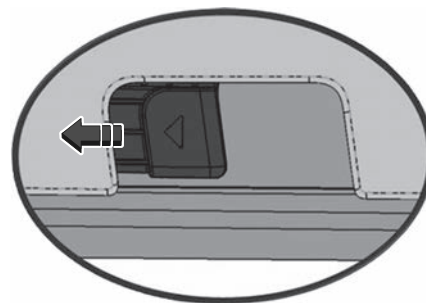
Pour retirer le filet de séparation, suivre les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

Dashbox

La dashbox dispose de deux espaces de rangement fermés et d'un porte-gobelet situés sur le haut de la planche de bord, un grand rangement au centre du tableau de bord et un plus petit devant le conducteur.



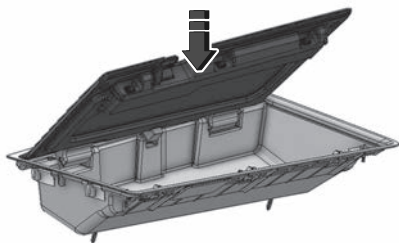
Ouverture



1. Appuyer sur la languette de verrouillage et la maintenir enfoncée vers la gauche.
2. Ouvrir le couvercle tout en maintenant la languette de verrouillage ouverte.

i REMARQUE

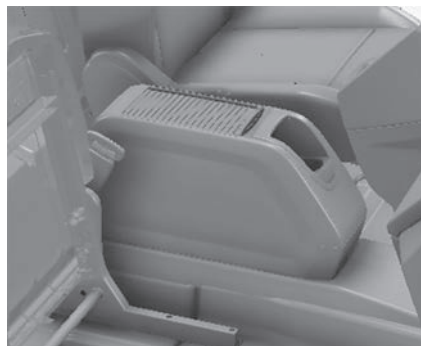
Le couvercle ne restera pas ouvert de lui-même.

Fermeture

1. Abaisser le couvercle.
2. Appuyer délicatement jusqu'à ce que le loquet s'engage.

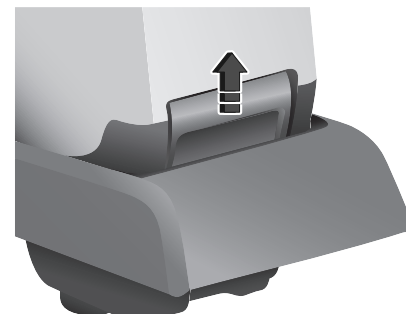
Moduconsole

La Moduconsole est un grand espace de rangement situé entre le siège conducteur et le siège passager.

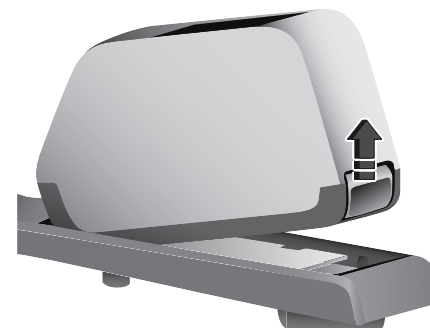
**Pose**

1. Insérer l'avant de la Moduconsole dans le point de fixation avant.
2. Abaisser l'arrière de la boîte et appuyer délicatement jusqu'à ce que le loquet se verrouille.

3. Vérifier que tout est bien fixé.

Dépose

1. Tirer sur la manette pour déverrouiller le loquet.



1

2

3

4

5

6

7

8

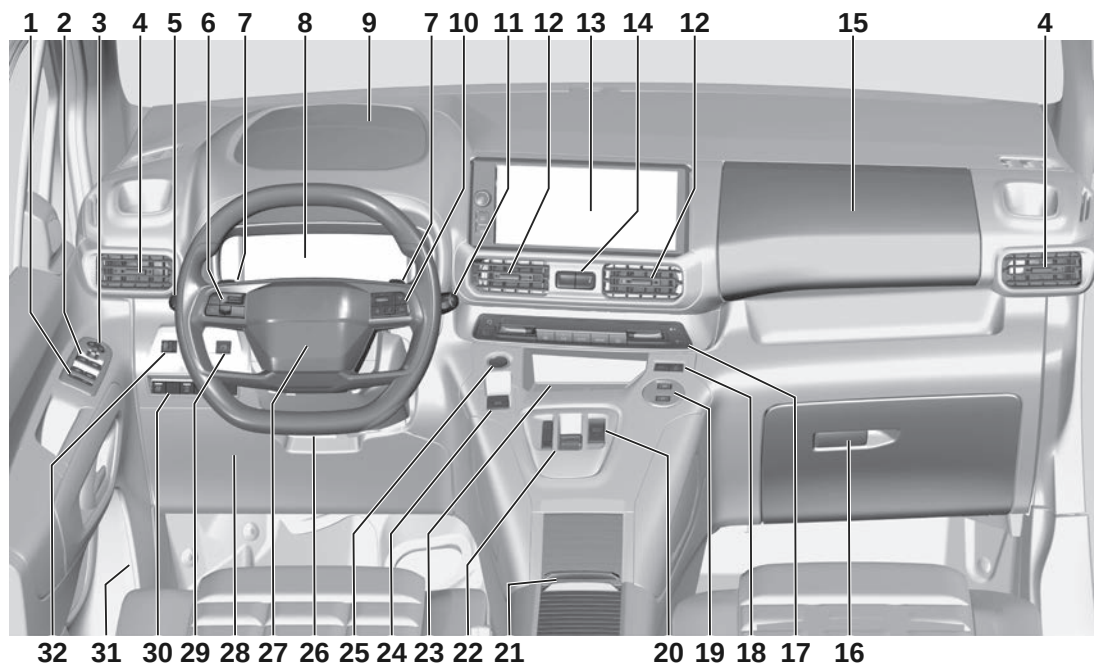
9

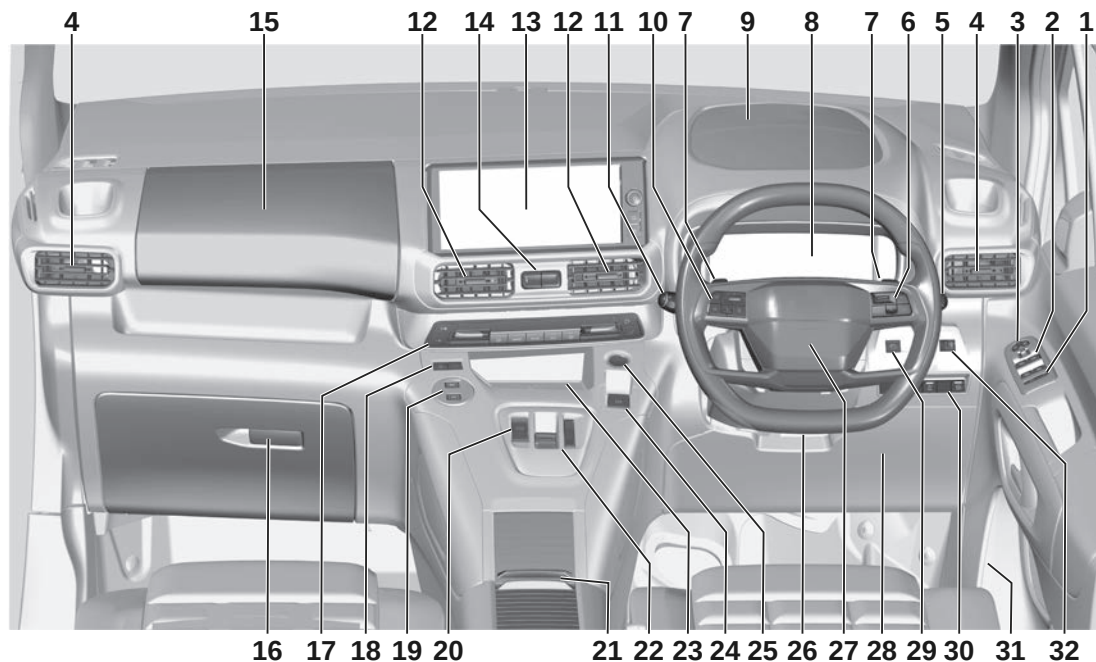
10

2. Soulever l'arrière de la Moduconsole et la retirer de son support.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

Présentation du tableau de bord





- 1 Déverrouillage de hayon, Sécurité enfants pour les vitres arrière
- 2 Lève-vitres électriques
- 3 Rétroviseurs extérieurs

- 4 Bouches d'aération latérales
- 5 Commandes d'éclairage externe

- 6 Régulateur de vitesse, Limiteur de vitesse, Atténuateur de choc mobile

7	Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique, Palettes de commande du frein régénératif (BEV)	22	Sélecteur de mode de conduite
8	Combiné d'instruments	23	Chargeur à induction
9	Rangement	24	Frein de stationnement électrique
10	Commandes d'infodivertissement	25	Bouton Start/Stop, Contacteur d'allumage
11	Levier de commande des essuie-glaces et lave-glaces	26	Réglage du volant
12	Bouches d'aération	27	Avertisseur sonore
13	Écran d'infodivertissement	28	Rangement
14	Feux de détresse, Verrouillage centralisé	29	Bouton de changement de page de groupe
15	Rangement	30	Aide au maintien dans la voie, Système Stop&Start, Volant chauffant, Sécurités enfants électriques, Pare-brise chauffant, Système de contrôle de pression des pneus, Préconditionnement thermique, Alerte d'angle mort latéral, Aide au stationnement
16	Boîte à gants	31	Déverrouillage du capot
17	Commandes de climatisation	32	Éclairage des instruments
18	Mode Éco, Contrôle électronique de stabilité et Antipatinage		
19	Ports USB		
20	Modes de conduite, Suspension sélective		
21	Stockage, chargeur à induction		

1

2

3

4

5

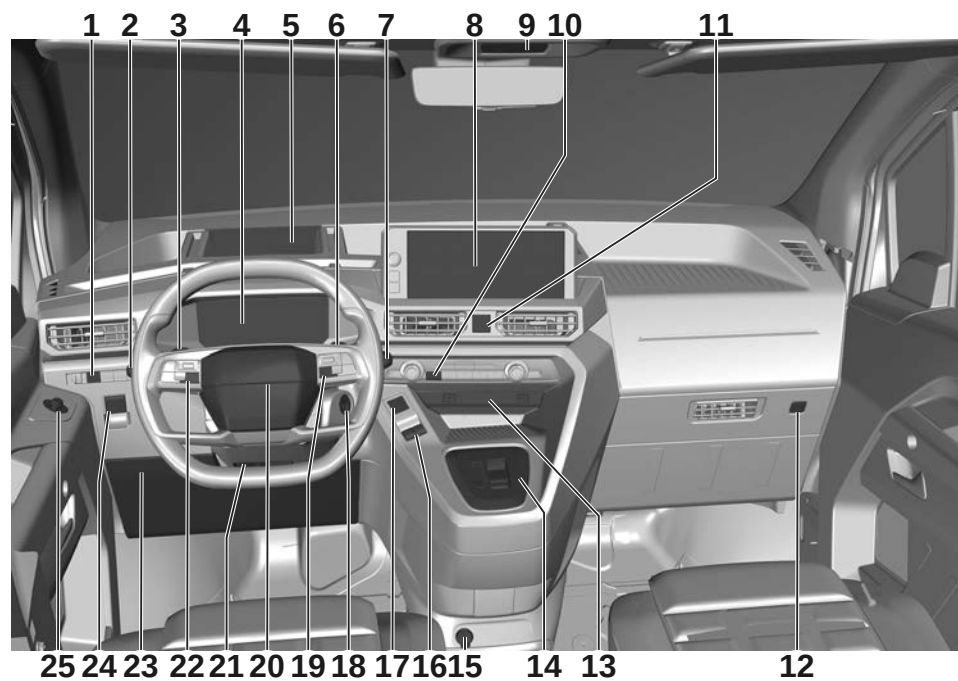
6

7

8

9

10





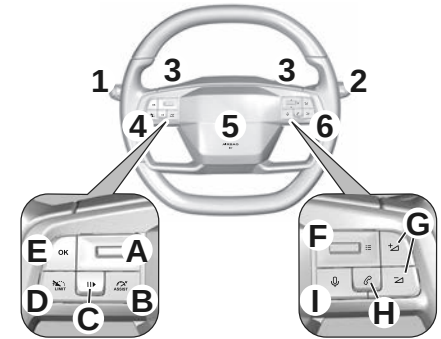
- 1 Barrette de commandes latérale
- 2 Levier de commande d'éclairage
- 3 Palette au volant gauche (-)
- 4 Combiné d'instruments
- 5 Rangement à l'avant
- 6 Palette au volant droite (+)
- 7 Levier de commande des essuie-glaces et lave-glaces
- 8 Écran d'infodivertissement
- 9 Témoins d'airbag et de ceinture de sécurité, boutons SOS et d'assistance, rétroviseur intérieur
- 10 Barrette de commandes centrale
- 11 Feux de détresse
- 12 Interrupteur de désactivation de l'airbag
- 13 Ports USB

- 14 Sélecteur de vitesse / mode de conduite
- 15 Prises de courant 12V et 220V
- 16 Lève-vitres électriques
- 17 Commande de verrouillage central
- 18 Bouton Start/Stop, Contacteur d'allumage
- 19 Commandes d'infodivertissement
- 20 Avertisseur sonore
- 21 Réglage du volant
- 22 Commandes des systèmes avancés d'aide à la conduite
- 23 Boîtier de fusibles
- 24 Frein de stationnement électrique
- 25 Commandes des rétroviseurs extérieurs

Commandes au volant

Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté

peuvent être actionnés via les commandes au volant.



- 1 Commandes d'éclairage extérieur
- 2 Commandes d'essuie-glaces / Lave-glace / Ordinateur de bord (fenêtre contextuelle)
- 3 Palettes de commande de boîte de vitesses automatique / Sélection du niveau de décélération (BEV)
- 4 Commandes des systèmes avancés d'aide à la conduite
- 5 Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
- 6 Commandes du système audio

- A** Augmentation / diminution du réglage de la vitesse / Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Atténuateur de choc mobile)
- B** Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
- C** Démarrage/Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Atténuateur de choc mobile avec fonction Stop&Go)
- D** Sélection / Désélection du limiteur
- E** Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse à la vitesse de consigne enregistrée / Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers
- F** Navigation dans le menu (Haut/Bas/Sélectionner)
- G** Fonction de réduction/augmentation du volume/sourdisse

- H** Accéder au menu Téléphone
Gérer les appels
Choix d'un smartphone

- I** Commandes vocales

Barrette de commandes latérale

Selon version



- 1 Aide au maintien dans la voie désactivée (maintenir enfoncé)
- 2 Auto
- 3 Préconditionnement thermique
- 4 Sécurité enfants électrique
- 5 Chauffage du volant
- 6 Chauffage du pare-brise
- 7 Mode KEY OFF

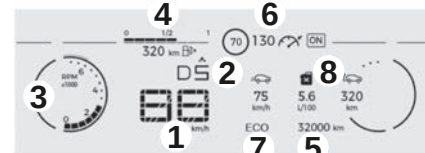
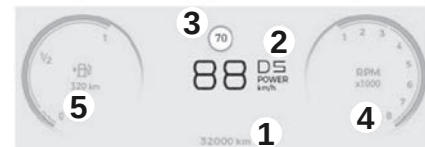
Combiné d'instruments

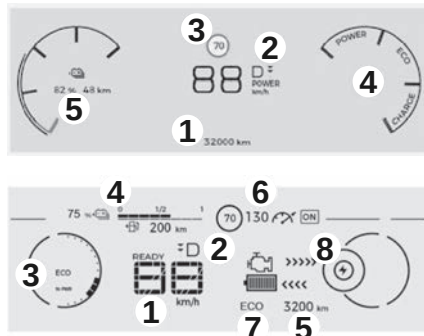
Selon version, différents combinés d'instruments sont disponibles.

Outre les voyants d'avertissement, jauge et indicateurs, les informations suivantes sont disponibles :

- compteur kilométrique journalier
- indication de rapport de vitesse
- informations de service
- messages véhicule et avertissement
- messages d'aide au conducteur
- messages instantanés
- informations sur l'infodivertissement

ICE



BEV

- 1 Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
- 2 Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique

Position du sélecteur de mode de conduite (BEV)
Indicateur de changement de vitesse (ICE)
Mode de conduite sélectionné
- 3 Zone personnalisable. Différentes pages peuvent être affichées.
- 4 Jauge de carburant (ICE)

Indicateur du niveau de charge (BEV)
Autonomie restante (km ou miles)

- 5 Totalisateur kilométrique (km ou miles)
- 6 Consignes du régulateur de vitesse ou du limiteur de vitesse

Affichage des panneaux reconnus
Indication des zones de danger (avec navigation connectée)
- 7 Mode de conduite sélectionné
- 8 Zone de personnalisation et des paramètres

Différentes pages peuvent être affichées.

Indicateur de rapport

▼ ou ▲ avec le chiffre à côté indique à quel moment un changement de rapport est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

Pages

Appuyer sur le bouton pour faire défiler plusieurs pages intégrées ou fermer un message contextuel.
Pages disponibles :

- Date / Heure / Température
- Ordinateur embarqué
- Niveau de liquide de refroidissement (ICE)
- AdBlue® (Diesel)
- Consommation thermique (BEV)
- Flux d'énergie (BEV)

Personnalisation

Le centre d'information conducteur peut être personnalisé via le menu à l'écran d'information.



Plusieurs pages peuvent être créées en choisissant des widgets que vous souhaitez afficher.

Widgets

Un widget est l'indication d'une information ou d'une jauge spécifique, par exemple des informations radio, des informations de navigation ou la jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.



Le combiné d'instruments peut afficher un widget par page, l'écran tactile peut contenir plusieurs widgets.

Pour ajouter un widget sur une page, appuyer sur .

Certains widgets sont disponibles en différentes tailles. Plus le widget est

grand, moins il est possible d'afficher de widgets sur une page.

Totalisateur kilométrique

La distance totale enregistrée est affichée en km.

Jauge de niveau de carburant

Le voyant  ou  s'allume en jaune si le niveau de carburant est bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

La flèche indique le côté du véhicule où se trouve la trappe à carburant.

La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Type A



Type B



Indicateur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

Type A



Type B



Indicateur de puissance

L'indicateur de puissance informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

Charge : La batterie haute tension est en cours de chargement avec l'énergie résultant du freinage ou de la décélération du véhicule.

Eco : Énergie optimale accessible dans tous les modes de conduite.

Power : Le véhicule est conduit avec un style de conduite dynamique axé sur les performances.

Type A



Type B



État de charge de la batterie haute tension

Affiche l'état de charge de la batterie haute tension.

Type A



Type B



Ordinateur de bord

L'ordinateur de bord affiche les informations du trajet actuel depuis la dernière réinitialisation.



Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-

glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Autonomie totale
- Consommation instantanée
- Consommation électrique instantanée
- Autonomie en km (BEV)
- Compteur de temps pour le mode Stop&Start

Trajets "1" puis "2" :

- Consommation moyenne
- Vitesse moyenne.
- Distance parcourue.

Le compteur horaire est réinitialisé chaque fois que le contact est mis.

Pour remettre à zéro un trajet, enfoncer le bouton pendant plus de deux secondes quand le trajet souhaité est affiché.

Type A



Type B



Remise à zéro du parcours

Pour réinitialiser les valeurs des deux trajets :

- 1. Appuyer brièvement sur la commande pour faire défiler jusqu'à la **page 1 d'affichage de l'autonomie**, puis maintenir la commande enfoncée pour remettre à **0** la valeur du trajet correspondant ;
- 2. Appuyer brièvement sur la commande pour faire défiler jusqu'à la **page 2 d'affichage de l'autonomie**, puis maintenir la commande enfoncée pour remettre à **0** la valeur du trajet correspondant.

Sur les véhicules BEV, lorsque le niveau de la batterie est supérieur à 95%, la réinitialisation des deux trajets dans les 30 secondes réinitialise l'affichage triple autonomie. ➡ 109

Définitions

Métrique	Unité	Définition
Autonomie	miles (km)	Autonomie restante avant que la batterie ou le réservoir de carburant ne soit vide.
Consommation instantanée	miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh (BEV) Mpg ou L/100km (Hybride 48V)	Consommation instantanée d'énergie/de carburant. Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.
Consommation moyenne	miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh (BEV) Mpg (L/100 km) (Hybride 48V)	Moyenne agrégée de la consommation d'énergie/de carburant depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne	Mph (km/h)	Vitesse moyenne agrégée depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord.
Distance parcourue	Miles (km)	Distance agrégée depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord

Affichage de l'autonomie (BEV)

Le combiné peut afficher plusieurs valeurs d'autonomie qui sont calculées à l'aide de différents algorithmes pour fournir au conducteur les meilleures informations concernant la gestion de l'énergie restante du véhicule. Deux de ces valeurs sont calculées selon la méthode **WLTP** : Autonomie **min.** et **max.**

Le test **WLTP** (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) est la

norme mondiale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, l'autonomie (pour les véhicules électriques) et les émissions d'échappement des voitures dans des conditions idéales (23°C, confort thermique désactivé, vitesse moyenne de 46 km/h en cycle combiné).

Affichage triple autonomie



Le widget d'autonomie affiche trois valeurs :

MIN Scénario le plus défavorable avec une consommation d'énergie élevée (conduite sur autoroute par basses températures).

Auto-nomie principale Autonomie estimée sur la base de la consommation moyenne d'énergie des trajets précédents. Également

affichée en permanence au combiné.

MAX Meilleur scénario possible avec une consommation d'énergie minimale. (Autonomie WLTP)

Après une réinitialisation de l'ordinateur de bord, l'**autonomie principale** correspondra à la valeur **max** jusqu'à ce que les valeurs de consommation d'énergie soient de nouveau calculées. ➡ 108

Ces valeurs fournissent une estimation de l'autonomie globale du véhicule en fonction du niveau de charge restant.

Le widget peut être sélectionné sur la page du sous-menu correspondant en utilisant les commandes de la **manette d'essuie-glace** pour faire défiler les widgets disponibles. En fonction de la configuration du véhicule, il peut rester affiché en permanence.

i REMARQUE

En tirant une remorque ou une caravane avec la connexion électrique activée, l'autonomie WLTP affichée peut être considérablement réduite.

Dans certaines conditions, l'autonomie réelle peut être égale ou inférieure à un tiers de l'autonomie de référence WLTP.

i REMARQUE

L'autonomie réelle peut varier considérablement en fonction du style de conduite et des conditions extérieures.

Le fait de réduire au minimum les fortes accélérations et les freinages et d'utiliser les fonctions de climatisation avec parcimonie améliorera l'autonomie.

Flux d'énergie

Ce menu affiche le flux d'énergie actuel dans le système électrique. Les composants sont mis en évidence lorsqu'ils sont actifs.

Pour accéder avec un **écran tactile de type 1** :

1. Appuyer sur 
2. Appuyer sur 
3. Sélectionner Flux d'énergie.

Différentes couleurs indiquent le moteur qui est utilisé et si l'énergie est régénérée.

- vert : régénération de l'énergie
- bleu : moteur électrique en marche

REMARQUE

Pour les véhicules équipés d'un **écran tactile de type 2** et d'une station de smartphone, ce menu ne peut être utilisé que via l'application MyOpel.

Témoins et cadrans

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote. Non accompagné d'un numéro : pour information uniquement.

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- (1) uniquement pour information.
- (2) information et avertissement
- (3) demander l'assistance d'un atelier
- (4) Arrêter le moteur, quitter le véhicule et demander l'assistance d'un atelier qualifié.
- (5) faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Témoins de couleur rouge STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Une défaillance grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une défaillance électrique majeure est détectée.
Effectuer (4).

Surchauffe de la batterie de traction (BEV)



Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



La température de la batterie de traction est trop élevée.
Effectuer (4).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Défaut de la batterie de traction (BEV)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.



La batterie de traction présente une défaillance.
Effectuer (5).

Défaillance du système (BEV)

Fixe.
Le système présente un défaut.
Effectuer (4).

Câble branché (BEV)

Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Température maximale du liquide de refroidissement

Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (4) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (5).

Pression d'huile moteur (ICE)

Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente un défaut (5).

Freinage

Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (4), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (5).



Fixe.
Le répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD) est défaillant.



Effectuer (4).

Frein de stationnement manuel

Fixe.
Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Frein de stationnement électrique

Fixe.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (4) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique. Couper le contact et effectuer (5).

Charge batterie 12V

Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).

Effectuer (4).

Si le frein de stationnement électrique cesse de fonctionner, immobiliser le véhicule :

- Installer la cale contre l'une des roues. Nettoyer et resserrer les coses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (5).

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore. La direction assistée est défaillante.

Effectuer (3).

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.
Une porte ou le coffre est mal fermé.

Témoins de couleur orange

Entretien



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande. Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message **"Défaut frein de stationnement"**.

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (2).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire"**.

Le système du système d'avertissement sonore présente un défaut.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles

- Reconnaissance des panneaux.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.

Effectuer (5).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Indicateur d'entretien**. ➡ 119

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

1. Démarrer le moteur.
2. Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
3. Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
4. Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
5. Relâcher la commande.
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
7. Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
8. Relâcher la commande et la pédale de frein.

Défaillance du frein de stationnement électrique



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande. Effectuer (2).



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de station-



nement électrique est défaillante.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Niveau mini de carburant (ICE)



Clignotant.

(2)

Niveau de la batterie de traction bas (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (Électrique)



Fixe.
Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piétons (BEV)



Fixe.
Défaillance de l'avertisseur sonore détectée.

Effectuer (3).

Préchauffage du moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à 30 secondes en conditions hivernales sévères)
(1)

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.
Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer. Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Présence d'eau dans le filtre à carburant (Diesel)



Clignotant.
(2)

Filtre à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer. Dès que les conditions de circula-

tion le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h (37 mph), avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules.

Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint. Faire rapidement réaliser l'appoint : effectuer (5).

AdBlue® (Diesel)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 2 400 et 800 km (1 500 et 500 miles).

Faire l'appoint d'AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** l'appoint d'AdBlue®.



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km (62 miles).

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage du moteur**.



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Pour redémarrer le moteur, faire l'appoint en AdBlue®.

Il est impératif de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Système d'antipollution SCR (diesel)

Système d'autodiagnostic moteur (ICE)



Clignotant.
Le système du contrôle moteur présente une défaillance.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement (5)**.



Fixe.

Le système d'antipollution présente une défaillance.
Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.



Fixe.
Une défaillance mineure du moteur est détectée.



Fixe.



Une défaillance majeure du moteur est détectée.

Sous-gonflage



Fixe.
La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.



Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Aide au stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un défaut.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"**.

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.
Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Freinage



Fixe.
Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Rouler prudemment.
Effectuer (3).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation** correspondante.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"**.

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système présente une défaillance.



À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.
Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.



Direction assistée



Fixe.
Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.
Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h. En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.
La régulation du système DSC/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.
Le système DSC/ASR présente une défaillance.

Effectuer (3).

Défaut du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "Défaillance du frein de stationnement".



Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.
Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Reconnaissance des panneaux routiers



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien dans la voie



Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation** correspondante.



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Le système présente une défaillance.



Effectuer (3).

Airbags



Affichage d'un message. L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.



Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag passager avant est activé. La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le

siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (voyant d'avertissement Airbags allumé).

Stop & Start (OFF)



Fixe.

Alerte Attention Conducteur



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Le système présente une défaillance. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.

Commutation automatique des feux



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message. Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

Témoins de couleur verte

Véhicule prêt à rouler (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage. Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Contrôle de descente en pente



Fixe
La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



Clignotant. La fonction entre en régulation. Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

Indicateurs de direction



Clignotement avec signal sonore.

Les feux clignotants sont allumés.

Feux de jour / Feux de position



Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux de route sont allumés.
Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.
Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux



Fixe.
La fonction est activée via l'écran tactile.



La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Témoins de couleur bleue

Feux de route



Fixe.

Témoins de couleur blanche/noire

Contrôle de descente en pente



Fixe
La fonction est activée mais actuellement en pause car la vitesse est trop élevée. Réduire la vitesse du véhicule en dessous de 30 km/h.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours). L'alerte est déclenchée lorsque la limite de distance ou de temps est atteinte, au premier des deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i REMARQUE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.

L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé de service



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km ou 21 jours. Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.



L'échéance de révision est dépassée. Effectuer la révision dès que possible.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.

i REMARQUE

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Indicateur de consommation du confort thermique

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments. L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements.

i REMARQUE

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.

Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Voyant d'avertissement de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement.

La zone rouge indique que la température de fonctionnement du moteur est trop élevée.

i REMARQUE

Si la température de liquide de refroidissement du moteur est trop élevée, arrêter le véhicule, couper le moteur. Danger pour le moteur. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Type A



Type B



Compte-tours

Affiche le régime du moteur.

Si possible, conduire dans la plage de régime inférieure sur chaque rapport.

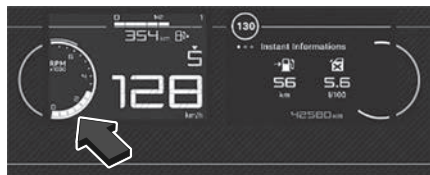
! ATTENTION

Le régime maximal autorisé est dépassé si l'é témoin atteint la zone d'avertissement rouge. Le moteur peut être endommagé.

Type A



Type B



Indicateur de consommation de confort

L'indicateur de consommation de confort informe sur la consommation électrique actuelle des appareils consommateurs thermiques suivants :

- chauffage
- climatisation
- pare-brise chauffant
- lunette arrière chauffante
- chauffage des sièges ;

Si le mode Eco est sélectionné, les performances des appareils consommateurs thermiques sont réduites.

Type A



Type B



Surveillance du niveau d'huile moteur

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche au combiné pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un niveau d'huile moteur normal est confirmé.

Si le niveau d'huile moteur est bas, le témoin clignote et un message d'avertissement est affiché dans le centre d'information conducteur.

Selon version,  clignote dans le centre d'information conducteur. Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge d'huile et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Une défaillance de mesure est indiquée par  ou un message dans le centre d'information conducteur avec . Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

Commandes de climatisation

Commande marche-arrêt de la climatisation



Commandes pour :

- **A/C** pour mettre le refroidissement en marche.

A/C de nouveau pour arrêter le refroidissement.

- 🌡 température
- 🚗 et 🚗 répartition d'air
- 🌀 vitesse de soufflerie
- ♻ recyclage d'air
- 🚗 lunette arrière et rétroviseurs extérieurs chauffants
- 🪑 sièges chauffants



Contient des gaz à effet de serre fluorés R134A

Selon la version et le pays de commercialisation, le système d'air conditionné contient des gaz à effet de serre fluorés R134A.

Température

Ajuster la température en tournant 🌡 sur la température souhaitée.

HI Chaud

LO Froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Diffusion d'air



Vers le pare-brise et les vitres latérales avant



Vers la tête via les bouches d'aération réglables



Vers les pieds et le pare-brise

Toutes les combinaisons sont possibles.

Vitesse de soufflerie

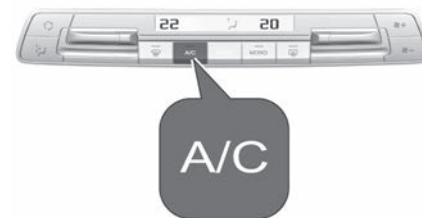


Régler le débit d'air en tournant 🌀 sur la vitesse souhaitée.

dans le sens horaire augmentation

dans le sens antihoraire Diminution du froid

Refroidissement A/C



Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et le ventilateur aussi.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Le refroidissement activé peut inhiber les arrêts automatiques (Stop&Start).

Recyclage d'air



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver le mode de recyclage d'air.

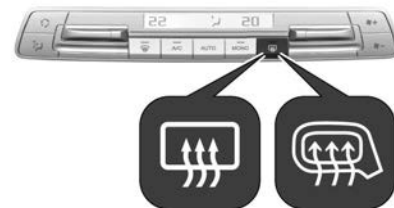
AVERTISSEMENT

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.

En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air dans l'habitacle, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers du véhicule.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Désembuage et dégivrage



- Appuyer sur  : l'air est dirigé vers le pare-brise.
- Régler le commutateur de température  sur le niveau le plus chaud.
- Régler la vitesse de ventilation  au maximum.
- Activer la lunette arrière chauffante 
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Arrêter le désembuage / dégivrage dès que cela est jugé nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet de diminuer la consommation de carburant.

Le désembuage - dégivrage ne peut fonctionner que moteur tournant.

Commande marche maximale-arrêt de la climatisation

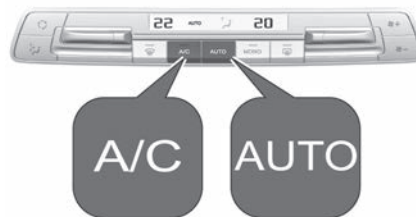


Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.

- Enclencher le refroidissement A/C.
- Appuyer sur pour activer le système de recyclage de l'air.
- Appuyer sur pour la répartition d'air.
- Placer le commutateur de température sur le niveau le plus froid.

- Régler la vitesse de ventilation au maximum.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération.

Commande de climatisation automatique



Réglage de base en vue d'un confort maximum :

1. Appuyer sur le bouton AUTO, la répartition de l'air et la vitesse de la soufflante seront réglées automatiquement.
2. Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une meilleure répartition d'air en mode automatique.
3. La climatisation doit être activée pour un fonctionnement optimal du

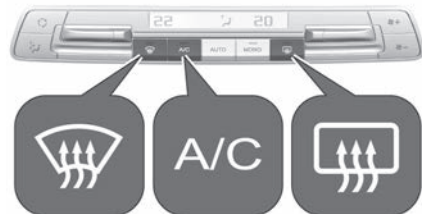
refroidissement et du désembuage. Appuyer sur A/C pour activer la climatisation. La LED du bouton signale l'activation.

4. Régler les températures souhaitées pour le conducteur et le passager avant à l'aide de la bague rotative des côtés gauche et droit. La température recommandée est de 22 °C.

Appuyer successivement sur AUTO pour sélectionner les réglages automatiques souhaités :

1. Soft Auto pour une répartition d'air douce et silencieuse.
2. Auto pour un confort thermique et une répartition d'air silencieuse.
3. Auto Fast pour une répartition d'air dynamique et efficace.

Commande désembuage/dégivrage maximum du pare-brise

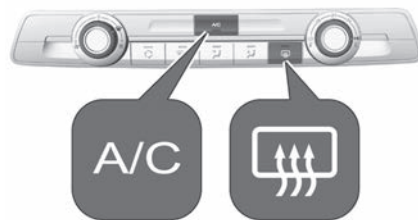


- Appuyer sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.
- La climatisation et le mode automatique sont automatiquement commutés en position de marche. La LED du bouton A/C s'allume, AUTO s'affiche à l'écran.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.

REMARQUE

Une pression sur quand le moteur est en marche empêche tout Autostop (Stop&Start) jusqu'à ce que le bouton soit de nouveau enfoncé.
Si est enfoncé pendant un Autostop (Stop&Start), le moteur redémarre automatiquement.

Commande désembuage/dégivrage de la lunette arrière



- Régler la vitesse de ventilation au maximum.

- Régler le commutateur de température sur le niveau le plus chaud.
- Mettre en fonction le refroidissement A/C, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante REAR.
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers la vitre latérale.

REMARQUE

Si les réglages de désembuage et de dégivrage sont sélectionnés, un Autostop peut être inhibé.
Si les réglages de désembuage et de dégivrage sont sélectionnés pendant que le moteur est en Autostop, le moteur redémarre automatiquement.

Réglage de la température

Ajuster la température en tournant sur la température souhaitée.

HI	Chaud
LO	Froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Réglage de la vitesse du pulseur d'air

Régler le débit d'air en tournant  sur la vitesse souhaitée.

dans le sens horaire augmentation

dans le sens antihoraire Diminution du froid

Bouches d'aération

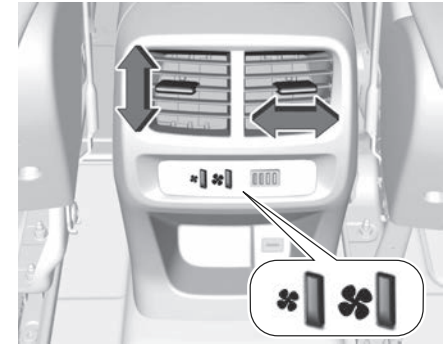
AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

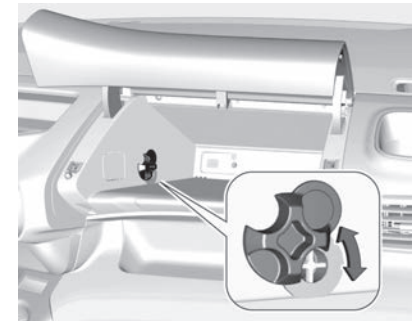
Bouches d'aération arrière de la console centrale



Pour activer la répartition de l'air climatisé / préchauffé via les bouches d'aération arrière, appuyer sur  .



Bouche d'aération de la boîte à gants



Faire tourner le curseur vers le haut ou le bas pour fermer ou ouvrir la bouche d'aération.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

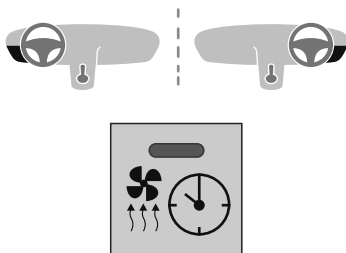
Bouches d'aération fixes

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les espaces pour les pieds.

Préconditionnement thermique

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.



L'état de fonctionnement du préconditionnement thermique est affiché par un indicateur à LED.

- Si la LED est allumée : Une minuterie a été réglée.
- Si la LED clignote : Le système fonctionne.

La LED s'éteint à la fin de l'opération de chauffage/ventilation ou lorsque le préconditionnement thermique est arrêté à l'aide de la télécommande.

REMARQUE

Le préconditionnement thermique s'active uniquement si le **contact est coupé** et que le **véhicule est verrouillé**.

Si le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 30%, le préconditionnement thermique n'est pas activé.

Lorsque le véhicule est branché, le chargement de la batterie est prioritaire sur le préconditionnement. Par conséquent, il ne peut être activé que si la batterie est chargée au-delà d'un seuil fixé à 80%. Si un chauffage/ventilation récurrent est programmé et que deux procé-

dures de chauffage/ventilation sont effectuées sans que le véhicule ne fonctionne, la programmation est désactivée. 60 minutes se sont écoulées entre deux demandes de chauffage.

Préconditionnement de la batterie ➡ 183

Réglage de la minuterie

REMARQUE

Plusieurs minuteries peuvent être programmées et enregistrées. Il est recommandé de programmer le préconditionnement thermique avec le véhicule branché, afin d'optimiser les performances à long terme de la batterie haute tension.

En fonction du système d'infodivertissement, il existe différentes façons d'utiliser le chargement programmable via l'écran d'information :

Type A

1. Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir les paramètres de climatisation
2. Appuyer sur **OPTIONS**.

3. Appuyer sur  ou sélectionner le menu pour le préconditionnement thermique.
4. Appuyer sur **+** pour définir une nouvelle minuterie.
5. Appuyer sur **--:--**.
6. Saisir l'heure et le jour.
7. Appuyer sur **✓** pour confirmer les réglages.
8. Appuyer sur **ON** pour activer la minuterie.
9. Pour supprimer une minuterie, appuyer sur  en haut de l'écran d'information et supprimer la minuterie indésirable.
10. Le système demande si l'on souhaite vraiment effacer les données. Valider.

La procédure de chauffage / ventilation commence environ 45 minutes avec un moteur diesel et 30 minutes avec un moteur essence avant l'heure programmée et elle est maintenue ensuite pendant 10 minutes.

Ce temps de pré-conditionnement dure jusqu'à 45 minutes avec un moteur diesel et jusqu'à 30 minutes avec un moteur essence.

Type B



1. Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir les paramètres de climatisation
2. Toucher , puis sélectionner le menu de réglages du préconditionnement.
3. Sélectionner **+** pour définir une nouvelle minuterie ou toucher  à côté d'une minuterie pour la modifier.
4. Activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, sélectionner la minuterie souhaitée et appuyer sur  dans le coin inférieur gauche de l'écran.

La procédure de chauffage/ventilation commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché, ou 20 minutes avant l'heure programmée lorsqu'il n'est pas branché et elle est maintenue ensuite pendant 10 minutes.

Type C



1. Appui court : affichage des réglages du véhicule.
2. Basculer vers le haut ou vers le bas et sélectionner le menu des réglages de la climatisation. Appuyer sur le commutateur à bascule pour valider la sélection.
3. Sélectionner le menu des paramètres de préconditionnement et choisir une des options suivantes :
 - a. Nouvelle condition préalable
 - b. Condition préalable déjà existante
4. Appuyer sur le commutateur à bascule pour définir une nouvelle minuterie.

5. Sélectionner l'heure et la date et appuyer sur le commutateur à bascule pour confirmer.
6. Appuyer sur le commutateur à bascule pour valider la minuterie.

AVERTISSEMENT

Le chauffage programmable est alimenté par le réservoir à carburant du véhicule. Avant utilisation, s'assurer que la quantité de carburant restante est suffisante. Si le réservoir à carburant est en réserve, il est fortement recommandé de ne pas programmer le chauffage.



Le chauffage additionnel doit être impérativement éteint pendant l'approvisionnement en carburant pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion.

AVERTISSEMENT

Pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage additionnel ne doit pas être utilisé, même

pour de courtes périodes, en milieu fermé comme un garage ou un atelier non équipés de système d'aspiration des gaz d'échappement. Ne pas garer le véhicule sur une surface inflammable (herbes sèches, feuilles mortes, papiers...) - Risque d'incendie !

AVERTISSEMENT

Les surfaces vitrées comme la lunette arrière ou le pare-brise peuvent devenir très chaudes par endroits.

Ne jamais poser d'objets sur ces surfaces ; ne jamais toucher ces surfaces - Risque de brûlures !

Désembuage / Dégivrage de la lunette et/ou des rétroviseurs extérieurs



Appuyer sur l'un de ces boutons pour mettre en marche / arrêter le désembuage / dégivrage de la lunette et des rétroviseurs extérieurs (selon version). Le voyant de la touche est allumé quand la fonction est activée. Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.



Éteindre le désembuage/dégivrage dès que vous le jugerez nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet

une diminution de la consommation de carburant.

i REMARQUE

Le désembuage - dégivrage ne peut fonctionner que moteur tournant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière

AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie due aux réflexions
- des effets d'écran

Menu



Pression brève : pour activer/désactiver le système ou couper le son
Pression longue : pour passer en mode d'attente
Tourner : régler le volume



Affiche l'écran d'accueil



Affiche le menu des ADAS (systèmes avancés d'aide à la conduite)



Affiche le menu des réglages de date / heure



Affiche le menu de l'application Energy



Affiche le menu des commandes vocales



Affiche le menu du guide du système



Affiche le menu des réglages de climatisation



Affiche le menu de la radio et média



Affiche le menu Mirror Screen



Affiche le menu de navigation



Affiche le menu du téléphone
Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque la projection du téléphone est active



Pression brève : pour activer/désactiver le système ou couper le son
Pression longue : pour passer en mode d'attente
Tourner : régler le volume



Affiche l'écran d'accueil



Affiche le menu des ADAS (systèmes avancés d'aide à la conduite)



Affiche le menu de la radio et média



Affiche le menu du téléphone
Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque la projection du téléphone est active



Affiche le menu de navigation

REMARQUE

Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.opel.com/tools/oss-source-codes.html>

Le système émet et/ou reçoit des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE.

Les constructeurs du système indiqué déclarent que ce dernier est conforme à la Directive 2014/53/UE.

Profils

Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.

En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des paramètres différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.

Pour afficher les paramètres de profil, ouvrir l'application Paramètres et appuyer sur le menu Profil.

Création d'un profil

Le profil "Invité" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de le compléter et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé. Pour créer un nouveau profil, appuyer sur **+**.

Les paramètres suivants peuvent être réglés pour chaque profil :

- nom du profil
- avatar
- périphérique associé

Une fois qu'un nouveau profil est créé, les paramètres du profil peuvent être modifiés à tout moment en appuyant sur .

Suppression d'un profil

Pour supprimer un profil, appuyer sur à côté du profil correspondant et sélectionner . Le profil invité ne peut pas être supprimé.

Le profil invité est un profil par défaut. Il est actif lorsque aucun autre profil n'a été créé ou n'est actif.

Mise à jour du système

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance à l'aide de la technologie "Over the Air". Celle-ci met à jour le véhicule par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi).

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'ecall) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'historique des mises à jour est disponible par l'application ou en ligne sur le site Web du fabricant.

S'assurer que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau Wi-Fi ou le réseau mobile. ➡ 143

- Les paramètres de confidentialité ne sont pas réglés sur le mode privé.



- Le véhicule est garé sur un terrain plat.
- Le moteur est éteint.
- Le contact est mis.
- BEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique



Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application Paramètres.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application  à l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet Mise à jour.
3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en cliquant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche à l'écran tactile.

Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran. Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si une mise à jour n'est toujours pas affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

ATTENTION

Le moteur doit être arrêté lors de l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de chargement.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour

- Reporter l'installation

En cas de report, le message contextuel s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur.

La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2 heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé.

Au prochain démarrage du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès.

Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application ou un atelier qualifié.

Personnalisation

Le centre d'information conducteur et l'écran d'information peuvent être personnalisés.

Pour afficher le menu Personnalisation, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Personnalisation.

Couleur de l'écran

La couleur de l'arrière-plan du centre d'information conducteur et de l'écran d'information peut être choisie. La cou-

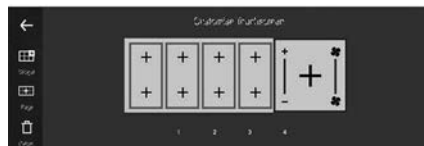
leur de l'arrière-plan choisie s'affiche immédiatement dans le centre d'information conducteur et l'écran d'information.

Ambiance sonore

Un son sport actif pour le mode Sport peut être activé ou désactivé.

Pages

Plusieurs pages personnalisées peuvent être créées pour le combiné d'instruments et l'écran d'information.



Chaque page peut être personnalisée en choisissant les widgets à afficher.

Pour ajouter une page, appuyer sur



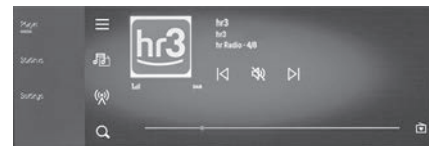
Pour supprimer une page, faire glisser et déposer la page correspondante sur .

Radio

Choix des médias

Afficher l'écran audio en appuyant sur  dans l'aperçu des applications.

Appuyer sur  pour basculer entre la radio et un périphérique externe connecté comme source audio.



Choix de la fréquence radio

Pour régler une fréquence radio spécifique, appuyer sur .

Un pavé numérique s'affiche.

Entrer la fréquence désirée et appuyer sur  pour confirmer.

Gamme d'ondes

Pour sélectionner la gamme d'ondes, appuyer sur .

Sélection d'une station de radio

Appuyer brièvement sur **▶** pour effectuer une recherche automatique de la station de radio suivante.

Appuyer sur **▶** et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio suivantes.

Appuyer brièvement sur **◀** pour effectuer une recherche automatique de la station de radio précédente.

Appuyer sur **◀** et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio précédentes.

Recherche manuelle d'émetteurs

Faire un appui long sur **<** ou **>**.

Relâcher quand la fréquence requise est presque atteinte.

La prochaine station captable est cherchée et est automatiquement diffusée.

Liste des stations

Toutes les stations radio disponibles seront affichées dans une liste en touchant l'entrée de liste dans le menu radio sur le côté gauche de l'écran.

Enregistrement des émetteurs favoris

Jusqu'à 24 émetteurs radio de toutes les bandes de fréquences peuvent être enregistrés comme favoris dans la liste **Préréglages**.

Appuyer sur **Préréglages** pour afficher les boutons de présélection.

Enregistrement de l'émetteur actif actuellement

Maintenir le bouton désiré enfoncé pendant quelques secondes dans la liste **Préréglages**. Le nom de fréquence ou d'émetteur concerné s'affiche sur le bouton.

Si un émetteur est déjà enregistré sur un bouton de présélection, cet émetteur est écrasé par le nouveau.

Sinon, toucher **★** Mem dans le menu principal de la radio pour mémoriser la station actuellement active.

Enregistrement d'un émetteur depuis une liste d'émetteurs

Sélectionner Liste puis sélectionner la station désirée.

Pour mémoriser une station de la liste des stations, toucher brièvement **★** à côté de la station désirée. La station est

mémorisée et le numéro de la touche de préréglage s'affiche alors. Pour supprimer une station, toucher de nouveau **★**.

Sinon, toucher longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'elle soit mémorisée.

Pour supprimer la station, toucher de nouveau longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'un message correspondant s'affiche.

Retrouver les stations

Au menu principal de la radio, sélectionner **Préréglages**. Toucher brièvement le bouton de présélection de l'émetteur désiré.

Mémorisation d'une station de radio

Pour enregistrer la station de radio actuelle, toucher **☑** pour accéder à la station, puis toucher **+** dans la partie inférieure de l'écran.

Les boutons qui sont déjà utilisés pour des stations de radio peuvent être écrasés.

Les boutons inutilisés pour l'enregistrement des stations de radio seront indiqués par **+**.

Autrement, il est possible d'enregistrer des stations de radio en appuyant sur l'icône de cœur correspondante dans la liste des stations.

Les stations de radio enregistrées sont affichées ou masquées en appuyant sur .

Les stations de radio enregistrées seront alignées dans la partie inférieure de l'écran.

Appuyer sur la station de radio souhaitée pour la syntoniser.

Paramètres audio

Appuyer sur , sélectionner **OPTIONS** puis **Paramètres audio** pour ouvrir le menu correspondant.

Tonalité

Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour optimiser la tonalité pour un style spécifique de musique (par exemple **Pop-Rock** ou **Classique**).

Pour régler la tonalité individuellement, sélectionner **Utilisateur**. Modifier les paramètres à votre convenance.

Pour retrouver les réglages par défaut, sélectionner .

Balance et fader

Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour régler la répartition du volume à l'intérieur du véhicule (par exemple **Tous les passagers** ou **Avant uniquement**).

Pour régler les paramètres individuellement, déplacer le curseur sur l'écran jusqu'au point désiré.

Pour retrouver les réglages par défaut, sélectionner .

Son

Il est possible d'activer ou de désactiver le volume lié à la vitesse ou aux tonalités des touches.

Activation des annonces trafic

De nombreux émetteurs RDS diffusent des annonces de circulation. Si la fonction d'annonces de circulation est activée, la diffusion de la radio ou la lecture du média est interrompue pendant la durée de l'annonce de circulation. Pour activer les annonces sur la circulation, accéder au menu **OPTIONS** puis activer **TA**.

Si **TA** est activé, **TA** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Activation RDS

Dans le menu principal de la radio, toucher **OPTIONS** et activer **RDS**.

Si **RDS** est activé, **RDS** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Texte radio

Si RDS est activé, l'information du programme de radio actif actuellement ou de la piste de musique lue actuellement s'affiche sous le nom du programme. Pour afficher ou masquer les informations, accéder au menu **OPTIONS** puis activer ou désactiver **Information**.

Digital audio broadcasting

Digital Audio Broadcasting (DAB) diffuse les stations radio de manière numérique.

Les stations DAB sont indiquées par un nom au lieu d'une fréquence de réception.

Liaison FM-DAB

Cette fonction active la commutation entre une station FM et une station DAB correspondante et vice versa.

La commutation entre FM et DAB survient dès qu'une station DAB correspondante est disponible. Cependant, il est recommandé d'enregistrer les stations favorites comme stations DAB pour réduire la fréquence de commutation.

Le passage de la DAB à la FM se produit si le signal est trop faible pour être capté par le récepteur et que la station FM correspondante est disponible.

REMARQUE

Après le changement, le volume peut être différent.

Activation

Une condition préalable est que **RDS** soit activé avant l'activation de la liaison FM-DAB.

Pour activer la liaison FM-DAB, sélectionner **OPTIONS** au menu principal de la radio puis sélectionner **Suivi FM-DAB**.

Le symbole suivant s'affiche lorsque la liaison FM-DAB est activée :



Désactivation

Pour désactiver la liaison FM-DAB, sélectionner **OPTIONS** au menu principal de la radio puis désélectionner **Suivi FM-DAB**.

La liaison FM-DAB est automatiquement désactivée lorsque **RDS** est désactivé.

Multimedia Pro Type 1

Widgets

Un widget est l'indication d'une information ou d'une jauge spécifique, par exemple des informations radio, des informations de navigation ou la jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.



Le centre d'information conducteur peut afficher un widget par page, l'écran d'information peut contenir plusieurs widgets.

Pour ajouter un widget sur une page, appuyer sur .

Certains widgets sont disponibles en différentes tailles. Plus le widget est grand, moins il est possible d'afficher de widgets sur une page.

Informations générales

Barre d'état

La barre d'état est la barre en haut de l'écran. Elle peut indiquer :

- l'heure
- la température extérieure
- l'état de la connexion Wi-Fi
- Bluetooth®
- la réception mobile
- les fonctions activées, par exemple climatisation

Utilisations de l'écran

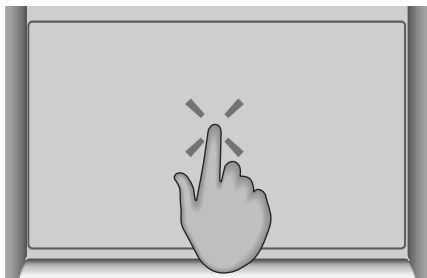
L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

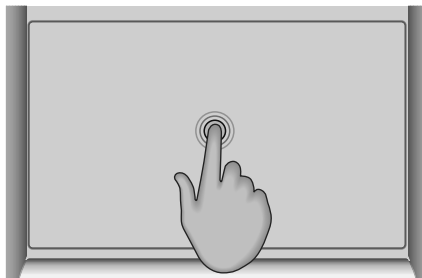
Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

Appui



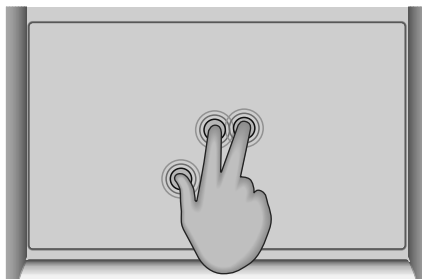
Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Appui et maintien



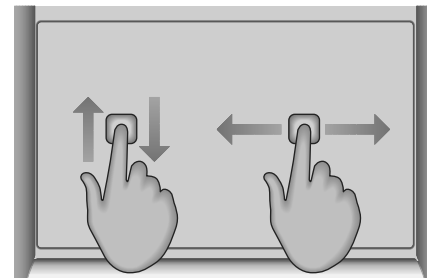
Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Accès rapide à trois doigts



La touche sert à afficher l'aperçu des applications.

Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Retour à l'écran précédent

Pour retourner à l'écran précédent, appuyer sur ← dans le coin supérieur gauche de l'écran. L'écran audio s'affiche en appuyant ← sur l'écran d'accueil.

Retour à l'écran d'accueil

Pour retourner à l'écran d'accueil, appuyer sur ↗.

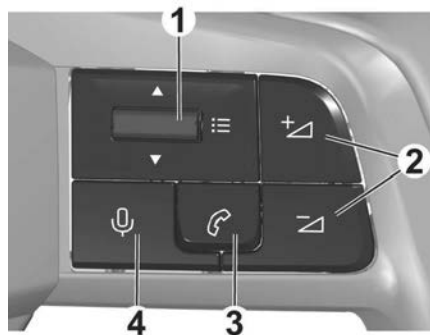
Affichage et masquage du menu

Dans une application, le menu peut être affiché et masqué en appuyant sur ≡.

Panneau de commande

Se reporter à la page ➡ 132

Commandes au volant



1 Basculer vers le haut ou le bas : sélectionner la station de radio ou la piste précédente/suivante ou parcourir la liste des appels récents. Appui court : afficher un menu ou valider une sélection.

2 Appui court : régler le volume ou rétablir le son.
Appui long sur  : couper le son.

3 Appui court : accepter un appel entrant, raccrocher, afficher la liste

des appels récents ou afficher l'écran de projection du téléphone.
Appui long : refuser un appel entrant.

4 Appui court : activer l'assistance vocale du système d'infodivertissement.
Appui long : activer l'assistance vocale du téléphone mobile connecté.

Applications



Pour afficher une liste de toutes les applications disponibles, appuyer sur .

Autrement, l'aperçu des applications peut être affiché en appuyant sur l'écran avec 3 doigts.

Commandes vocales

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent être générées par intelligence artificielle.

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turquie) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système. Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

La reconnaissance vocale intégrée peut être utilisée pour actionner le système d'infodivertissement via les commandes vocales.

Activer la reconnaissance vocale :

1. Appuyer sur  au volant.

ou

1. Appuyer sur  à l'écran d'information

puis

2. Dire "**Hey Opel**"

REMARQUE

Après avoir appuyé sur  au volant ou sur  à l'écran d'informations,

attendre le bip avant d'énoncer une commande vocale.

Pour afficher des exemples de commandes vocales, ouvrir le menu d'aide  à l'écran d'information. Les exemples sont triés par catégories, par exemple radio ou navigation.

Assistant IA

L'assistant IA fait partie des Services connectés et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Pour activer l'assistant IA, utiliser la même commande vocale "**Hello Opel**".

Navigation



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher

l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir l'application Navigation.



Démarrage d'un guidage routier

Pour démarrer un guidage routier, appuyer sur  pour saisir une adresse à l'aide d'un clavier.

Après avoir saisi les premières lettres de l'adresse, les adresses correspondantes s'affichent.

Une fois l'adresse saisie, plusieurs itinéraires peuvent s'afficher sur la carte. En choisir un avant de lancer le guidage routier.

Guidage routier actif

Pendant un guidage routier actif, des informations concernant l'itinéraire, par exemple l'heure d'arrivée prévue et la distance, s'affichent à l'écran.

Pour activer ou désactiver les invites vocales du guidage routier, appuyer sur .

Pour modifier l'itinéraire, ajouter un arrêt, par exemple un restaurant ou une station-service, ou pour afficher des

instructions, toucher les trois points sur la barre latérale de l'écran.

Paramètres d'itinéraire

Pour ouvrir le menu Paramètres, appuyer sur les trois points sur la barre latérale de l'écran, puis appuyer sur le menu Paramètres .

Appuyer sur  pour afficher les téléchargements de carte, pour définir la couleur de la carte, pour définir les points d'intérêt affichés sur la carte et d'autres paramètres de carte, pour définir les informations d'arrivée, pour configurer la barre latérale sur l'écran de guidage routier, pour définir l'orientation de la carte ou pour afficher l'autonomie du véhicule sur la carte.

Appuyer sur  pour définir les options de changement d'itinéraire, pour définir les types d'itinéraire préférés (rapide, court, écologique) ou pour éviter des itinéraires spécifiques (routes à péage, routes non goudronnées, etc.).

Appuyer sur  pour définir les types d'invites vocales, d'alertes et de sons.

Appuyer sur  pour définir les informations privées (conserver l'historique du trajet, les destinations fréquentes, etc.).

Mises à jour de cartes

Lorsque les services connectés sont activés, la carte de la région actuelle est automatiquement mise à jour.

Lorsque le système est connecté à un réseau Wi-Fi, les cartes de toutes les autres régions peuvent être mises à jour via le menu Cartes et affichage  dans le menu Paramètres .

AVERTISSEMENT

Avertissement La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.

En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

EV Routing

i REMARQUE

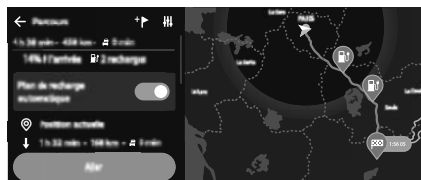
EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Le système EV Routing intégré pour véhicules électriques, qui fait partie du système de navigation, permet de planifier les trajets les plus efficaces, en tenant compte des arrêts de charge et du temps de charge nécessaire, des détails à chaque station de recharge ainsi que de l'autonomie du véhicule et des informations sur le trafic.

EV Routing s'adapte également lorsque les conditions changent, par exemple en cas de déviations ou de trafic, et propose les trajets les plus efficaces possibles.

Pour programmer un trajet à l'aide de EV Routing :

1. Dire **"Hey Opel"**.
 2. Dire l'adresse de destination.
- ou
1. Taper l'adresse de destination.



Connectivité

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

i REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

i REMARQUE

Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur

la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel d'assistance. Ces fonctions sont automatiquement activées. Des conditions générales s'appliquent.

Appel d'urgence ➡ 242

Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu Connectivité, ouvrir l'application Paramètres ⚙️ et appuyer sur le menu Connectivité. Paramètres disponibles :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi

- paramètres de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec le profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé", ou avec un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

i REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

i REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

i REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

i REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données

que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran d'information du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Connectivité"**.



Sélectionner **"Paramètres de confidentialité"**.



Choisir le mode.

Duplication d'écran

Les applications Apple® CarPlay et Android Auto de projection de téléphone affichent des applications sélectionnées depuis un smartphone sur l'écran d'information et permettent leur fonctionnement directement via les commandes d'infodivertissement.

Vérifier avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec le smartphone et si cette application est disponible dans le pays où l'on se trouve.

Utilisation de l'assistant vocal du smartphone

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé sur le volant et dire la commande vocale d'activation correspondante de l'assistant vocal du smartphone pour l'utiliser via le système d'infodivertissement.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis la boutique Google Play™.

Connexion du smartphone

Connecter le téléphone au port USB ou connecter le téléphone via Bluetooth.

S'assurer que la projection du téléphone est activée dans les paramètres de connectivité.

Démarrage de la projection du téléphone

Toucher l'application Apple CarPlay ou Android Auto sur l'écran tactile.

L'écran de projection du smartphone affiché dépend du smartphone et de la version du logiciel.

Média

Ports USB

Deux ports USB sont disposés sur le panneau de commande. Un autre port USB peut se trouver dans la console arrière.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

REMARQUE

Les ports USB doivent toujours rester propres et secs.

Un lecteur MP3, une clé USB, une carte SD (via un connecteur / adaptateur USB) ou un smartphone peuvent être connectés à chaque port USB. Le système d'infodivertissement peut lire les fichiers audio ou afficher des fichiers d'image contenus dans des clés USB.

L'utilisation des différentes fonctions des appareils mentionnés ci-dessus branchés sur un port USB s'opère via les commandes et menus du système d'infodivertissement.

i REMARQUE

Tous les périphériques auxiliaires ne sont pas pris en charge par le système d'infodivertissement.

i REMARQUE

Pour utiliser la fonction de projection du téléphone du système infodivertissement, le smartphone doit être connecté au port USB du panneau de commande, qui peut être utilisé pour l'échange de données. Le port USB de la console arrière

ne peut pas être utilisé pour Apple® CarPlay.

Connexion / déconnexion d'un appareil

Connecter un des appareils mentionnés ci-dessus à un port USB. Si nécessaire, utiliser le câble de connexion approprié. La fonction Musique démarre automatiquement.

i REMARQUE

Si un appareil USB non lisible est connecté, un message d'erreur correspondant s'affiche et le système d'infodivertissement passe automatiquement à la fonction précédente.

Pour débrancher une clé USB, sélectionner une autre fonction et retirer ensuite le périphérique USB.

i REMARQUE

Éviter de débrancher l'appareil pendant la lecture. L'appareil ou le système d'infodivertissement pourrait être endommagé.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter la musique depuis un smartphone.

Pour une description détaillée de l'établissement d'une connexion Bluetooth®.

Si la lecture audio ne commence pas automatiquement, il peut s'avérer nécessaire de lancer la lecture sur le smartphone.

Commencer par régler le volume sur votre smartphone (à un niveau élevé). Ensuite, régler le volume du système d'infodivertissement.

Formats de fichiers

L'équipement audio prend en compte différents formats de fichier.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Tous les fichiers ".wma" doivent être de type WMA 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Activation de la fonction musique

Connexion de la clé USB ou de l'appareil Bluetooth®.

Si l'appareil est déjà connecté mais si la lecture des fichiers musicaux enregistrés est inactive :

Appuyer sur . Sélectionner **SOURCES**. Ensuite, sélectionner la source correspondante.

La lecture des plages audio débute automatiquement.

Fonctions de lecture

Interruption et reprise de la lecture

Toucher pour interrompre la lecture.

Le bouton d'écran devient .

Toucher pour revenir à la lecture.

Lecture de la piste précédente ou suivante

Toucher ou .

Avance et recul rapides

Toucher et maintenir ou . Relâcher pour revenir au mode de lecture normal.

Vous pouvez également déplacer vers la gauche ou vers la droite le curseur indiquant la position actuelle de la piste.

Lecture aléatoire des plages

Sélectionner **OPTIONS** puis toucher l'icône Aléatoire à plusieurs reprises :

: lit les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.) par ordre aléatoire.

: lit les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture.

Répétition des pistes

Sélectionner **OPTIONS** puis toucher l'icône **Répéter** à plusieurs reprises pour sélectionner l'une des options suivantes :

- répète les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.)

- répète un fois les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.)
- lit les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture

Activation de l'afficheur d'image

Connexion de l'appareil USB.

Si l'appareil est déjà connecté mais si l'afficheur d'image est inactif : Appuyer sur , sélectionner **Photos** et choisir le dossier et l'image souhaités.



Toucher l'écran pour afficher la barre de menus.

Affichage de l'image précédente ou suivante

Toucher ou .

Lancement ou arrêt d'un diaporama

Sélectionner ► pour afficher les photos mémorisées sur le périphérique USB sous forme de diaporama.

Toucher ■■ pour arrêter le diaporama.

Projection de téléphone

Les applications Apple® CarPlay et Android Auto de projection du téléphone affichent des applications sélectionnées du smartphone sur l'écran d'informations et permet leur fonctionnement directement par les commandes du système d'infodivertissement. Vérifier avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec le smartphone et si cette application est disponible dans le pays dans lequel on se trouve.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis la boutique Google Play™.

Connexion du smartphone iPhone

Connecter le téléphone au port USB. Si le téléphone est déjà connecté via Bluetooth®, lors de la connexion au

port USB et au lancement de l'application Apple® CarPlay, la connexion Bluetooth® se déconnecte. Après avoir débranché la connexion USB, le téléphone est de nouveau connecté via Bluetooth®.

Téléphone Android

Connecter le téléphone via Bluetooth® puis connecter le téléphone au port USB.

Démarrage de la projection du téléphone

Si la projection du téléphone ne démarre pas automatiquement, appuyer sur  puis toucher **Apple® CarPlay** ou **Android Auto**.

L'écran affiché de projection du smartphone dépend du smartphone et de la version du logiciel.

Retour à l'écran d'infodivertissement

Appuyer par exemple sur le bouton  du panneau de commande.

Téléphone

Connexion Bluetooth®

Appuyer sur  à l'écran des informations pour ouvrir l'application du téléphone.

Une fois qu'un téléphone mobile est connecté au système d'infodivertissement via Bluetooth®, les fonctions suivantes sont disponibles via l'application téléphone :

- afficher la liste des contacts
- afficher la liste des appels récents
- composer un numéro de téléphone sur un clavier

Appairage d'un téléphone mobile

1. Pour appairer un téléphone portable, ouvrir le menu Paramètres dans l'application Téléphone de l'écran tactile.
2. Ouvrir le menu Bluetooth sur le téléphone mobile et activer la fonction.
3. Sélectionner le téléphone mobile dans la liste à l'écran tactile. Suivre les instructions qui s'affichent sur le téléphone mobile.
4. Dès que le téléphone mobile est correctement appairé, il se con-

necte automatiquement et sa connexion s'affiche.

- Un deuxième téléphone mobile peut être connecté dans le menu des paramètres de l'application du téléphone.

Passage d'un appel

Pour effectuer un appel, sélectionner l'un des contacts de la liste de contacts, composer un numéro de téléphone via le clavier ou sélectionner un numéro dans la liste des appels récents.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un message à l'écran tactile.

Pour accepter un appel entrant ou raccrocher l'appel actif, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran tactile ou appuyer sur  sur le volant.

Pour refuser un appel entrant, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran tactile ou appuyer sur  sur le volant et le maintenir enfoncé.

Paramètres

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramè-

tres  et appuyer sur le menu Paramètres du système .



Les paramètres du système suivants peuvent être réglés :

- langue
- date et heure, format de l'heure, format de la date
- unité de distance et de consommation
- unité de température extérieure
- rétablir les paramètres d'usine
- voir les informations du système

Luminosité

Pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord et de l'éclairage intérieur, ouvrir l'application des réglages  et toucher le menu du réglage de luminosité.

L'éclairage intérieur peut également être activé ou désactivé.

Paramètres audio

Dans le menu Paramètres de l'application radio, les paramètres suivants peuvent être réglés :

- paramètres du son : son d'ambiance, égaliseur, équilibre
- paramètres de la radio : ordre de la liste des stations, activation ou désactivation du suivi des stations et des annonces de circulation et d'actualités
- paramètres du volume : voix du système, sonnerie, appel téléphonique, sons du système, avertissements de navigation

Multimedia Type 2

Informations générales

Se reporter à la page  138

Panneau de commande





Pression brève : pour activer/désactiver le système ou couper le son
Pression longue : pour passer en mode d'attente
Tourner : régler le volume



Affiche l'écran d'accueil



Affiche le menu des ADAS (systèmes avancés d'aide à la conduite)



Affiche le menu de la radio et média



Affiche le menu du téléphone
Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque la projection du téléphone est active



Affiche le menu de navigation

Commandes au volant

Se reporter à la page ➞ 140

Applications

Se reporter à la page ➞ 140

Commandes vocales

Se reporter à la page ➞ 140

Connectivité

Se reporter à la page ➞ 143

Duplication d'écran

Se reporter à la page ➞ 145

Média

Se reporter à la page ➞ 145

Téléphone

Se reporter à la page ➞ 148

Paramètres

Se reporter à la page ➞ 149

Station de smartphone

La station de smartphone s'utilise via l'application MyOpel sur un périphérique externe, comme un téléphone portable, connecté au véhicule via Bluetooth®.

Les menus suivants peuvent être sélectionnés :

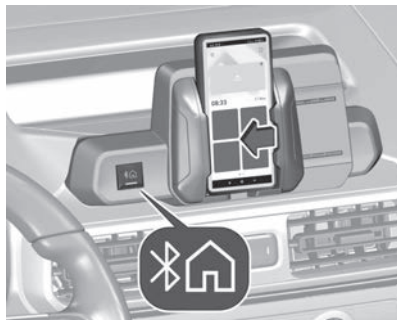
- Bibliothèque : pour rechercher des playlists, des artistes, des albums, des pistes et des répertoires.
- Téléphone : pour passer et prendre des appels téléphoniques.
- Radio web : pour choisir parmi une liste de stations de radio web.
- Tuner radio : pour rechercher manuellement des stations radio.
- Réglages : pour personnaliser les réglages du système.

AVERTISSEMENT

Placez toujours le smartphone en **position verticale pendant la conduite** afin qu'il ne se transforme pas en projectile ou qu'il ne soit pas endommagé en cas d'accident. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves.

Le smartphone ne peut être positionné à l'horizontale que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Installation de l'appareil externe



Pousser le support coulissant vers la droite, insérer l'appareil mobile dans le support et le fixer avec le support coulissant.

Couplage d'un appareil mobile

Couplage automatique

Ouvrir le menu Bluetooth® sur l'appareil mobile et activer la fonction. Le système recherche automatiquement de nouveaux appareils. Le système recherche toujours les dernières connexions Bluetooth®. La recherche peut prendre un certain temps.

Ouvrir le menu Bluetooth® sur l'appareil mobile.

La LED clignote en vert pour indiquer que la station de smartphone est visible.

Si la connexion Bluetooth® est prête, la LED du bouton   s'allume en vert et le numéro d'identification du véhicule est visible dans le menu Bluetooth®.

Accouplement manuel

Si le système ne trouve pas l'appareil mobile automatiquement, appuyer sur le bouton   et le maintenir enfoncé. La LED clignote en vert pour indiquer que la station de smartphone est visible.

Si la connexion Bluetooth® est prête, la LED du bouton   s'allume en vert et le numéro d'identification du véhicule est visible dans le menu Bluetooth®.

REMARQUE

Le système n'est pas compatible avec une tablette ou un ordinateur portable.

⚠ AVERTISSEMENT

Placez toujours le smartphone en **position verticale pendant la conduite** afin qu'il ne se transforme pas en projectile ou qu'il ne soit pas endommagé en cas d'accident. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves.

Le smartphone ne peut être positionné à l'horizontale que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Reconnexion automatique

Le système permet la reconnexion automatique des smartphones déjà connectés.

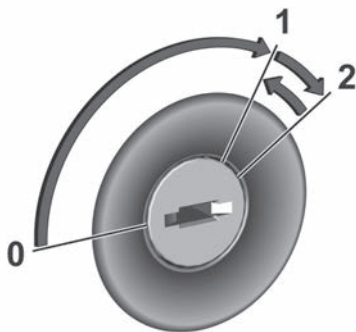
Lorsque le smartphone est connecté au système de Station de Smartphone, l'application est automatiquement lancée sur le smartphone via une communication à puce NFC**.

La communication NFC doit être activée sur le smartphone **. Selon le smartphone.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

Véhicules avec contacteur d'allumage



- 0** contact coupé : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment.
- 1** allumage en mode Power : le contact est mis, le moteur diesel

est préchauffé, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles.

- 2** démarrage du moteur du véhicule : relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré

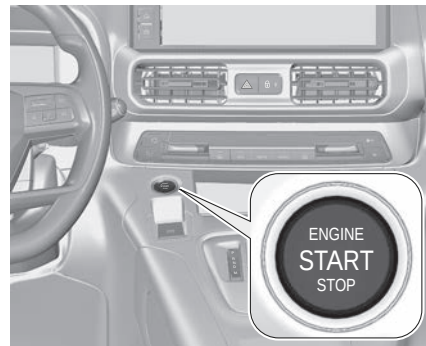
- 1.** Tourner la clé en **position 1** pour libérer le volant.
- 2. Transmission manuelle :** actionner la pédale d'embrayage et de frein.
- 3. Transmission automatique :** actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.
Ne pas accélérer.
Moteurs diesel : attendre que le témoin  s'éteigne.
- 4.** Tourner brièvement la clé sur la **position 2** et la relâcher une fois que le moteur a été démarré.

Transmission manuelle : pendant un Autostop (Stop&Start), enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

Transmission automatique : pendant un Autostop (Stop&Start), relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Autostop = mise en veille du moteur avec le système Stop&Start.

Véhicules avec bouton Power



- 1.** Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.
- 2.** Transmission automatique : actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.

Ne pas accélérer.

3. Appuyer sur le bouton **Start/Stop**.
4. Relâcher le bouton après le début du démarrage. Le moteur diesel démarre après l'extinction du témoin de préchauffage .
5. Avant un redémarrage ou pour couper le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer brièvement une fois sur Start/Stop.

Pour faire démarrer le moteur du véhicule pendant un Autostop :

- Boîte manuelle : pendant un Autostop, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.
- Boîte automatique : pendant un Autostop, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Contact mis, mode Power sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur Start/Stop sans utiliser ni la pédale d'embrayage ni la pédale de frein. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur, pour autant que le contact ait été mis précédemment.

Arrêt d'urgence pendant la conduite

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur **Start/Stop** pendant cinq secondes.

AVERTISSEMENT

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés.

L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pen-

dant la conduite que dans les cas d'urgence.

Utilisation de véhicules à système à clé électronique en cas de panne

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher dans le centre d'information conducteur.



Maintenir la clé électronique avec les boutons extérieurs à la marque du capot de la colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle, sélectionner le neutre, actionner la pédale d'embrayage, la

pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Sur les véhicules avec boîte automatique, déplacer le sélecteur sur la position **P**, actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique. Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -25°C pour les moteurs diesel et -30°C pour les moteurs essence. Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30°C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq

minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Fonctionnalités de chauffage

REMARQUE

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation permet au système de lubrification de protéger totalement le moteur.

Blocage du volant

Retirer la clé du contacteur d'allumage et tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.



Attendre l'extinction de ce témoin au combiné puis actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position 2 jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer.

Dès que le moteur démarre, lâcher la clé et revenir en position **1** :

- En conditions hivernales, à la mise du contact, la durée d'allumage du témoin de préchauffage est prolongée, attendre son extinction avant de démarrer.
- En conditions hivernales très sévères (par température inférieure à -23°C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule, moteur et boîte de vitesses, laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de démarrer le véhicule.

REMARQUE

Ne jamais retirer la clé du contacteur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.

Stop & Start (Autostop)

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Par défaut, le système est activé à la mise du contact du véhicule. Selon version, activer le système manuellement :

1. Appuyer sur . Le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton  est éteinte. Si le système Stop/Start n'est temporairement pas disponible et que le bouton  est enfoncé, la LED du bouton clignote.
2. Appuyer sur  et activer le système à l'écran d'information.

L'activation du système est confirmée par un message.

Autostop = mise en veille du moteur

Désactivation



Selon version, désactiver le système manuellement :

1. Appuyer sur . La désactivation est indiquée lorsque la LED dans le bouton s'allume.
2. Appuyer sur  et désactiver le système à l'écran d'information.

La désactivation est confirmée par l'allumage de  dans le centre d'information conducteur et par l'affichage d'un message.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Un Autostop peut être activé à l'arrêt ou à une vitesse inférieure à 20 km/h. Activer un Autostop de la manière suivante :

- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Placer le levier sélecteur au neutre.

- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Si le véhicule est immobilisé avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système Stop&Start est désactivé sur des pentes de 12% ou plus.

Indication



Un Autostop est signalé par le voyant .

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop&Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- le système Stop&Start n'est pas dés-activé manuellement.
- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Les portes coulissantes sont fermées
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.
- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante n'est pas trop basse.
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

(A) Sinon, l'Autostop sera inhibé.

REMARQUE

Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Certains réglages du système de climatisation peuvent empêcher un Autostop. Immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée, un arrêt automatique peut être inhibé.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop&Start intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Véhicules à transmission manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage sans enfoncer la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Véhicules à boîte automatique

Le moteur redémarre dans les cas suivants :

- pédale de frein relâchée pendant que **D** ou **M** est sélectionné
- pédale de frein relâchée et **N** sélectionné lorsque le levier sélecteur est déplacé pour sélectionner **D** ou **M**
- pédale de frein enfoncée et **P** sélectionné lorsque le levier sélecteur est déplacé pour sélectionner **R**, **N**, **D** ou **M**
- **R** sélectionné

Redémarrage du moteur par le système Stop& Start

Véhicules à transmission manuelle : Le sélecteur doit être au neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible. Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le sys-

tème Stop/Start redémarrera automatiquement le moteur :

- Le système **Stop& Start** est désactivé manuellement.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée et la porte du conducteur est ouverte.
- Les portes coulissantes sont fermées.
- La température du moteur est trop basse.
- Le niveau de charge de la batterie du véhicule est inférieur au niveau défini.
- La dépression de frein est insuffisante.
- Le véhicule est conduit au moins à une vitesse de marche à pied.
- Le système de commande de climatisation demande le démarrage du moteur.
- La climatisation est activée manuellement.

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par exemple, est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

AVERTISSEMENT

Ouverture du capot moteur. Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



AVERTISSEMENT

Conduite sur chaussée inondée.

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut

Selon l'équipement du véhicule :



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments,

puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message



En cas de dysfonctionnement du système, ce voyant d'avertissement clignote au combiné.



Le voyant d'avertissement de ce bouton clignote et un message apparaît, accompagné d'un signal sonore.

Système d'avertissement sonore pour les piétons

Ce système avertit les piétons de l'approche du véhicule (BEV) lorsqu'il roule en mode **électrique**.

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et

arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Défaut



En cas de défaut, le témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Freins

Le système de freinage possède deux circuits indépendants l'un de l'autre. Si un circuit de freinage est défaillant, le véhicule peut toujours être freiné grâce à l'autre circuit de freinage. Toutefois, le freinage n'est obtenu qu'en enfonçant la pédale de frein fermement. Un effort nettement supérieur doit être exercé. La distance de freinage est plus longue qu'habituellement. Rechercher l'assistance d'un atelier avant de poursuivre le trajet.

Quand le moteur ne tourne pas, l'assistance du servofrein disparaît une fois que la pédale de frein a été actionnée une ou deux fois.

Le freinage n'est pas réduit, mais il nécessite une force beaucoup plus grande. Il est particulièrement important

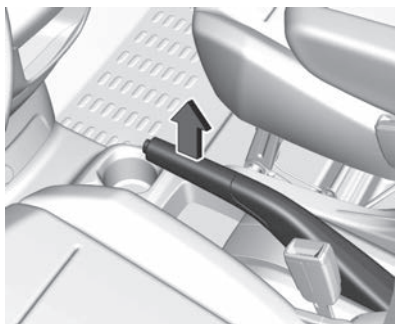
de garder cela à l'esprit quand le véhicule est remorqué.

Frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement. Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement électrique est serré.

Frein de stationnement manuel



⚠ AVERTISSEMENT

Serrer toujours le frein de stationnement sans actionner le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou

dans une côte, le serrer aussi fort que possible. Pour desserrer le frein de stationnement, soulever un peu le levier, appuyer sur le bouton de déverrouillage et abaisser complètement le levier. Pour réduire les efforts d'actionnement du frein de stationnement, enfoncer en même temps la pédale de frein.

Frein de stationnement électrique



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Tirer le commutateur (P) pendant une seconde au minimum, jusqu'à

ce que le voyant (P) s'allume et que le frein de stationnement électrique soit appliqué. Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée. Avant de quitter le véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

- Mettre le contact. Garder la pédale de frein enfoncée, puis pousser le commutateur du voyant.

Aide au démarrage

- En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automati-

que du frein électrique de stationnement est activé.

Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur du voyant.

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que le commutateur du voyant est maintenu tiré, le frein de stationnement électrique décélère le véhicule. Dès que le commutateur du voyant est relâché, le freinage s'arrête.

Le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle de stabilité électronique stabilisent le véhicule pendant que le commutateur du voyant reste tiré. En cas d'erreur du frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche dans le centre d'information conducteur. Si le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité échouent, un des témoins (P) et  ou les deux s'allument au combiné d'instruments. Dans ce cas, la stabilité peut uniquement être obtenue en tirant et en poussant de manière répétitive sur le commutateur (P) jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être serré ou relâché manuellement à l'aide du commutateur du voyant.

Application automatique :

- Le frein de stationnement électrique est appliqué automatiquement lorsque le véhicule est immobile et avec le contact coupé.
- Le voyant s'allume sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer l'application.

Déverrouillage automatique :

- Le frein de stationnement est relâché automatiquement après le départ.
- Le voyant s'éteint sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer le relâchement.

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique et que le frein n'est pas relâché automatiquement, s'assurer que les portes avant sont correctement fermées.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par exemple par temps très froid, lors d'un remorquage, etc., il peut s'avérer nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur.
2. Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur (Ⓟ).
3. Retirer le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur le commutateur (Ⓟ) pendant au moins 10 secondes et 15 secondes au maximum.
5. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée. Relâcher le commutateur (Ⓟ).
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
7. Tirer le commutateur (Ⓟ) pendant deux secondes.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique est confirmée par l'allumage de  sur le combiné d'instruments .
Le frein de stationnement électrique

ne peut s'appliquer et se relâcher que manuellement.

Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Contrôle fonctionnel

Quand le véhicule ne roule pas, le frein de stationnement électrique peut ne pas serrer automatiquement. Le but est de contrôler le système.

Anomalie Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un témoin et par un message du véhicule affiché dans le centre d'information conducteur.

Le voyant (Ⓟ) clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer de nouveau de le serrer.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et

une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

⚠ Avertissement

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



ATTENTION-WARNING-PELIGRO-AVVERTENZA-ACHTUNG

(F)

Ne jamais quitter le véhicule sans vérifier que le frein de stationnement est serré : voyant (D) allumé fixe

(GB)

Never leave the vehicle without checking that the parking brake is applied : warning lamp (D) ON permanent!

(E)

Nunca abandonar el vehículo sin verificar que el freno de mano esté activado: luz (D) encendida y fija

(I)

Prima di scendere dalla vettura verificare che il freno di stazionamento sia inserito: spia (D) accesa fissa

(D)

Fahrzeug nie verlassen, ohne vorher zu prüfen, ob die elektrische parkbremse angezogen ist.
Die Kontrollleuchte (D) leuchtet dann permanent

Freinage d'urgence actif

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules et des piétons, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Pour les véhicules équipés d'une caméra et d'un radar, le freinage d'urgence actif permet également de détecter les cyclis-

tes. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par une alerte de collision avant.

La fonction utilise diverses entrées (par exemple, capteur de caméra, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

⚠ Avertissement

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés.

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un cer-

tain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Freinage régénératif**⚠ Avertissement**

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

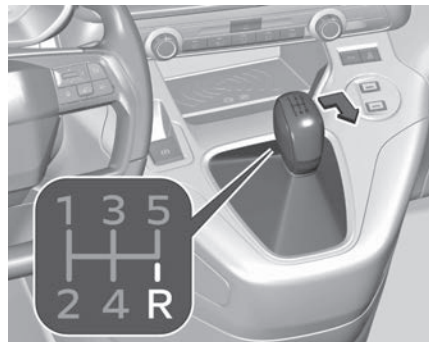
⚠ Avertissement

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Transmission

Boîte manuelle



Pour engager la marche arrière sur une boîte de vitesses à 5 rapports, le véhicule étant immobile et le moteur au ralenti, enfoncer la pédale d'embrayage et déplacer le levier sélecteur vers la droite et vers l'arrière.

Pour engager la marche arrière d'une boîte de vitesses à 6 rapports, le véhicule étant immobile et le moteur au ralenti, enfoncer la pédale d'embrayage, tirer sur l'anneau sous le levier sélecteur et déplacer le levier sélecteur complètement vers la gauche et vers l'avant.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier sélecteur au neutre, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer de nouveau. Ensuite, répéter la sélection de rapport.

Ne pas faire glisser l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied. Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché dans le centre d'information conducteur. Relâcher l'embrayage.

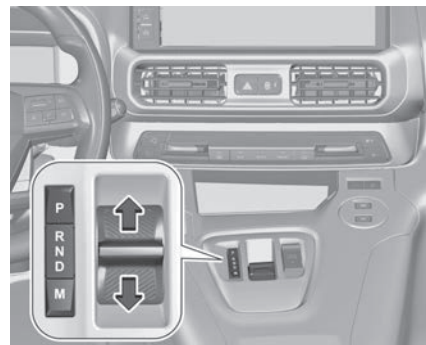
i REMARQUE

Il est déconseillé de conduire avec la main qui repose sur le levier de vitesses.

Boîte de vitesses automatique

La boîte de vitesses automatique permet un passage de vitesse automatique (mode automatique) ou un passage de vitesse manuel (mode manuel).

Sélecteur de vitesse



Déplacer le sélecteur ou appuyer sur les boutons respectifs.

- P** Parking (stationnement)
- R** Reverse (marche arrière)
- N** Neutre
- D** Marche avant
- M** Manuel

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé est indiqué dans le centre d'information conducteur.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le neutre **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode de stationnement P

1. Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt.

En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

2. Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

P s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 2 km/h (1,5 mph)
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Si le véhicule se déplace trop rapidement, **P** n'est pas engagé.

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

⚠ ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode neutre N

Dans ce mode, le moteur ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

i REMARQUE

En cas de conditions glissantes, conduire le véhicule en **D** pour améliorer la conduite et la tenue de route.

Ce mode est celui de la conduite normale.

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

⚠ AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Mode manuel M

Le mode manuel permet de contrôler manuellement les changements de rapport à l'aide des palettes situées derrière le volant.

- Appuyer sur **M** en mode **D** pour basculer entre **D** et **M**.

Le mode manuel **M** ne peut être sélectionné que si **D** est engagé.

Le rapport sélectionné est affiché au combiné.

Si un rapport supérieur est engagé à trop faible vitesse ou un rapport inférieur à trop haut régime, aucun changement de vitesse n'a lieu. Ceci entraîne l'affichage d'un message dans le centre d'information conducteur.

En mode manuel, la boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à un rapport supérieur à régime moteur élevé.

Mode Éco



Ce mode ajuste les réglages des systèmes pour favoriser l'économie de carburant, c'est-à-dire en optimisant les points de changement de rapport de

la boîte automatique et en adaptant la sensibilité de la pédale d'accélérateur.

Roue libre / Mode station de lavage (ICE)

Dans certaines situations, par exemple dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte conducteur doit être fermée.

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, maintenir la pédale de frein enfoncée, couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (P).
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche dans le centre d'information conducteur indiquant que

les roues seront débloquées dans les 15 prochaines minutes.

Pour revenir au fonctionnement normal, maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche et appuyer sur **P**.

Programmes de conduite électroniques

Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant le régime moteur.

Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.

En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Kickdown

Enfoncer la pédale d'accélérateur au-delà du cran de kickdown maximise l'accélération en mode **D** ou **M**. La

transmission rétrograde en fonction du régime moteur.

Défaut

En cas de défaut,  s'allume et un message s'affiche dans le centre d'information conducteur.

La commande électronique de transmission n'active que la troisième vitesse. La boîte de vitesses ne change plus automatiquement.

Ne pas dépasser 100 km/h (60 mph). Demander l'assistance d'un atelier qualifié.

Coupure d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, il n'est pas possible de sélectionner un autre mode lorsque P est engagé.

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câble. Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, contacter un atelier qualifié.

Sélecteur de mode de conduite (Électrique)

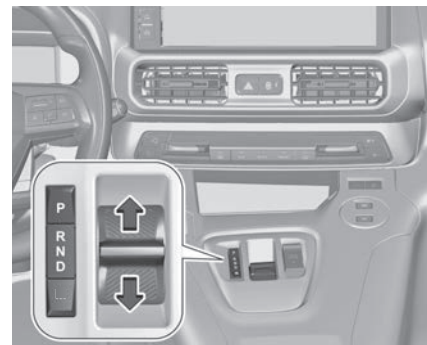
Le véhicule utilise un boîtier de traction électrique avec une transmission à 1 vitesse.

ATTENTION

Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne répond pas en essayant d'accélérer, ne pas poursuivre le trajet. Le boîtier de traction électrique peut être endommagé. Contacter un atelier dès que possible.

REMARQUE

Faire patiner les pneus ou maintenir le véhicule sur place en côte en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut endommager le boîtier de traction électrique. Si le véhicule est calé, ne pas faire patiner les roues. En cas d'arrêt en côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule en place.



Déplacer le sélecteur ou appuyer sur les boutons respectifs.

P : mode de stationnement

R : mode marche arrière

N : mode neutre

D : mode automatique

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé est indiqué dans le centre d'information conducteur.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le neutre **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode de stationnement P

1. Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt.

En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

2. Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

P s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 2 km/h (1,5 mph)
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

1. Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

⚠ ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager l'unité d'entraînement électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode neutre N

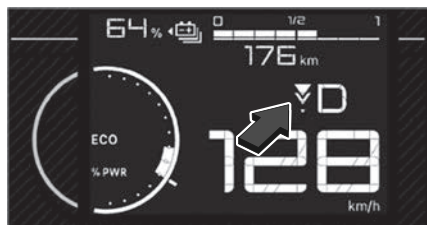
Dans ce mode, le moteur ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

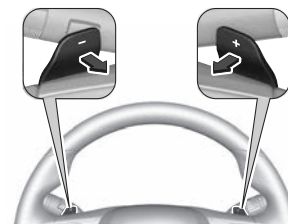
Mode de freinage régénératif avec conduite à une pédale

Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.



Trois niveaux de freinage sont disponibles.

Le niveau de freinage est indiqué par un à trois segments en triangle dans le centre d'information conducteur



Appuyer sur la palette gauche - pour diminuer la force de freinage et sur la palette droite + pour l'augmenter. Utiliser la force de freinage maximale dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffi-

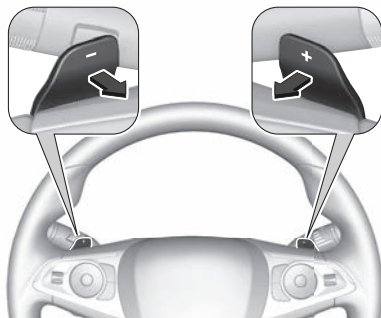
santé, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

Palettes au volant

Selon version, les palettes permettent de commander manuellement la boîte de vitesses ou de régler le niveau de freinage régénératif.

Sur les versions ICE, en mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.

Sur les versions BEV, les palettes contrôlent l'intensité du freinage régénératif.



Véhicules ICE :

Sélectionne le rapport supérieur.

Véhicules BEV :

Réduit l'effet du freinage régénératif.



Véhicules ICE :

Sélectionne le rapport inférieur.

Véhicules BEV :

Augmente l'effet du freinage régénératif.

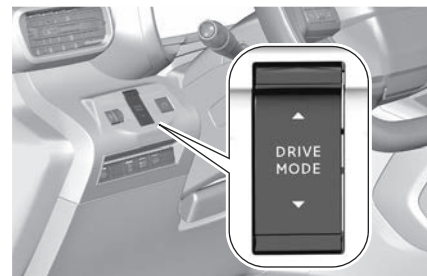
Modes de conduite

Sélecteur de mode de conduite

Les modes de conduite suivants peuvent être sélectionnés :

- **Mode normal**
- **Mode d'alimentation**
- **Mode Éco**

Chaque mode de conduite correspond à un réglage différent du véhicule.



Mode normal

ICE

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

BEV

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

Éco

ICE

Ce mode réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation.

Lorsque le véhicule est en roue libre, le moteur est au ralenti avec le frein moteur réduit.

BEV

Pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage sont réduits.

Commande de conduite sélective.

Mode d'alimentation

ICE

Permet les mêmes performances que le **Mode normal**, mais lorsque le véhicule est complètement chargé.

BEV

Permet les mêmes performances que le **Mode normal**, mais lorsque le véhicule est complètement chargé.

Gaz d'échappement

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtre d'échappement

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'allumage temporaire de  ou , accompagné d'un message dans le centre d'information conducteur.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h (36 mph) jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

REMARQUE

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

i REMARQUE

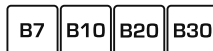
Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique.

Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant**Compatibilité des carburants**

Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7%, 10%, 20% et 30% d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées **Conditions difficiles**.



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i REMARQUE

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Recharge (BEV)**Consignes générales**

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

Système haute tension**⚠ DANGER**

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer

des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.

Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le concessionnaire recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.

- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

DANGER

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le fabricant recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'accident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.

- S'éloigner du véhicule en cas d'accident ou d'incendie ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

DANGER

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

⚠ AVERTISSEMENT**En cas de choc sur le soubassement du véhicule**

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

S'éloigner du véhicule.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT**En cas d'accident avec déploiement d'un airbag**

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !
Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Véhicules BEV**⚠ ATTENTION****En cas de lavage**

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

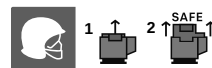
Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

⚠ ATTENTION**Faible charge de la batterie de traction / Stationnement**

Si les températures extérieures sont inférieures à 0°C, éviter de garer le véhicule à l'extérieur avec un niveau de charge inférieur à 20%.

⚠ AVERTISSEMENT

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule. Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :



Batterie de traction

Préservation de la batterie de traction

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Charger la batterie haute tension jusqu'à un niveau de charge de 100% une fois par semaine. Si le véhicule n'a pas été complètement rechargé pendant 1500 km, un message s'affiche sur le combiné d'instruments pour rappeler de le faire dès que possible. Si le véhicule a été garé pendant plus d'une semaine sans être rechargé, démarrer le véhicule comme d'habitude et charger la batterie haute tension à un niveau de charge de 100% dès que possible.
- Ne pas laisser la batterie haute tension se décharger complètement.
- Ne pas laisser le véhicule stationné pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Privilégier un niveau de charge entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30°C .
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Surchauffe de la batterie de traction



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

1. Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
2. Couper le contact.
3. Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
4. Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser

qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

AVERTISSEMENT

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule. Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Élimination de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les

recommandations du concessionnaire sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au concessionnaire pour obtenir des instructions sur son élimination. Une élimination incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le concessionnaire assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions pour les porteurs de pacemaker

📍Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin ou du fabricant de l'appareil électromédical sur les précautions à prendre, à respecter et s'assurer que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

⚠ ATTENTION

En cas de **charge domestique ou accélérée**, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

En cas de **charge super rapide**, ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Système de charge

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



⚠ DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

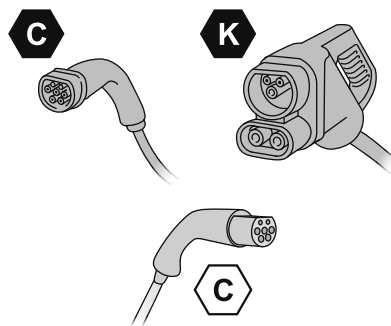
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

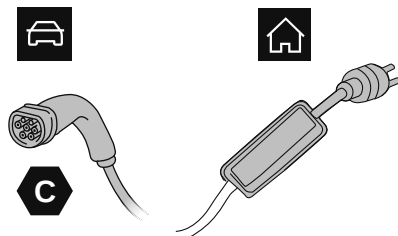
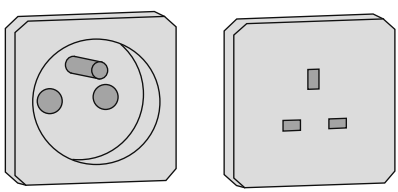
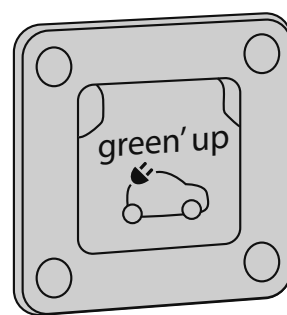
Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

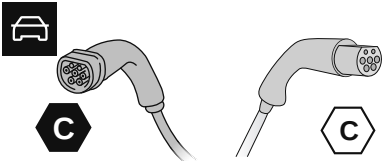
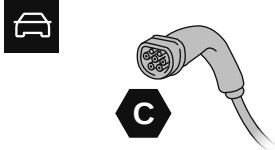
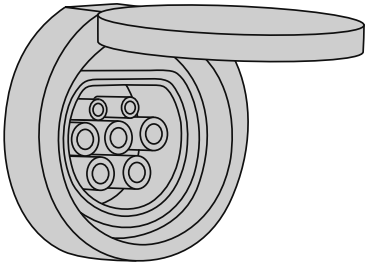
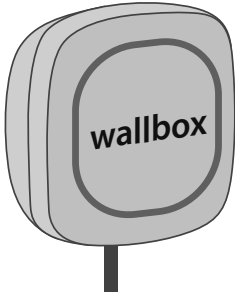
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats. Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.

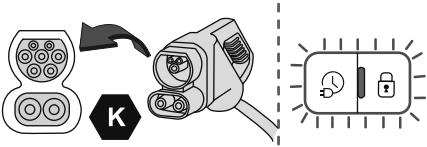


Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC
	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
	Prise de type Green'Up 	Charge limitée à 16 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 3   Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée.  Boîtier de charge accélérée. 	Charge limitée à 32 A maximum par phase.

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 4  Étiquettes d'identification K sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

i REMARQUE

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique. Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

! ATTENTION

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule. Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le faire remplacer.

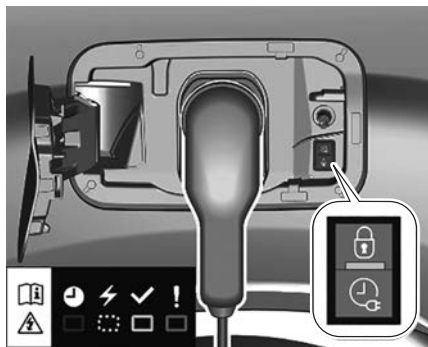
! ATTENTION

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.

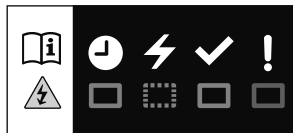


Témoin de verrouillage du pistolet

- Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur
- Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage



Bouton d'activation d'une charge différée



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

DANGER

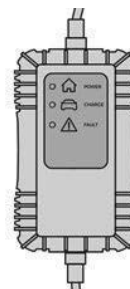
En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser. Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation. Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.





S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.



S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de pré-conditionnement.

Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.



S'allume fixe pendant l'auto-test ou en cas de défaut.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

Procédure de charge

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.

- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

ATTENTION

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

DANGER

Pendant la charge

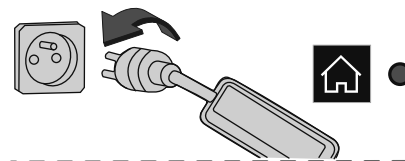
Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

1. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
2. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

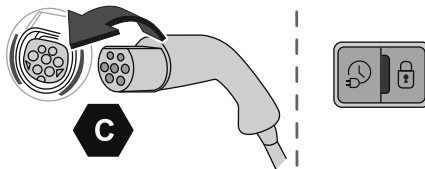
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

i REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (Mode 3)



1. Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée.
2. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
3. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

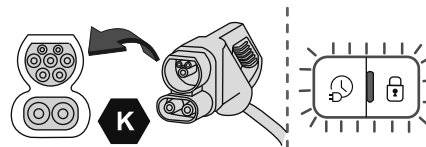
Charge super rapide (Mode 4)

i REMARQUE

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.
Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

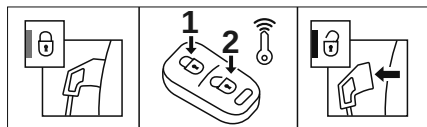
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

REMARQUE

Pendant la charge super rapide, le bloc-batterie peut produire des cliquetis. Ce phénomène est normal ; il est dû à la dilatation de certains éléments de la batterie.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.

- Si le véhicule est verrouillé, le **déverrouiller**.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

⚠ DANGER

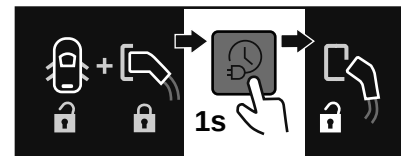
Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



Annulation du processus de recharge

REMARQUE

Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires.

Dès que le processus de recharge a commencé, la porte côté conducteur peut être déverrouillée sans annuler le processus de recharge. C'est pourquoi la fonction porte côté conducteur uniquement doit être activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule.

Appuyer sur  de la télécommande pour annuler le processus de recharge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si la fonction **porte conducteur uniquement** est activée dans le menu de personnalisation du véhicule.

Charge différée

Par défaut, la recharge commence dès que le câble de recharge est raccordé au port de charge du véhicule. Il est également possible de programmer une recharge à l'aide de l'écran d'information.

La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

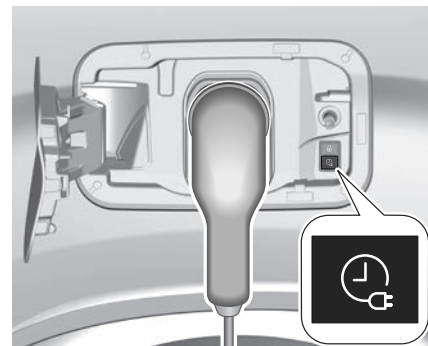
En fonction du système d'infodivertissement, il existe deux façons différentes

d'utiliser le chargement programmable via l'écran d'information :

Système de navigation / Multimédia Pro



1. Appuyer sur .
2. Appuyer sur .
3. Sélectionner **Charge**
4. Appuyer sur .
5. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
6. Toucher **OK**.
7. Brancher le véhicule.



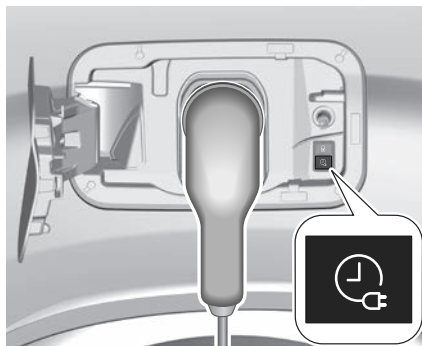
8. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
9. Selon version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

Multimedia



1. Appuyer sur .
2. Appuyer sur .
3. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
4. Toucher  pour confirmer.
5. Brancher le véhicule.



- L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.
6. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
 7. Selon version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

Préconditionnement de la batterie

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie

doit atteindre une température spécifique.

Le preconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

REMARQUE

Le preconditionnement de la batterie n'est pas disponible si la charge de la batterie est inférieure à :

- 30% pendant la charge ;
- 10% lors de l'activation du preconditionnement manuel.

REMARQUE

L'activation du preconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

REMARQUE

Le preconditionnement de la batterie est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant la

charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Avec écran d'infodivertissement de type 1



1. Ouvrir l'application Énergie.
2. Sélectionner l'onglet Charge.
3. Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

Avec infodivertissement de type 2 ou station de smartphone



1. Faire défiler jusqu'à la page Ordinateur de bord.
2. À l'aide du bouton situé à l'extrémité de la manette d'essuie-glace, faire défiler jusqu'à ce que **Activer le préconditionnement de la batterie** s'affiche.
3. Appuyer sur le bouton du levier d'essuie-glace et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que la sélection soit confirmée.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement. L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

AVERTISSEMENT

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

REMARQUE

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

REMARQUE

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

REMARQUE

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

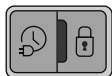
Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

1. Brancher l'adaptateur dans la prise.



2. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
3. Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur.

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe

Désactivation

1. Débrancher l'appareil externe.
2. Appuyer sur le bouton de la fiche V2L et attendre que la LED s'éteigne.
3. Lorsque la LED est éteinte, retirer la fiche V2L du port de charge du véhicule et le refermer.

Chargement du véhicule

Barres de toit

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est recommandé d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour le véhicule. Pour plus d'informations, consulter l'atelier.

Suivre les instructions d'installation et enlever la galerie de toit lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Montage de la galerie de toit

Véhicules avec rails de toit



Les points de fixation sont situés sur la partie inférieure des rails de toit. Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.

AVERTISSEMENT

Recommandations. Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée

et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de chargement (**ne devant pas dépasser** 40 cm de hauteur) sur le toit, **ne pas dépasser** les charges suivantes :

- Barres transversales sur les barres longitudinales : **80 kg**.
- Deux barres transversales boulonnées au pavillon : **100 kg**.
- Trois barres transversales boulonnées au pavillon : **150 kg**.
- Un rack en aluminium : **120 kg**.
- Un rack en acier : **115 kg**.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit ou la galerie, et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations

nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus lourds que le véhicule.



⚠ AVERTISSEMENT

En cas de chargement sur un véhicule 7 places (**ne devant pas dépasser** 40 cm de hauteur) sur le toit, **ne pas dépasser** les charges suivantes :

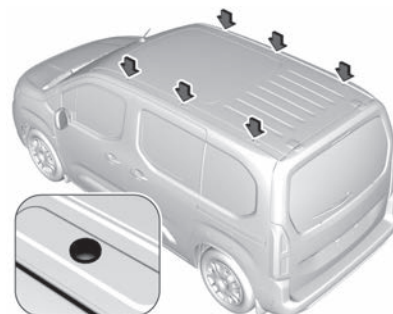
- Trois barres transversales boulonnées au pavillon : **100 kg**.
- Un rack en aluminium : **70 kg**.
- Un rack en acier : **65 kg**.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule spécifique.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation

indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Véhicules sans rail de toit



Pour fixer une galerie de toit, dévisser les chapeaux logés dans les bandes de toit. Insérer les prédispositions de montage, comme indiqué, dans la pièce de retenue.

Traction d'une remorque

Remarques générales

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.
Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif

d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

La fonction de détection d'ampoule grillée pour les feux stop de la remorque ne détecte pas une indisponibilité partielle des ampoules, par exemple avec quatre ampoules de 5 W chacune, la fonction détecte uniquement l'ampoule grillée si une seule ampoule 5 W fonctionne ou si aucune ne fonctionne.

La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage.

Si c'est le cas, utiliser la barre d'attelage pour assurer le remorquage.

Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

i REMARQUE

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une

remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

Recommandation de remorquage

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %. La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 mètres d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être

réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par exemple des autoroutes). Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique.

Charge verticale à l'attelage

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible est spécifiée sur la plaque signalétique du dispositif d'attelage et dans les papiers du véhicule. Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Conseils de conduite

Conduite sur surfaces glissantes

⚠ ATTENTION

Le véhicule est conçu pour rouler principalement sur route, mais peut rouler occasionnellement en tout-terrain.

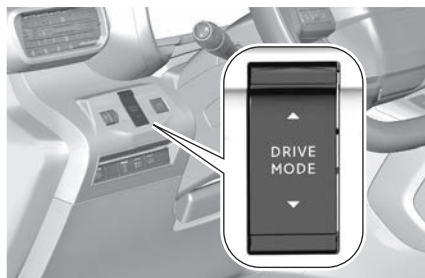
Toutefois, ne pas emprunter des terrains susceptibles d'endommager le véhicule en raison de la présence d'obstacles, comme des pierres ou des terrains en forte pente et avec une mauvaise adhérence.
Ne pas traverser des gués.

⚠ ATTENTION

En tout-terrain, un mouvement et des manœuvres brusques peuvent provoquer une collision ou une perte de contrôle.

La commande de conduite sélective est conçue pour optimiser la traction dans des conditions de mauvaise adhérence (neige, boue et sable).

Elle adapte la raideur de suspension au terrain en agissant sur les roues avant, ce qui permet d'économiser le poids normalement associé à un système de traction intégrale plus conventionnel.



La commande de conduite sélective offre le choix entre cinq modes de conduite, à sélectionner en tournant le commutateur à bascule :

-  mode ESC désactivé
-  mode standard
-  mode neige
-  mode boue
-  mode sable

Un message d'état s'affiche dans le centre d'information conducteur pour confirmer le mode choisi.

Mode ESC désactivé

La fonction ESC et la commande de traction sont désactivées dans ce mode.

La fonction ESC et la commande de traction sont réactivées automatiquement à partir de 50 km/h (30 mph) ou chaque fois que le contact est mis.

Mode standard

Ce mode est calibré pour un niveau de patinage faible, basé sur différentes adhérences habituellement rencontrées sur route.

Après chaque coupure du contact, le système se réinitialise automatiquement sur ce mode.

Mode neige

Ce mode s'adapte aux conditions d'adhérence rencontrées à chaque roue au démarrage.

Au fur et à mesure que le véhicule avance, le système optimise le patinage des roues en garantissant la meilleure accélération possible en fonction de la traction disponible. Recommandé en code de neige épaisse ou de fortes pentes.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 50 km/h (30 mph).

Mode boue

Ce mode permet un patinage considérable des roues qui adhèrent le moins au démarrage, pour éliminer la boue et rétablir la traction.

En même temps, le couple maximum est transféré à la roue qui adhère le plus.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 80 km/h (48 mph).

Mode sable

Ce mode permet un léger patinage simultané sur les deux roues motrices, pour permettre au véhicule d'avancer et pour réduire le risque de s'enliser.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 120 km/h.



AVERTISSEMENT

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

AVERTISSEMENT

Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés

par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (par ex. forte pluie ou neige) ou en cas de pare-chocs endommagés. En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).

AVERTISSEMENT

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations,

brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

REMARQUE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

AVERTISSEMENT

Capteurs de stationnement

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par ex. camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre. Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

REMARQUE

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras. En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

AVERTISSEMENT

Tapis / Couvre-pédales

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peu-

vent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.
- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation. Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, certaines aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple, l'aide au maintien dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.

Appuyer sur le bouton pour accéder à l'application ADAS.



Appuyer sur le bouton correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.

- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.
- Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.

Désactivations multiples

Il est possible de désactiver simultanément plusieurs fonctions d'aide au conducteur par un appui long sur le bouton des aides à la conduite

Pour ce faire, deux étapes :

- Sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.



Appuyer sur ce bouton de l'écran pour afficher la liste des fonctions qui peuvent être désactivées par un appui long.

- Sélectionner les fonctions à désactiver.



La diapositive suivante s'affiche.

Désactivation de ces fonctions



Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments et le maintenir enfoncé une seconde

Un bip court confirme la désactivation. Toutes les fonctions sélectionnées précédemment sont désactivées jusqu'au prochain redémarrage du véhicule.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie.

La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses supérieures à 30 km/h (18 mph).

Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente.

Activation du système



Appuyer sur .

Selon version, l'écran du limiteur de vitesse ou seulement  s'affiche.

 est gris, ce qui indique que le système n'est pas encore actif.

Activation

Appuyer sur la touche **OK** ou **||▶** pour activer le limiteur.  s'allume en vert ou en blanc.

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse présélectionnée peut être modifiée en déplaçant la molette sur  + pour augmenter ou sur  - pour diminuer la vitesse. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle vitesse mémorisée pour le limiteur de vitesse.

Selon version, l'assistant de signalisation doit être activé pour détecter les panneaux de limitation de vitesse.

En dépassant le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK ? s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote. Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Lorsque le dépassement de la vitesse préréglée n'est pas causé par l'enfoncement de la pédale d'accélérateur, par exemple en descendant une pente raide, un signal sonore est émis.

AVERTISSEMENT

Dans une descente abrupte ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse préréglée. Si nécessaire, enfoncer la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.

Désactivation

Appuyer sur , le limiteur de vitesse est en mode pause.  s'allume en gris. Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur  ou **OK** : la limite de vitesse enregistrée est récupérée.

Désactivation du système

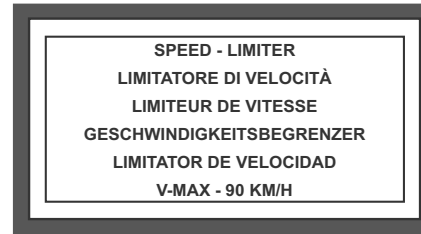
Appuyer sur , le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'écran du limiteur de vitesse est masqué dans le centre d'information conducteur ou  s'éteint.

Anomalie

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets. Faire contrôler le système par un atelier.

Limiteur de vitesse fixe



Si votre véhicule est équipé, la vitesse de votre véhicule peut être limitée d'une manière fixe.

Une étiquette située dans l'habitacle indique cette vitesse maximale. Le limiteur fixe n'est pas une fonction de type régulateur de vitesse. Il ne peut pas être activé ou désactivé par le conducteur au cours du trajet.

REMARQUE

La vitesse maximale est paramétrée d'origine en fonction de la réglementation

tation en vigueur dans le pays de commercialisation. Cette vitesse maximale ne peut être modifiée par le conducteur. Si vous souhaitez faire modifier la vitesse maximale, rendez-vous dans le réseau.

Régulateur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h (24 mph). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, un rapport quelconque doit être sélectionné. Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique, sélectionner la position **D** ou la deuxième, ou un rapport plus élevé en position **M**. Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur. L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent dans le centre d'information conducteur.

Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

Activation du système



Appuyer sur .

Selon version, l'écran du régulateur de vitesse ou seulement  s'affiche.

 est gris, ce qui indique que le système n'est pas encore actif.

Activation

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule comme consigne et activer le régulateur de vitesse.

 passe du gris au vert ou au blanc, indiquant que le système est actif. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Autrement, déplacer la molette sur  + pour augmenter la vitesse ou sur  - pour la réduire et mémoriser cette vitesse comme consigne. Le régulateur de vitesse est immédiatement activé si la molette est déplacée vers le haut ou vers le bas.

 passe du gris au vert ou au blanc.

Réglage de la vitesse par le conducteur



Si le système est actif, la vitesse présélectionnée peut être modifiée en déplaçant la molette sur  + pour augmenter la vitesse ou sur  - pour la réduire. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle vitesse mémorisée pour le régulateur de vitesse.

Selon version, l'assistant de signalisation doit être activé pour détecter les panneaux de limitation de vitesse.

En dépassant le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK? s'affiche. Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée. La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée,

le véhicule reprend la vitesse mémorisée.

Lorsque la vitesse mémorisée est dépassée, le réglage de la vitesse mémorisée clignote.

Désactivation

Appuyer sur **||▶**. Le régulateur de vitesse est en mode pause.  s'allume en gris. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Le régulateur de vitesse peut être désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- système antipatinage ou contrôle électronique de stabilité activé
- marche arrière engagée, **N** sélectionné ou aucun rapport engagé
- pédale d'embrayage enfoncée pendant plus de cinq secondes
- frein de stationnement électrique engagé

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur **||▶** ou **OK**, la vitesse enregistrée sera appliquée.

Désactivation du système

Appuyer sur  le mode régulateur de vitesse est désactivé et l'écran du régulateur de vitesse est masqué dans le centre d'information conducteur ou .

Limitations du système

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneus cloutés.

En descendant une forte pente, le système ne peut pas empêcher le véhi-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

cule de dépasser la vitesse mémorisée. Freiner si nécessaire.

En montant une pente raide ou lors d'un remorquage, la vitesse mémorisée peut ne pas être atteinte ou maintenue.

Anomalie

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

En cas de défaillance de régulateur de vitesse, la vitesse est effacée résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier.

Atténuateur de choc mobile (ACC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

L'atténuateur de choc mobile est une amélioration du régulateur de vitesse

avec une fonction supplémentaire permettant de maintenir une certaine distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède.



Il utilise un radar situé dans le pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui précèdent.

Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, l'atténuateur de choc mobile se comportera comme un régulateur de vitesse conventionnel.

L'atténuateur de choc mobile ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche d'un véhicule se déplaçant plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, l'atténuateur de choc mobile accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enre-

gistrée. Si le conducteur actionne les clignotants pour dépasser un véhicule plus lent, l'atténuateur de choc mobile permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépassement.

Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Si le véhicule qui précède se déplace trop lentement et si la distance de suivi sélectionnée ne peut être maintenue davantage, un signal sonore retentit et un message s'affiche. Le message invite le conducteur à reprendre le contrôle du véhicule. Sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle, le système peut freiner le véhicule jusqu'à 30 km/h (18 mph). Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, le système peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Selon version, le système peut accélérer le véhicule automatiquement après un arrêt complet.

AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule allume les feux de stop.
Si les feux stop sont défaillants, le système ne fonctionne pas.

Commandes au volant



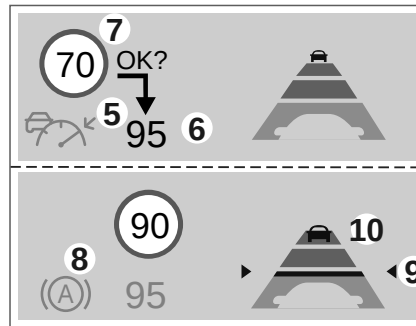
1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système Drive Assist (selon version)
2. Pause / Reprise de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur de vitesse activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)

Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

4. Activation du régulateur de vitesse
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Messages et alertes

i REMARQUE

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

 (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

 (vert) / (vert)	Régulateur de vitesse actif, véhicule détecté.
 (vert) / (gris)	Régulateur de vitesse suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)

"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule** : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas remplies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

Dans les 3 secondes suivant l'arrêt, le véhicule redémarre progressivement et automatiquement si aucune cible n'est détectée ou si la cible détectée est suffisamment éloignée.

Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur (2) || ► pour repartir.

REMARQUE

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

AVERTISSEMENT

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

AVERTISSEMENT

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système. Le conducteur doit surveiller son environnement.

Activation du système



Appuyer sur  plusieurs fois, jusqu'à ce que le mode atténuateur de choc mobile soit sélectionné.

L'écran de l'atténuateur de choc mobile s'affiche. Le système n'est toujours pas activé.

Conditions d'activation

Le système peut être activé si les conditions suivantes sont remplies :

- vitesse du véhicule comprise entre 30 km/h (18 mph) et 180 km/h (112 mph) pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, entre 0 km/h et 180 km/h (112 mph) pour les véhicules à boîte de vitesses automatique
- porte conducteur fermée
- ceinture de sécurité du conducteur bouclée
- **D** sélectionné ou deuxième rapport ou un rapport supérieur engagé
- frein de stationnement desserré
- pédale de frein enfoncée si le véhicule est à l'arrêt

Activation

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule et activer le régulateur de vitesse.

Sur l'écran de l'atténuateur de choc mobile, la vitesse réglée et un élément de la route s'affichent en vert. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Autrement, déplacer la molette sur  + pour augmenter la vitesse ou sur  - pour la réduire et la mémoriser. Le régulateur de vitesse est immédiatement activé si la molette est déplacée vers le haut ou vers le bas. Sur l'écran de l'atténuateur de choc mobile, la vitesse réglée et l'élément de la route s'affichent en vert.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse réglée peut être modifiée en déplaçant la molette sur $\curvearrowright +$ pour augmenter ou sur $\curvearrowleft -$ pour diminuer la vitesse. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle valeur pour le régulateur de vitesse adaptatif.

En dépassant le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK ? s'affiche. Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée. La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance de

sécurité sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

AVERTISSEMENT

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conducteur est averti par un message contextuel qui s'affiche au centre d'information conducteur.

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur $\parallel \triangleright$ ou sur **OK** pour réactiver l'atténuateur de choc mobile à la vitesse mémorisée.

Atténuateur de choc mobile sur les véhicules équipés d'une boîte automatique

Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique, l'atténuateur de choc mobile permet de maintenir la distance sélectionnée derrière un véhicule qui freine jusqu'à l'arrêt complet.

Si le système a arrêté le véhicule derrière un autre véhicule, le témoin vert

(A) s'affiche à côté du réglage de la vitesse mémorisée. Ce symbole signale que le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule est maintenu à l'arrêt, les recommandations suivantes doivent être respectées :

- Ne pas quitter le véhicule.
- Ne pas ouvrir le coffre.
- Ne pas engager la marche arrière.
- Ne pas déposer ni prendre des passagers.

Dans les trois secondes après l'arrêt du véhicule par le système, le véhicule se déplace de nouveau lentement. Après trois secondes, accélérer ou appuyer sur **||▶** pour repartir. Surveiller les alentours du véhicule en repartant.

Si le véhicule reste arrêté pendant plus de cinq minutes sans aucune action du conducteur, le frein de stationnement électrique est activé. Le voyant (P) s'allume. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Avec le système désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu immobile et peut commencer à se déplacer. Toujours être prêt à serrer manuellement le frein pour maintenir le véhicule immobile.

Ne pas laisser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régulateur de vitesse adaptatif. Toujours engager la position **P** et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Réglage de distance vers l'avant

Lorsque l'atténuateur de choc mobile détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il règle la vitesse du véhicule pour maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur.

La distance de suivi peut être réglée sur proche (1 bar), normale (2 bars) ou lointaine (3 bars).

Si le moteur tourne et que l'atténuateur de choc mobile est activé (gris) ou

actif (vert), le réglage de la distance de sécurité peut être modifié :



Appuyer sur le bouton pour afficher le réglage de la distance de sécurité actuel dans le centre d'information conducteur.

Appuyer sur le bouton plusieurs fois pour sélectionner le réglage de sécurité. La distance de sécurité sélectionnée est indiquée par des barres entières sur l'écran de l'atténuateur de choc mobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de visibilité, météorologiques et de circulation.

La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

Détection d'un véhicule à l'avant

Si le système détecte un véhicule sur la voie de circulation, l'écran du régulateur de vitesse adaptatif change en conséquence.

Désactivation

Appuyer sur , l'atténuateur de choc mobile est en mode pause. La vitesse préréglée est éclairée en gris.

L'atténuateur de choc mobile est désactivé mais n'est pas mis hors fonction. La dernière vitesse de consigne mémorisée reste enregistrée pour usage ultérieur.

L'atténuateur de choc mobile est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- système antipatinage ou contrôle électronique de stabilité activé
- marche arrière engagée, **N** sélectionné ou aucun rapport engagé

- descente de la vitesse en dessous de 30 km/h (18 mph) sur un véhicule à boîte de vitesses manuelle
- risque de calage du moteur dans le cas d'un véhicule à boîte de vitesses manuelle
- pédale d'embrayage enfoncée pendant plus de dix secondes
- frein de stationnement électrique engagé
- ceinture de sécurité détachée
- porte conducteur ouverte

Désactivation du système

Appuyer successivement sur  pour désactiver l'atténuateur de choc mobile.

Attention du conducteur

1. Utiliser l'atténuateur de choc mobile avec précaution sur les routes de montagne ou les routes sinueuses, car il peut perdre le véhicule à l'avant et a besoin de temps pour le détecter de nouveau.
2. Ne pas utiliser le système sur des routes glissantes, car il peut créer des changements rapides d'adhérence de pneu (patinage) et le conducteur peut alors perdre le contrôle du véhicule.

3. Ne pas utiliser l'atténuateur de choc mobile lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige. Dans ces conditions, la visibilité peut être réduite ou nulle. Si le capteur est obstrué, nettoyer son couvercle.
4. Ne pas utiliser le système avec la roue de secours montée.

Limites du système



AVERTISSEMENT

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

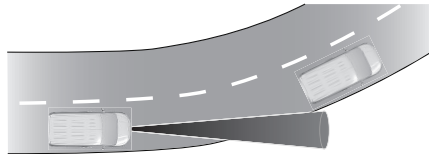
- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.

- L'atténuateur de choc mobile ne prend en compte que les véhicules roulant dans la même direction.
- L'atténuateur de choc mobile ne prend pas en compte les piétons, les cyclistes et les animaux pour freiner et partir.
- L'atténuateur de choc mobile ne prend pas en compte les véhicules à l'arrêt.

Sachant que le champ de détection du radar est assez étroit, il est possible que le système ne détecte pas :

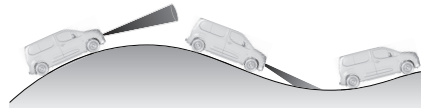
- véhicules de faible largeur (par exemple des motos, des scooters)
- véhicules ne circulant pas au centre de la voie
- véhicules entrant dans un virage
- véhicules démarrant brusquement
- véhicules qui précèdent freinant de manière excessive

Désactiver le système dans les situations suivantes :



- dans un virage serré
- à l'approche d'un rond-point
- en suivant un véhicule non détecté par le système, par exemple une moto
- lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement
- lorsqu'un véhicule braque brusquement

En montagne



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système sur route vallonnée est fonction de la vitesse du véhicule et de sa charge, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur route vallonnée. Sur des côtes raides, il faudra peut-être utiliser

l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descente, il sera peut-être nécessaire de freiner pour maintenir ou réduire la vitesse.

Bien noter que l'application des freins désactive le système.

Radar



Le radar est situé au centre du pare-chocs avant.

AVERTISSEMENT

L'unité de radar a été aligné avec précision en usine. Par conséquent, en cas de choc frontal, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut être affecté et ne pas réagir correctement. Après un accident, se ren-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

dre dans un atelier pour vérifier et régler la position du radar.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant peut affecter le fonctionnement du radar. En cas d'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation, suivre les marquages et indications sur le pare-chocs avant.

Défaut

En cas de défaut de l'atténuateur de choc mobile, un voyant d'avertissement s'allume dans le centre d'information conducteur et un message d'avertissement s'affiche dans le centre d'information conducteur, accompagnés d'un signal sonore.

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

Faire contrôler le système par un atelier qualifié.

Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux.

Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

Système anti-collision

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système d'aide à la conduite est conçu pour :

- prévenir le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.
- réduire la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la gravité.

REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particu-

lier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte risque de collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Freinage d'urgence automatique.

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque cycle de démarrage, le système est automatiquement activé.



Lorsque le véhicule arrêté : Appuyer pour accéder à l'application ADAS ou Conduite/Véhicule (selon version).



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message "**Freinage automatique dés-activé**" au combiné d'instruments.

Conditions et limites de fonctionnement

- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Systèmes ASR / ESP activés.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système **ADAS** ou

Conduite/Véhicule via l'application à l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple : changement d'une roue, intervention sous le capot, ...).
- Mise du véhicule sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.
- Après une déformation du pare-chocs avant, par exemple pendant le stationnement (version avec radar uniquement).
- Attelage d'une remorque (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Conduite avec des chaînes à neige.

Le système se désactive automatiquement si :

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.

- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Un accident grave, par exemple avec déploiement d'un airbag, est détecté.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté
- Pare-brise endommagé ou encrassé, brouillant la visibilité, couvert d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé antérieurement) ou couvert d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours
- En virages
- Processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Conditions environnementales défavorables, par exemple pluie, brouillard ou neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours
- Tension de la batterie du véhicule hors plage
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- des modifications du véhicule, par exemple pneus

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le con-

ducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

AVERTISSEMENT

Le remplacement et l'entretien du capteur ADAS (par exemple, caméra avant et/ou radar) doivent toujours être effectués par un atelier qualifié.

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le

véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification de la sensibilité de l'alerte de collision

La sensibilité de l'alerte de collision détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** ou **Conduite/Véhicule** (selon version).

1. Sélectionner "Assistance" puis "Système de freinage d'urgence".
2. Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**" ou "**Loin, Normal, Près**" (selon version)

Le seuil sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du réglage choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments. Le système prend en compte l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet iden-

tifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche. Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente. Le message "**Freinez !**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement, sans passer par le niveau 1.

i REMARQUE

Important : l'alerte de niveau 1 dépend de la sensibilité d'alerte

sélectionnée. "Loin", "Moyen" ou "Près". Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

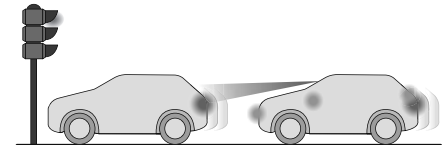
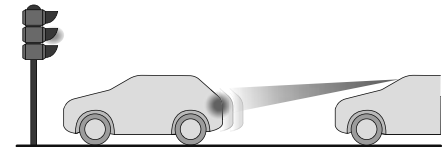
i REMARQUE

Si "LOIN" est sélectionné dans l'application **ADAS ou Conduite/Véhicule** (selon version) de l'écran tactile, le système avertit le conducteur plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur "MOYEN" ou "PRÈS".

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le conducteur ne freine pas suffisamment pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur appuie sur la pédale de frein et qu'une collision est imminente.

Frein de sécurité actif



Cette fonction, également appelée "Freinage d'urgence automatique", intervient après l'alerte sonore si le

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

conducteur n'appuie pas assez rapidement sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter la collision en cas de non-intervention du conducteur.

REMARQUE

Le freinage d'urgence automatique peut réduire la vitesse à une vitesse de 50 km/h maximum. À une vitesse inférieure à 50 km/h, le véhicule peut être ralenti jusqu'à l'arrêt complet.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- Le véhicule roule entre 5 et 82 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté (versions avec caméra et radar)
- Le véhicule roule entre 5 et 85 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- Le véhicule roule entre 5 et 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté (versions avec caméra et radar)

- Le véhicule roule entre 5 et 85 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté (versions avec caméra uniquement)

Défaut



Fixe.

Le système de freinage automatique n'est pas disponible

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Se reporter au chapitre "Conditions et limites de fonctionnement" pour savoir quelle condition n'est pas remplie. Ce témoin est utilisé exclusivement pour le "système de freinage automatique", par exemple le freinage manuel est pleinement assuré si seul ce témoin est allumé.



Fixe.

Le système de freinage automatique est dégradé ou réduit.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Cela peut être dû à une visibilité réduite (pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au soleil rasant...) ou à un blocage réel du capteur. Dans

ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente un défaut.

Faire contrôler le système par un concessionnaire ou un réparateur agréé.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.



Ces témoins s'allument sur le tableau de bord et/ou le module de pavillon pour indiquer que la ceinture de sécurité du conducteur et/ou du passager n'est pas bouclée (selon version). Le système de freinage automatique reste désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Assistance au freinage (BA)

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein. Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automati-

quement quand la pédale de frein est relâchée.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Contrôle électronique de stabilité (ESC) et Système antipatinage (OFF)

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de déraeper (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement. L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage (TC). Il empêche les roues entraînées de patiner. Le TC est un composant de l'ESC. Le système antipatinage améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quels que soient le type de revêtement ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée

par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



ESC et TC fonctionnent après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Lorsque ESC et TC fonctionnent,  clignote.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

AVERTISSEMENT

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux. Adapter la vitesse aux conditions routières.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Désactivation



Selon version, l'ESC et le TC peuvent être désactivés :

- en appuyant sur le bouton  la LED du bouton s'allume,

Un message d'état s'affiche dans le centre d'information conducteur lorsque l'ESC et le TC sont désactivés.

L'ESC et le TC sont réactivés en appuyant de nouveau sur le bouton , à l'écran d'information, en serrant les freins ou en roulant à plus de 50 km/h (30 mph).

La LED du bouton s'éteint lorsque l'ESC et le TC sont réactivés.

L'ESC et le TC sont également réactivés à la prochaine mise du contact.

Défaut

En cas de défaut du système, le témoin  s'allume en continu et un message s'affiche dans le centre d'information conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier qualifié.

Modes antipatinage

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

REMARQUE

Pour une adhérence optimale sur la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneus hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneus les plus adaptés.

REMARQUE

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprun-

ter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.

Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule. (mode actif jusqu'à 80 km/h (50 mph)).

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la

moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible. En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur. (mode actif jusqu'à 50 km/h (31 mph)).

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement. (mode actif jusqu'à 120 km/h (75 mph)).



AVERTISSEMENT

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

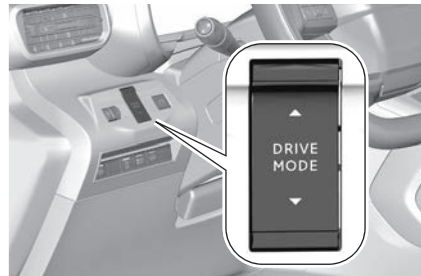
Activation / Désactivation



Avec boîte de vitesses manuelle :



Avec boîte de vitesses automatique ou sélecteur de conduite



1. Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent sur l'écran tactile.
2. Sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**" selon le contexte sur le côté droit de la fenêtre.
3. Fermer la fenêtre en cliquant sur la croix.

Le mode choisi reste affiché au combiné.

- Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Système d'aide à la performance de freinage

Antiblocage des roues (ABS)

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent. Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation. Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale. En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Avant de prendre la route, le système procède à un test de fonctionnement automatique qui pourrait être perceptible.



Anomalie

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut dériver.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Systèmes d'aide à l'amélioration de la visibilité

Alerte d'angle mort latéral (SBSA)

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et rapporte les objets d'un côté ou de l'autre du véhicule, dans une zone désignée "d'angle mort". Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système avancé d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.

AVERTISSEMENT

L'alerte d'angle mort ne remplace pas la vision du conducteur. Le système ne détecte pas :

- les véhicules hors de la zone d'angle mort qui approchent rapidement

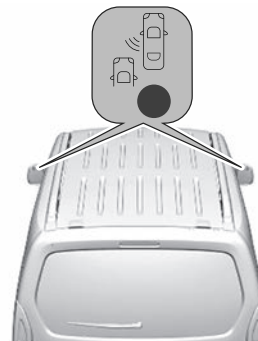
- les piétons, cyclistes ou animaux

Avant de changer de file, vérifier tous les rétroviseurs, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant.

Activation

Le système peut être activé via le menu des réglages du véhicule, dans l'écran d'information.

Fonctionnement



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur concerné.

La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule.

La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- déplacement de tous les véhicules dans le même sens et dans des voies adjacentes
- vitesse du véhicule comprise entre 12 et 140 km/h (7 et 87 mph)
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 10 km (6 mph)
- dépassement d'un autre véhicule avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h (15 mph)
- circulation normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes
- absence de remorque
- capteurs non obstrués par de la boue, du givre ou de la neige
- zones d'avertissement des rétroviseurs extérieurs ou zones de détection de pare-chocs avant et arrière pas recouvertes d'étiquettes adhésives ou d'autres objets

Aucune alerte dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par exemple des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile
- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par exemple camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone aveugle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

Désactivation

Le système peut être activé via le menu des réglages du véhicule, dans l'écran d'information.
L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système est automatiquement désactivé en tirant une remorque connectée électriquement.

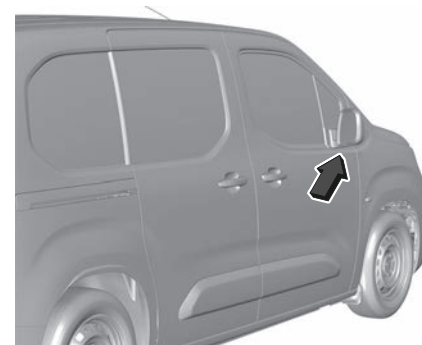
En présence de conditions météorologiques défavorables telles que de fortes pluies, de fausses détections peuvent survenir.

Défaut

En cas de défaut,  s'allume dans le centre d'information conducteur et un message s'affiche. Demander l'assistance d'un atelier qualifié.

Caméra côté passager

La caméra côté passager surveille le côté du véhicule.



La caméra est montée au bas du rétroviseur extérieur côté passager.

La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.

Caméra avec vue arrière

La caméra indique la zone d'angle mort du côté passager.

La vue du côté passager est affichée à côté de la vue arrière standard dans l'affichage de la vue arrière.

Mise en service



La caméra est mise en marche lorsque le véhicule roule en marche avant et que la vue côté passager est sélectionnée depuis l'écran de vue arrière ou en appuyant sur le bouton du levier.

Arrêt

La caméra est désactivée lorsqu'un autre type de vue est sélectionné.

Limitations du système

La caméra côté passager peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- la zone alentour est sombre
- le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté.
- Nettoyer la lentille, rincer à l'eau et essuyer avec un chiffon doux
- il y a des changements de température extrêmes

Systèmes d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales**

dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction. Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde. Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie, le voyant  clignote rapidement en jaune.

AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph)
- les feux de direction ne sont pas activés
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Activation



Si le système est activé, la LED du bouton  ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur .

Selon version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du véhicule.

Désactivation

Pour désactiver le système, appuyer sur  jusqu'à ce que la LED du bouton soit allumée.

Le système LDW est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Compte tenu des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule (à l'aide du système Connect) que jusqu'au redémarrage suivant du véhicule. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Défaut

En cas de défaut,  et  apparaissent dans le centre d'information conducteur, accompagné d'un message et

d'un signal sonore. Demander l'assistance d'un atelier qualifié.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes en pente
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- routes avec des marquages de voies peu visibles

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

Le système d'avertissement de franchissement de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque le véhicule est remis sous tension.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

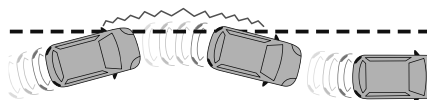
i REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h (40 mph et 112 mph).
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Feux indicateurs de direction désactivés.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le con-

trôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Ce voyant  clignote pendant la durée de la correction de trajectoire. Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.

i REMARQUE

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Situations de conduite et alertes associées

Le système informera le conducteur par un message et un signal sonore si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant. Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
ON	 "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).

- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.
- Conduite dans des virages serrés et les chantiers.

AVERTISSEMENT

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée.
- Marquages au sol usés, masqués (par ex. neige, boue) ou multiples (par ex. zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

AVERTISSEMENT

Selon la version, seul le système d'avertissement de sortie de voie est actif, lorsqu'un défaut du système est présent qu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou, par exemple, qu'une remorque est attelée.

Risque de déclenchements indésirables

- Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :
- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Remorquage du véhicule.

Activation / Désactivation

AVERTISSEMENT

Compte tenu des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule (à l'aide du système Connect) que jusqu'au redémarrage suivant du véhicule. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé. Le système peut également être activé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule . Le système LKA est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Défaut

En cas de défaut,  et  apparaissent dans le centre d'information conducteur, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Demander l'assistance d'un atelier qualifié. Si un capteur est couvert,  s'allume dans le centre d'information conducteur

et un message s'affiche pour indiquer que les capteurs doivent être nettoyés. Si le système d'avertissement sonore ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Prendre contact avec un atelier.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Vision panoramique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à

quasi 180° sur l'écran d'information, comme une vue de dessus.

AVERTISSEMENT

Le système de vue panoramique ne remplace pas la vision du conducteur. Il n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux ou tout autre objet se trouvant hors de vue de la caméra, par exemple en dessous du pare-chocs ou sous le véhicule.

Ne pas conduire ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement du système de vue panoramique. Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

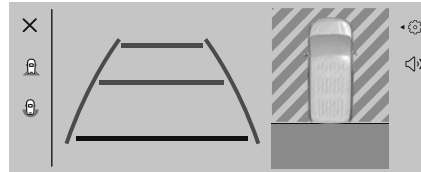
Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent. La zone affichée est limitée et les objets proches de l'un des bords du pare-chocs ou sous le pare-chocs ne sont pas affichés à l'écran.

L'inclinaison du véhicule peut être modifiée en fonction du chargement du véhicule, y compris la vue de la caméra.

Le système peut utiliser :

- la caméra arrière, installée dans le hayon
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

Visualisation à l'écran d'information



L'écran est divisé en quatre zones, de gauche à droite :

- vues sélectionnables : vue standard et vue à 180°
- visualisation vue
- vue de dessus
- réglages , mise en sourdine et rétablissement du signal sonore

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

Réglages

Les paramètres suivants peuvent être réglés : volume du signal sonore. Les réglages peuvent être fermés en appuyant sur le côté de l'écran d'information ou en appuyant à un autre endroit de l'écran d'information.

Activation

Le système de vue panoramique est activé en :

- engageant la marche arrière lorsque le moteur est mis en marche
- l'activant manuellement à l'écran d'informations quand la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h (10 mph)

Fonctionnement

Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage. Changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant une vue.

- vue standard
- Vue à 180°

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné. La vue standard est activée par défaut.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

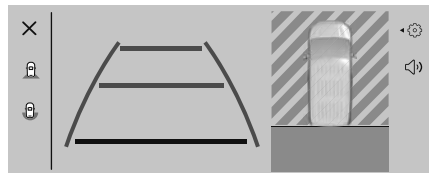
10

Ce réglage peut être modifié dans les paramètres du système de vue panoramique à l'écran d'informations. Selon version, le mode automatique est activé par défaut. Dans ce mode, le système sélectionne la meilleure vue, normale ou zoom, pour un affichage conforme à l'information provenant des capteurs de stationnement. L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

Vue Standard

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec la position du volant de direction. Cette vue est disponible en mode automatique ou au menu de sélection de vue.

Lignes de guidage



La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent des distances d'environ 1 et 2 m derrière le bord du pare-chocs arrière.

Vue à 180°



La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant possible d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes. Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète. Cette vue est disponible uniquement depuis le menu de sélection de vue.

Vue avec zoom



La caméra enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour reconstruire une vue depuis le haut du véhicule dans son environnement proche. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches.

Cette vue s'affiche automatiquement dès que le véhicule s'approche d'un obstacle pendant une manœuvre.

Mode automatique

Si le véhicule est équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, la vue automatique passe d'une vue arrière à une vue du dessus, lors de l'approche d'un obstacle pendant une manœuvre. Si le véhicule n'est pas équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, la

vue doit être modifiée manuellement dans l'écran d'information.

Désactivation

Le système de vue panoramique est désactivé dans les cas suivants :

- une vitesse de marche avant définie est dépassée ou, selon version, si la marche arrière n'est pas engagée pendant sept secondes.
- en appuyant sur l'icône  dans le coin supérieur gauche de l'écran d'information.

Limitations du système

ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder l'objectif de toutes les caméras toujours propre. Pour la caméra arrière, un gicleur de lavage est activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Si les objectifs des caméras sont nettoyés à la main, les rincer à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux. Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

Le système de vue panoramique peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. Nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit.
- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

ATTENTION

Il est très important d'effectuer avec précision toutes réparations du système de vision panoramique conformément aux spécifications du fabricant. Faute de quoi le système peut ne pas fonctionner correctement et

il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Aide au stationnement automatique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Remarques générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

AVERTISSEMENT

Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Aide au stationnement arrière

Le système utilise des signaux sonores et une indication d'affichage pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles potentiellement dangereux derrière le véhicule pendant que la marche arrière est engagée.

Le système fonctionne avec des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière.

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

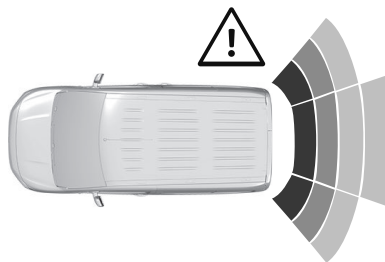
Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole  peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhi-

cule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte de vitesses automatique est en position **P** ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'information a été désactivé.



En outre, la distance jusqu'aux obstacles situés à l'arrière est indiquée en modifiant les lignes de distance dans l'écran d'information. Lorsque l'obstacle

est très proche,  s'affiche en signe de danger.

Coupeure du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le  clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.

Il utilise deux signaux sonores différents pour les zones de surveillance avant et arrière, chacun avec une fréquence de tonalité différente.

Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole $\text{P})\Delta$ peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte de vitesses automatique est en position **P** ou

si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

i REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'information a été désactivé.



En outre, la distance jusqu'aux obstacles avant et arrière est affichée par les lignes de distance qui changent dans l'écran d'information.

Coupage du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le $\text{P})\Delta$ clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le

signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Aide au stationnement avant-arrière-latéral

L'aide au stationnement avant-arrière-latéral mesure la distance entre le véhicule et les obstacles à l'avant, derrière et sur les côtés du véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran. Le système fonctionne avec des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière et avant et sur les flancs du véhicule.

Activation

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mph).

Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées. Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

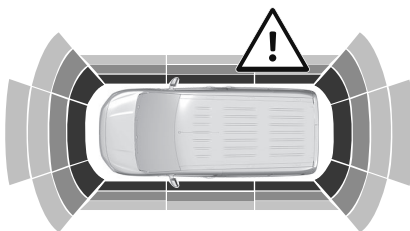
Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole ^{P)}⚠ peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu. Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte de vitesses automatique est en position **P** ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'information a été désactivé.



En outre, la distance jusqu'aux obstacles est indiquée en modifiant les lignes de distance dans l'écran d'information.

Coupure du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le ^{P)}⚠ clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Limitations du système

En cas de défaut ou d'interruption momentanée du système, par exemple en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences, ^{P)}⚠ s'allume dans le centre d'information conducteur. Un message s'affiche dans le centre d'information conducteur et un signal sonore est émis.

Dans le cas d'un défaut permanent, demander l'assistance d'un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

⚠ ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé. Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée. En cas de panne du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par exemple, sur le capteur.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être disponible du tout si  s'allume ou si l'image affichée sur l'écran d'information est figée ou si l'écran est noir.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (ex. : véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boule d'attelage montée.

Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

ℹ REMARQUE

Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe

ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement). Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé. Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par exemple sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Caméra arrière (RVC)**ℹ REMARQUE**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Selon version, la caméra est montée au-dessus de la plaque d'immatriculation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

tion dans le hayon / la porte arrière gauche.

AVERTISSEMENT

La caméra arrière ne remplace pas la vision du conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.

Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Caméra au-dessus de la porte arrière gauche



La vue de la caméra s'affiche dans l'écran de vue arrière.

Mise en service



La caméra de recul est activée lorsque le véhicule roule en marche avant et que la vue arrière est sélectionnée à partir de l'affichage de la vue arrière ou en appuyant sur le bouton du levier.

Lorsqu'une remorque est attelée, la vue arrière rapprochée n'est plus sélectionnable.

Arrêt

La caméra arrière est désactivée lorsque l'écran de marche arrière est désactivé.

Caméra au-dessus de la plaque d'immatriculation sur le hayon



La caméra est montée dans le pare-chocs arrière au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est enclenchée.

Fonctionnement

La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.

Lignes de guidage

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage. En fonction de la version, les lignes de guidage extérieures peuvent également être statiques et l'espace entre les deux lignes représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris. Les lignes de guidage intérieures courbées représentent l'angle de braquage maximum dans l'un ou l'autre sens.

Désactivation

La caméra située dans le pare-chocs arrière est désactivée lorsque :

- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- une vitesse en marche avant de 10 km/h (6 mph) est dépassée.

- en appuyant sur l'icône  dans le coin supérieur gauche de l'écran d'information.

Limitations du système

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. Nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit.
- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

Système de détection de perte d'attention du conducteur

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version). Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte attention conducteur par minuterie

Le conducteur est averti par un symbole de rappel instantané  au combiné d'instruments et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).

L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- ou la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée
- la porte conducteur a été ouverte.

Alerte Attention Conducteur par la caméra avant

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message,  s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.

Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit. De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée. Les paramètres sont modifiés par l'application **ADAS** de l'écran tactile  ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin  au combiné d'instruments.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- le contact a été coupé pendant quelques minutes
- la vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte conducteur a été ouverte
- le conducteur a changé
- le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc.
- éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, au lever/coucher de soleil, les réflexions lumineuses sur les routes humides, les sorties de tunnel, les alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil présentant certaines caractéristiques (par exemple, une protection élevée contre les infrarouges, etc.)
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ce voyant  s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée.

Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un concessionnaire ou un atelier qualifié.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que le visage du conducteur n'a pas pu être détecté par la caméra de surveillance du conducteur, par exemple parce qu'il porte des lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Contrôle en descente (HDC)

Le contrôle d'adhérence en descente permet au véhicule de se déplacer à basse vitesse sans actionner la pédale de frein.

Le véhicule décélère automatiquement jusqu'à une faible vitesse, qu'il conserve tant que le système est activé. Il arrive que le système de freinage émette du bruit ou des vibrations lorsqu'il fonctionne.

ATTENTION

À utiliser uniquement sur les descentes raides en tout-terrain. Ne pas utiliser pour rouler sur surfaces routières normales. L'utilisation inutile de la fonction de contrôle en descente, par exemple en conduisant sur des routes normales, peut endommager le système de freinage et la fonction ESC.

Activation

REMARQUE

Si le contrôle en descente est actif, le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé.

Le système n'est disponible que sur des pentes de plus de 5%. À des vitesses inférieures à environ 50 km/h (30 mph), appuyer sur . Le système peut également être activé lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne.

Le témoin  du combiné d'instruments s'allume en vert pour indiquer l'activation du système.

Lorsque le véhicule commence sa descente, le système commande la vitesse du véhicule. Les pédales d'accélérateur et de frein peuvent être relâchées.

- Si la boîte de vitesses est en première ou en seconde, la vitesse du milieu et le témoin du combiné d'instruments clignotent rapidement.
- Si la boîte de vitesses est au neutre ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin du combiné d'instruments clignote lentement.

Si le système fonctionne, le feu de stop s'allume automatiquement.

Si la vitesse dépasse 30 km/h (18 mph), la régulation est interrompue. Le témoin du combiné d'instruments devient gris. Cependant, la LED du bouton reste allumée. La régulation reprend automatiquement si la vitesse tombe sous 30 km/h (18 mph), si la pente dépasse 5% et si les conditions de relâchement de la pédale sont remplies.

Désactivation

Appuyer de nouveau sur le bouton jusqu'à l'extinction de la LED du bouton. Le

témoin vert du combiné d'instruments s'éteint aussi.

Si la vitesse dépasse 70 km/h (43 mph), le système est désactivé automatiquement.

La LED du bouton s'éteint.

Défaut

Si le témoin vert ne s'allume pas ou clignote après une pression sur le bouton, une défaillance est présente dans le système. Prendre contact avec un atelier qualifié.

Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

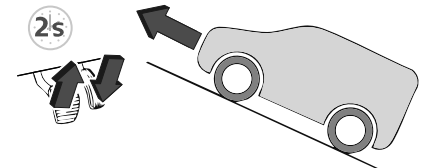
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

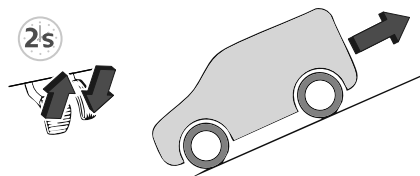
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En montée, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le neutre est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument de manière fixe au combiné d'instruments, accompagnés d'un message. Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments. À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

AVERTISSEMENT

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

AVERTISSEMENT

Le panneau routier réel a toujours priorité sur le panneau routier affiché au centre d'information conducteur.

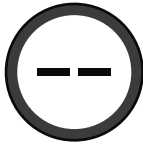
Selon version, deux systèmes différents sont disponibles.

Limiteur de vitesse 1

En utilisant la caméra située en haut du pare-brise et le système de navigation intégré au véhicule, ce système fournit les limites de vitesse et la fin des limites de vitesse dans le centre d'information conducteur.

Le système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h (3 mph), la limite de vitesse affichée clignote pendant **10 secondes** environ.

Mise à jour des données cartographiques de navigation

Pour maintenir les performances du système, la carte de navigation doit être mise à jour à des intervalles périodiques. Une mise à jour de la carte de

navigation est disponible deux fois par an.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement.

Limiteur de vitesse 2

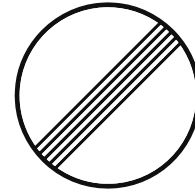
Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse dans le centre d'information conducteur indépendamment de la vitesse du véhicule.

En fonction de la version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

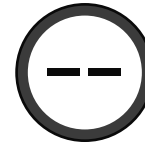
- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par exemple

sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé dans la personnalisation du véhicule ou par une pression longue sur le bouton **LIMITE** du volant.

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h (12 mph) et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée dans le centre d'information conducteur clignote après

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

un certain temps et un signal sonore est émis après quelques instants. La durée de l'événement varie. Le clignotement et le signal sonore s'arrêtent après quelques secondes. En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine mise du contact. Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes. En cas d'anomalie,  s'allume de manière permanente. Prendre contact avec un atelier.

Conditions de fonctionnement

Pour pouvoir fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques à chaque pays, le véhicule doit identifier le pays où il est utilisé. Si une liste correspondante de pays est disponible à l'écran d'information, le pays doit être sélectionné manuellement. Sinon, le pays est sélectionné automatiquement. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

REMARQUE

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible au moins une fois par an. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement. Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier qualifié.

Autres panneaux routiers

Le système détecte les panneaux de signalisation et les affiche sur une page spécifique du centre d'information conducteur.



Ce système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- La zone du pare-brise dans laquelle est située la caméra avant n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par exemple des autocollants.
- La visibilité est limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Le véhicule qui précède crée des projections sur la route.
- Une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- La limitation de vitesse est peinte sur la surface de la route.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.

- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés ou ont été enlevés.
- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Selon version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes.

⚠ ATTENTION

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques. Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspon-

dant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes dans l'écran d'information.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues à **des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régu-

lièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

i REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km (6 miles) effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

REMARQUE

Chaînes à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse

Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement () , accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

1. Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
2. Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.
3. À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de réparation des pneus, contrôler et ajuster à froid la pression des quatre pneus.
4. Si ce contrôle n'est pas possible, rouler prudemment à vitesse réduite.
5. En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation des pneus ou le voyant (selon équipement).

AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.

Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

AVERTISSEMENT

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.

Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

REMARQUE

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

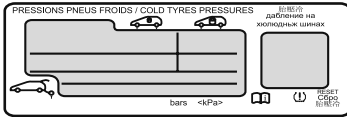
Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression

est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, le système peut être réinitialisé via le menu Affichage des systèmes d'aide à la conduite .

Défaut

En cas de défaut, ces voyants d'avertissement (!)  s'allument sur le tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

1

2

3

4

5

6

7

8

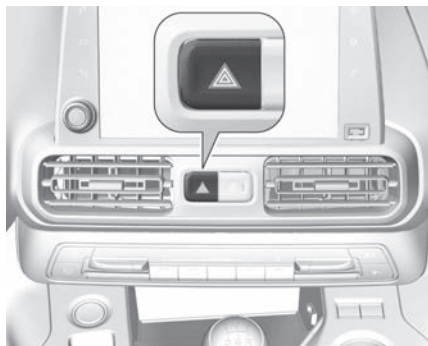
9

10

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse

Activation des feux de détresse



Pour les enclencher, appuyer sur . En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement dès que le véhicule accélère de nouveau.

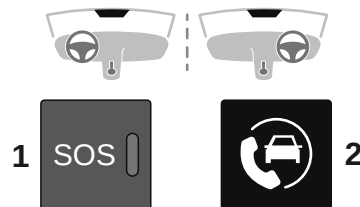
Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLO-NASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



- 1 eCall (SOS)
- 2 ASSISTANCE

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours.

Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton (1).

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, GPS, GLONASS, etc.

Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton (1) pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours.¹

Le système eCall (SOS) localise immédiatement le véhicule et met le conducteur en contact avec les services de secours compétents.²

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

i REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Un nouvel appui immédiat annule la demande.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

i REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

i REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le

¹ Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

² Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE DS".

règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de

prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCALL et les données personnelles : **Information client** ➡ 331.

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de con-

identialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS (1) dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.

La LED s'éteint.

Appel d'urgence (eCall)

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton (2) pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.

i REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il est paramétrable dans le menu **Paramètres** du menu Écran d'information.

Désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les **deux** touches, suivi d'un appui sur la touche **"ASSISTANCE"** pour valider.

i REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

i REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau de concessionnaires, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

i REMARQUE

Si vous bénéficiez de l'offre Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site Web de votre pays.
Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et pliable est utilisé pour avertir les autres usagers de la route lorsque le véhicule est immobilisé ou en panne.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule.
Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Kit de triangle de présignalisation

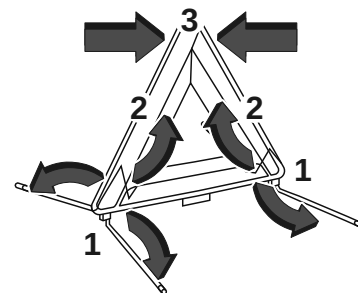


Selon version, le triangle de présignalisation peut être rangé dans le coffre. Le fixer au moyen des sangles élastiques.

Assemblage du triangle

Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, voir l'illustration.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.



Placement du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Kit d'outils pour changement d'une roue

BEV

Avec kit de réparation des pneus

Le kit est installé sous un rabat, sous les tapis de sol, côté passager de la première rangée.

Avec roue de secours

Le kit est installé sous un rabat, sous les tapis de sol, côté passager de la première rangée.

Pour accéder à l'outillage :

1. Retirer ou relever le tapis de sol.
2. Ouvrir le panneau dans le plancher.

Le cric est installé dans la cave à pieds côté passager.

ICE

Avec kit de réparation des pneus

Le kit est installé sous le siège passager avant.

Avec roue de secours

Le cric est installé sous le siège passager avant.

L'outillage est installé sous le siège conducteur.

Pour accéder à l'outillage :

1. Avec siège avant non réglable, soulever l'assise en plaçant la main entre l'assise et le dossier.
2. Avec siège avant réglable, avancer le siège au maximum.

⚠ AVERTISSEMENT

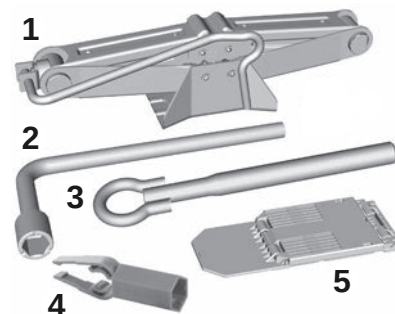
Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.

Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule. Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir celui prévu par le fabricant.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité). Le cric ne nécessite aucun entretien.

Détail de l'outillage

La boîte à outils se trouve sous le siège du conducteur ou du passager. Le cric se trouve sous le siège du passager.



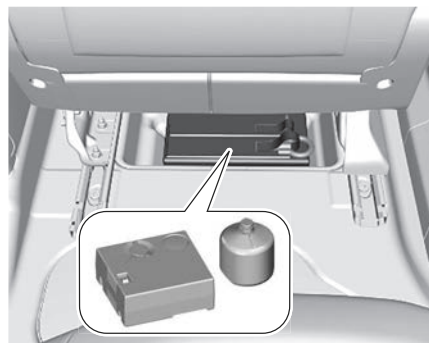
Composition de la boîte à outils :

- 1 Cric
- 2 Clé à écrous de roue
- 3 Anneau de remorquage
- 4 Outil pour retirer les bouchons
- 5 Cale

Avec kit de réparation des pneus

Compresseur 12V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Le kit de réparation des pneus se trouve dans le compartiment de rangement sous le siège avant passager.



Roue de secours

i REMARQUE

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même

si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.
Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays. Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

⚠ ATTENTION

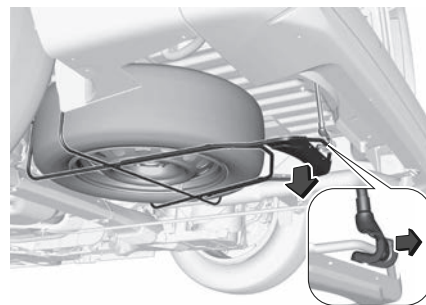
L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

La roue de secours se trouve dans une niche sous le plancher du véhicule.

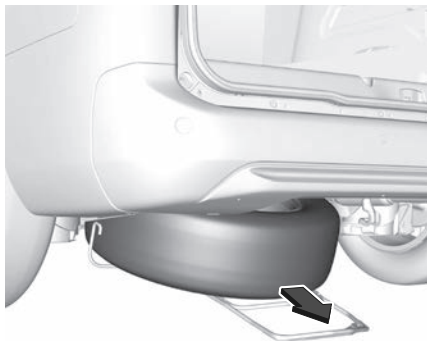
1. Selon version, ouvrir le hayon ou les portes arrière.



2. Placer la clé de roue sur un boulon hexagonal. Tourner dans le sens antihoraire jusqu'à ce que le support de roue de secours soit suffisamment abaissé pour permettre le décrochage du crochet.



3. Lever le support de roue de secours et décrocher l'attache. Abaisser le support de roue de secours.



4. Sortir la roue de secours.
5. Changer la roue.
6. Placer la roue endommagée avec le côté extérieur vers le bas dans le support de roue de secours.
7. Soulever le support de roue de secours et l'accrocher dans le crochet. Le côté ouvert du crochet doit pointer dans le sens de la marche.

8. Fermer le support de roue de secours en faisant tourner le boulon hexagonal dans le sens horaire en utilisant la clé de roue.
9. Ranger la clé de roue dans l'espace de rangement.
10. Fermer le hayon ou les portes arrière.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. La vitesse maximale autorisée sur l'étiquette de la roue de dépannage temporaire est uniquement valable pour la taille de pneu monté en usine.

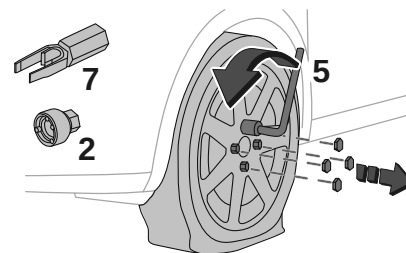
i REMARQUE

Roue avec enjoliveur.

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur

son pourtour avec la paume de la main.



1. Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.
2. Pour retirer le cache-boulon de roue sur chacun des boulons, utiliser l'outil 7 (roues en alliage).
3. Monter la douille antivol (2) sur la clé démonte-roue (5) pour débloquer le boulon antivol.
4. **Débloquer** les autres boulons uniquement avec la clé démonte-roue (5).

Démontage d'une roue

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

1. Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.

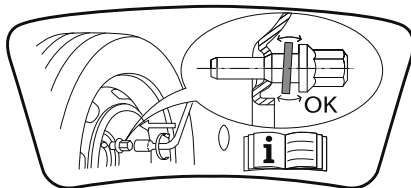
2. Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
3. Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
4. Sortir la roue de secours.
5. Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
6. N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus hiver ou été au changement de saison.
7. Le cric ne nécessite aucune maintenance.
8. Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur approximative de 1 cm sous le cric.
9. Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
10. Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
11. Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
12. Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
13. Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas graisser les boulons de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



- Noter que la roue de secours est fixée par le contact conique de chaque boulon si des boulons de roue sont utilisés pour les jantes en alliage. Dans ce cas, les rondelles ne viennent pas en contact avec la jante de roue de secours.

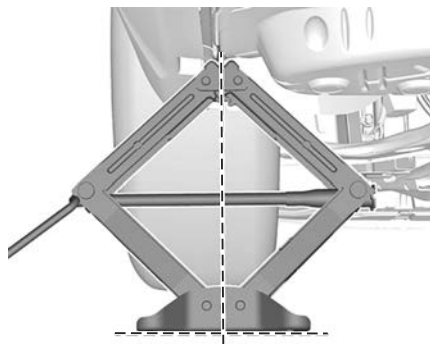
1. Extraire les caches vis de roue à l'aide de l'extracteur de caches vis de roue.
Jantes en acier avec enjoliveur : Sortir l'enjoliveur.



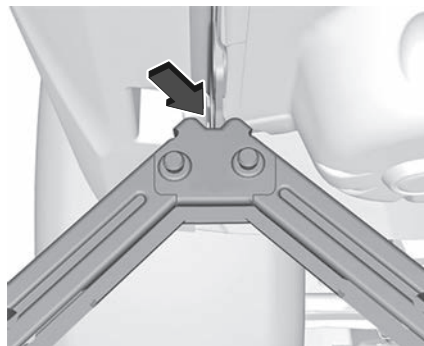
2. Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour.
Il se peut que les roues soient protégées par des écrous de blocage. Pour desserrer ces écrous spécifiques, commencer par placer l'adaptateur sur la tête de l'écrou avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans la boîte à outils.



3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.



4. Régler le cric à la hauteur requise. Le positionner directement sous le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.



S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric.

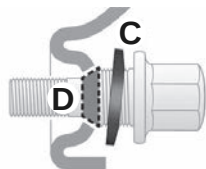


Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.

5. Dévisser les écrous de roue.
6. Changer la roue.
7. Visser les écrous de roue.
8. Abaisser le véhicule et retirer le cric.
9. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quinconce. Le couple de serrage est de 115 Nm.
10. Aligner le trou de valve de l'enjoliveur avec la valve de pneus avant de l'installer. Placer les capuchons des écrous de roue.
11. Ranger la roue remplacée, l'outil du véhicule et l'adaptateur des écrous de blocage des roues.
12. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des écrous de roue dès que possible.

Montage des roues

Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **C** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette".

Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **D** de chaque vis.

1. Suivre les étapes dans l'ordre inverse pour retirer la roue endommagée.
2. Serrer les boulons à environ 115 Nm en procédant en croix.
3. Vérifier la pression de la roue de secours avant de prendre la route.

En cas d'utilisation de taille de pneus autre que celle montée d'origine, il peut s'avérer nécessaire de reprogrammer les systèmes et de procéder à d'autres modifications du véhicule.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

AVERTISSEMENT

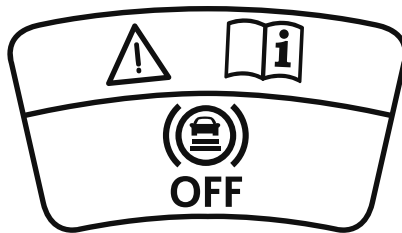
L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Après changement d'une roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours. La mettre dans le coffre.

AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Atténuateur de choc mobile, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type. Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

AVERTISSEMENT

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours. Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Outils de réparation des pneus

i REMARQUE

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

i REMARQUE

Un dégât situé sur le flanc du pneu ou d'une taille supérieure à 4 mm ne peut pas être réparé avec ce type de kit.

i REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

En cas de crevaison : serrer le frein de stationnement, engager la première, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

Procédure de réparation des pneus

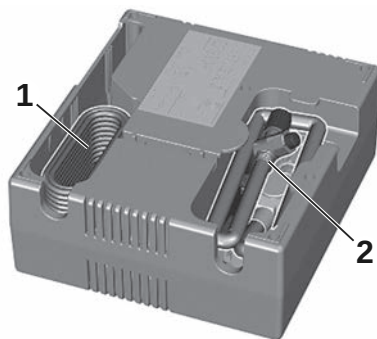
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

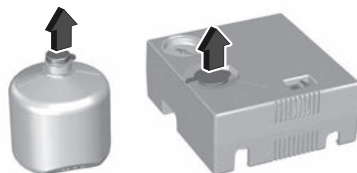
1. Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
2. Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle routiers, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
3. Couper le contact.
4. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur.
5. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

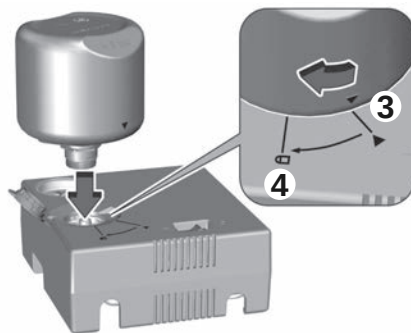
L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.



6. Extraire le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leurs compartiments de rangement sur la face inférieure du compresseur.



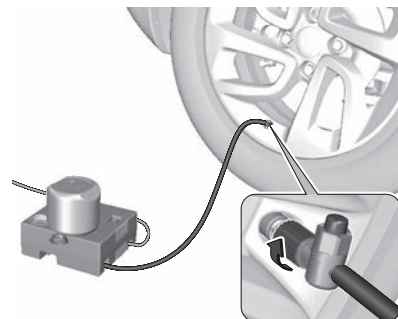
7. Retirer le bouchon du flacon de produit de colmatage.
8. Soulever le couvercle de protection du compresseur avant d'installer la bouteille de produit d'étanchéité.



9. Insérer la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur en alignant les symboles du

triangle 3 de la bouteille sur ceux du compresseur.

10. Abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner jusqu'à ce qu'elle atteigne la position de verrouillage 4.
11. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
12. Dévisser le capuchon de valve du pneu à réparer.

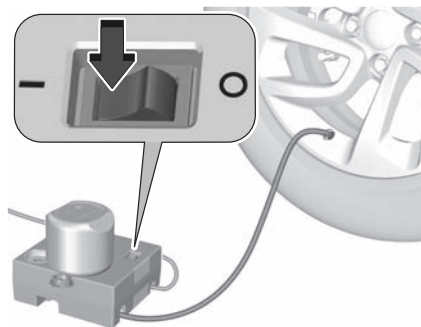


13. Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu et le serrer fermement.
14. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
15. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12V du véhicule.

AVERTISSEMENT

Seule la prise de 12 V située à **l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

16. Mettre le contact. Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.

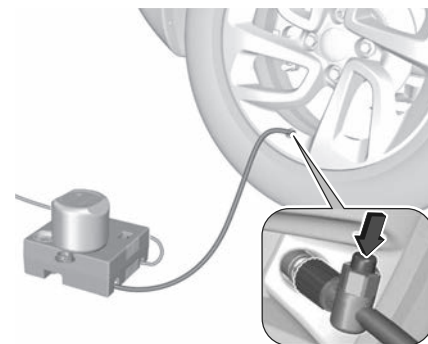


17. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bars. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire

ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.



18. Si nécessaire, réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique. Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.
19. Basculer l'interrupteur sur la position "0".
20. Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12V du véhicule.
21. Détacher le kit de réparation des pneus.

22. Remplacer le bouchon sur la valve du pneu.
23. Retirer le flacon de produit d'étanchéité du compresseur et visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon pour éviter que le produit d'étanchéité ne s'échappe.
24. Ranger le kit de réparation des pneus.
25. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.

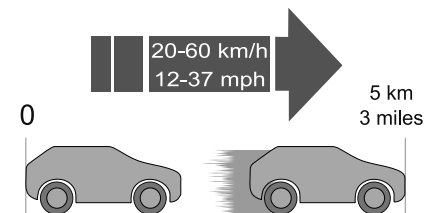
AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



26. Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h / 12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
27. S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :
 - Si la pression du pneu n'est pas correcte, faire remplacer le pneu par un concessionnaire.
 - Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h / 12 et 37 mph) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être certain que la crevaison est réparée.

REMARQUE

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min. La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bars). Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille du produit d'étanchéité.

Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales. Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30°C.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200

km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12V du véhicule.
7. Mettre le contact.

8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule.

Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

9. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
10. Retirer le kit, puis le ranger.
11. Remplacer le bouchon sur la valve.

AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; contactez un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**,

se reporter à la rubrique correspondante.

Dépannage

AVERTISSEMENT

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur : <https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/index.html>

AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

⚠ AVERTISSEMENT**Batterie gelée**

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

⚠ AVERTISSEMENT**Calculateurs électroniques / Projecteurs LED**

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs. Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

⚠ AVERTISSEMENT**Boîte de vitesses automatique.**

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Version BEV**i REMARQUE****En cas de batterie d'accessoires déchargée**

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

⚠ AVERTISSEMENT**Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires**

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

⚠ AVERTISSEMENT**Dépannage d'un autre véhicule**

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Démarrage au moyen d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

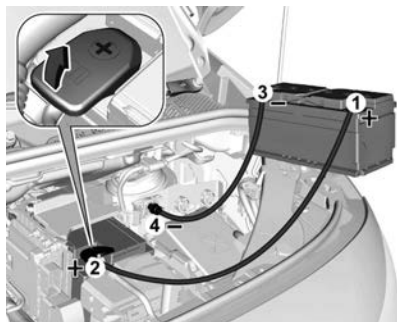
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



Ouvrir les capuchons de protection de la borne positive des deux batteries du véhicule.

Séquence de raccordement des câbles

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive (+) de la batterie de démarrage (1).
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive (+) de la batterie déchargée (2).
3. Raccorder le câble noir à la borne négative (-) de la batterie de démarrage (3).
4. Raccorder l'autre extrémité du câble noir au point de masse du véhicule dans le compartiment moteur (4).

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage du moteur

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 s avec un intervalle de 1 min entre elles.

3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Allumer les consommateurs électriques, par exemple phares, lunette arrière chauffante sur le véhicule démarré avec les câbles.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

BEV

⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit de démarrer le véhicule à partir d'une autre batterie.

Chargement d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Démarrage au moyen d'une autre

batterie", du point de vue du véhicule dépanneur.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le véhicule à plat peut être démarré par câbles auxiliaires (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV).

Chargeur batterie 12V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant. Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

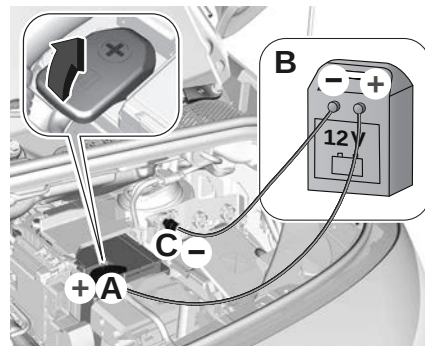
⚠ ATTENTION

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12V.

i REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

1. Couper le contact.
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).

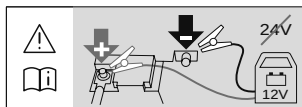


3. Éteindre le chargeur (B) avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
4. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
5. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
6. Connecter les câbles du chargeur (B) comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (A).
 - le câble noir négatif (-) au point de masse (C) du véhicule.

- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (B) avant de déconnecter les câbles de la batterie (A).

⚠ ATTENTION

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Déconnexion - Connexion de la batterie

Afin de maintenir une charge suffisante pour démarrer le véhicule, il est recommandé de déconnecter la batterie 12V si le véhicule reste inutilisé pendant une période prolongée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie 12V :

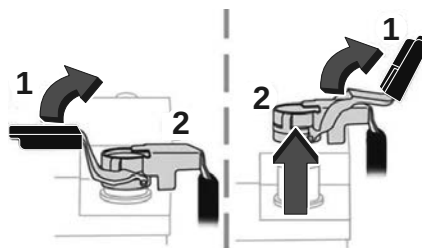
- Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).

- Couper tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.).
- Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

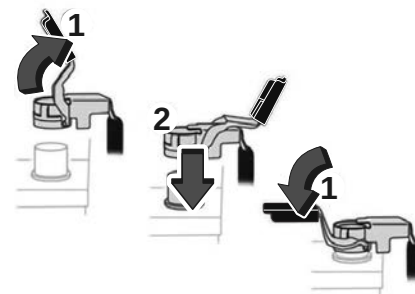
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Soulever le cache en plastique de la pince (+) (selon version).
- Relever le levier (1) au maximum pour déverrouiller la pince (2).
- Retirer la pince (2) en la soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relever le levier (1) au maximum.
- Replacer la pince ouverte (2) sur la borne (+).
- Enfoncer la pince (2) à fond.
- Abaissier le levier (1) pour verrouiller la pince (2).
- Abaissier le cache en plastique de la borne (+) (selon version).

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent,

consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique
- Toit ouvrant
- Lève-vitres électriques
- Date et heure
- Stations de radio mémorisées

i REMARQUE

Après le rebranchement de la batterie, le message **"Défaut système de détection du risque de collision"** apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Ravitaillement en cas d'urgence

⚠ DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages

externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ DANGER

Le carburant est inflammable et explosif.

Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant est présente à l'intérieur du véhicule, faire réparer la cause du problème immédiatement par un atelier.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

⚠ ATTENTION

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

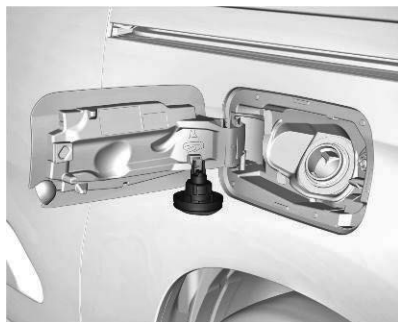
La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière gauche du véhicule.



Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant peut uniquement être ouverte si le véhicule est déverrouillé. Selon version, relâcher la trappe à carburant en appuyant sur la trappe ou en tirant dans le coin inférieur droit.

Appoint d'essence et de diesel

Selon version, placer la clé dans la serrure et déverrouiller le bouchon. Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant.

Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

ATTENTION

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jusqu'au dé clic.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Les véhicules avec moteur diesel sont équipés d'un bouchon de remplissage spécifique.

Remorquage

REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

REMARQUE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche

- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

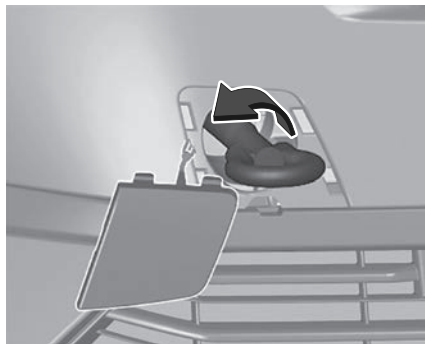
Remorquage du véhicule



Envelopper d'un linge l'extrémité d'un tournevis plat pour ne pas endommager la peinture.

1. Insérer le tournevis dans la fente sur la partie basse du capuchon. Relâcher prudemment le capuchon.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



2. Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.
3. Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

4. Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner

les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

5. Placer le levier sélecteur sur le neutre.
6. Desserrer le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT

Avec une boîte de vitesses manuelle, mettre le levier de vitesses au neutre.

Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses sur la position **N**.

Le non-respect de cette particularité peut conduire à la détérioration de certains organes de freinage et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner

automatiquement pendant le remorquage.

⚠ ATTENTION

Ne jamais remorquer un véhicule équipé d'une transmission intégrale (AWD) avec les roues avant et arrière sur la route. En cas de remorquage d'un véhicule équipé d'une transmission intégrale alors que les pneus avant ou arrière roulent sur la route, le système de traction du véhicule peut être gravement endommagé. Lors du remorquage de véhicules équipés d'une transmission intégrale (AWD), les pneus ne peuvent pas être en contact avec la route.

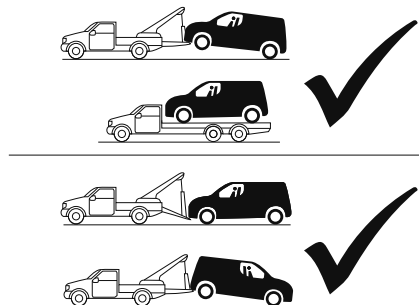
⚠ ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups. Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

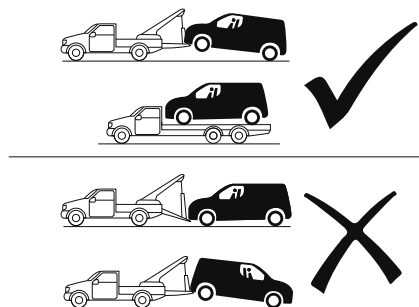
Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

Versions à boîte de vitesses manuelle (ICE)



Versions à boîte de vitesses automatique (ICE / BEV)



Demander l'assistance d'un atelier qualifié.

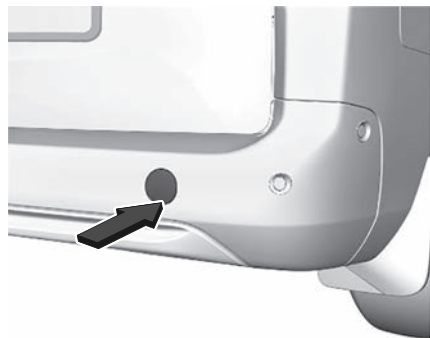
Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

i REMARQUE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Remorquage d'un autre véhicule



Envelopper d'un linge l'extrémité d'un tournevis plat pour ne pas endommager la peinture.

1. Insérer le tournevis dans la fente sur la partie basse du capuchon. Relâcher prudemment le capuchon.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



2. Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale. L'anneau d'arrimage situé à l'arrière sous le véhicule ne doit en aucun cas être utilisé comme œillet de remorquage.
3. Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups. Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

4. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
5. Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Remarques générales

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Écrans grand froid

Afin d'éviter l'accumulation de neige sur le ventilateur de refroidissement du radiateur, il est recommandé d'installer des caches de protection amovibles. Les couvercles de protection doivent être posés dans un atelier.

⚠ ATTENTION

Les caches de protection contre le froid doivent être retirés dans les situations suivantes :

- La température ambiante dépasse 10°C.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule est conduit à des vitesses supérieures à 120 km/h.

Élimination des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies. S'il est nécessaire de remplacer la batterie haute tension, contacter un atelier qualifié pour des instructions sur sa mise au rebut. Une élimination incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un atelier pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Confirmations

La confirmation du service est enregistrée dans le carnet d'entretien et de garantie.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Utiliser uniquement des produits recommandés par le concessionnaire ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit

de freinage, le concessionnaire sélectionne et propose des produits très spécifiques.

Contrôle des niveaux de liquide

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par un concessionnaire.

AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les conteneurs réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge manuelle.

Pour connaître la périodicité de la vidange de l'huile moteur, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Huile moteur ➡ 270

Fluides et lubrifiants ➡ 325

Contenances des réservoirs ➡ 327

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour remplir. Utiliser uniquement du liquide de frein DOT4 provenant d'un récipient scellé.

Liquide de refroidissement

ICE



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal. Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur.

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement moteur est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

BEV

⚠ AVERTISSEMENT



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec anti-

gel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

Huile moteur et sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité.

La qualité de l'huile moteur garantit, par exemple, la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile moteur sur une certaine gamme de températures. Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur. Contrôle des niveaux de liquide

⇒ 276

Fluides et lubrifiants ⇒ 325

Contenances des réservoirs ⇒ 327

Appoint d'huile moteur

⚠ ATTENTION

Si de l'huile se répand, l'essuyer et la mettre au rebut correctement.

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées pour autant que vous respectiez les critères d'huile moteur spécifiés en terme de qualité et de viscosité.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

La classe de viscosité SAE définit la capacité d'écoulement d'une huile moteur.

L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

AdBlue®

Informations générales

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueHDi) consiste à réduire

considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz d'échappement. Cette méthode est atteinte en injectant un fluide d'échappement diesel (DEF) dans le système d'échappement. L'ammoniac dégagé par le fluide réagit avec les gaz nitreux (NOx) d'échappement et les transforme en azote et en eau.

Ce fluide est désigné AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore, composé de 32% d'urée et de 68% d'eau.

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact des yeux ou de la peau avec l'AdBlue®.
En cas de contact des yeux ou de la peau, rincer à l'eau.

ATTENTION

Éviter tout contact entre la peinture et l'AdBlue®.
En cas de contact, rincer à l'eau.

AVERTISSEMENT

Ne jamais faire l'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

AVERTISSEMENT

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

AVERTISSEMENT

Si le réservoir d'AdBlue® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible**" – il est

essentiel d'ajouter au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

L'AdBlue® gèle à une température d'environ -11°C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue®, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue® fonctionne automatiquement.

Dans certaines circonstances, en dessous de la température indiquée, un message d'erreur s'affiche dans le centre d'information conducteur. Dans ce cas, stationner le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

REMARQUE

L'AdBlue® congelé et de nouveau liquéfié est utilisable sans perte de qualité.

La consommation habituelle d'AdBlue® est d'environ 2 l aux 1000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par exemple avec de lourdes charges ou en remorquage).

Avertissements de niveau

Selon l'autonomie calculée d'AdBlue®, différents messages s'affichent dans le centre d'information conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

1. Le premier avertissement possible est **Faire l'appoint d'additif anti-pollution : Démarrage impossible dans 2400 km (1500 miles)**. Lors de la mise du contact, cet avertissement s'affiche brièvement une fois avec l'autonomie calculée. De plus, le témoin  s'allume et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions.
2. Le niveau d'avertissement suivant est entré avec une autonomie inférieure à 800 km (500 miles). Le message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  s'allume et un carillon retentit. Faire l'appoint d'AdBlue® avant d'entrer

le niveau d'avertissement suivant. En roulant, la sonnerie retentit et le message s'affiche tous les 100 km (60 miles) jusqu'à ce que le réservoir d'additif ait été rempli.

3. Le niveau d'avertissement suivant est entré avec une autonomie inférieure à 100 km (60 miles). Le message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit. Remplir d'AdBlue® dès que possible avant que le réservoir d'AdBlue® ne soit complètement vide. Sinon, le moteur ne pourra plus démarrer. En roulant, la sonnerie retentit et le message s'affiche tous les 10 km (6 miles) jusqu'à ce que le réservoir d'additif ait été rempli.
4. Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide.

Il est impossible de redémarrer le moteur. Le message d'avertissement suivant est alors affiché :

Faire l'appoint d'additif antipollution :

Démarrage impossible De plus, le témoin u clignote et un carillon retentit.

Remplir le réservoir d'au moins 5 l d'AdBlue®, sinon le moteur ne peut pas redémarrer.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

En cas de défaut du système antipollution, différents messages sont affichés dans le centre d'information conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

1. Si un défaut est détecté pour la première fois, l'avertissement **Défaut antipollution** s'affiche. De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions. S'il s'agit d'une défaillance temporaire, l'avertissement disparaît au cours du trajet suivant, à l'issue de l'autodiagnostic du système antipollution.
2. Si la défaillance est confirmée par le système antipollution, le message suivant s'affiche : **Défaut antipollution : Démarrage impossible dans**

1100 km (690 miles). De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. Lors de la conduite, le message s'affiche toutes les 30 s tant que le défaut persiste.

3. Si le dernier niveau d'avertissement est atteint, le message d'avertissement suivant s'affiche :

Défaut antipollution : Démarrage impossible. De plus, les témoins



s'allument et un carillon retentit. Demander l'assistance d'un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Important : **en cas d'appoint après une panne sèche d'AdBlue®**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle.**

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.



Ne pas jeter les flacons ou les bidons d'AdBlue® avec les ordures ménagères.

Les déposer dans un container réservé à cet usage ou les rapporter dans le point de vente.

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.

Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Antigel/Liquide de refroidissement

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine d'un liquide de refroidissement assurant une excellente protection contre la corrosion et contre le gel jusqu'à -37°C environ.

Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une

protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Compartiment moteur

Accès au compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

AVERTISSEMENT

Moteur électrique

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



AVERTISSEMENT

Stop&Start/Mode e-Auto

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

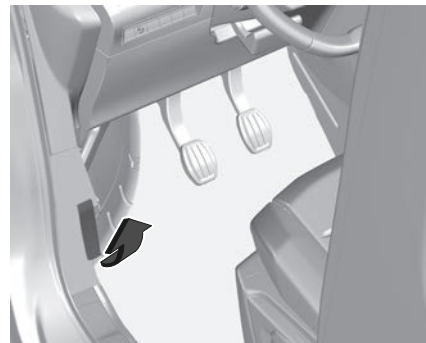
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



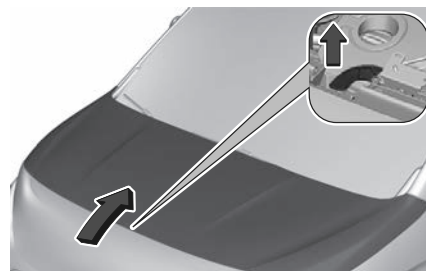
STOP & START SYSTEM

Ouverture

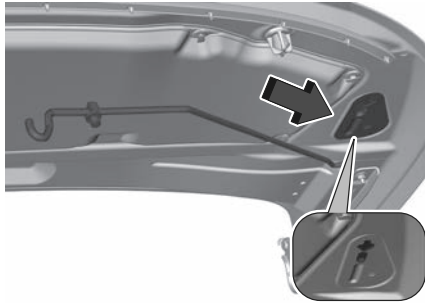
1. Ouvrir la porte avant gauche.



2. Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



3. Pousser le verrou de sécurité vers le haut et ouvrir le capot.



4. Fixer la béquille de capot.

Fermeture

1. Avant de refermer le capot, enfoncer la béquille dans son support.
2. Abaisser le capot et le laisser tomber dans la serrure depuis une faible hauteur (20-25 cm).
3. Vérifier que le capot est engagé.

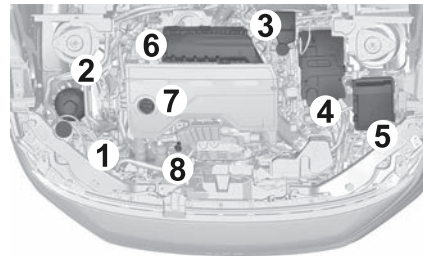
i REMARQUE

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, le capot doit toujours être correctement fermé pendant la conduite. Il faut donc s'assurer que le capot est correctement fermé et que la serrure est enclenchée. Si l'on constate que le capot n'est pas parfaitement fermé pendant la conduite, s'arrêter immédiatement et fermer le capot correctement.

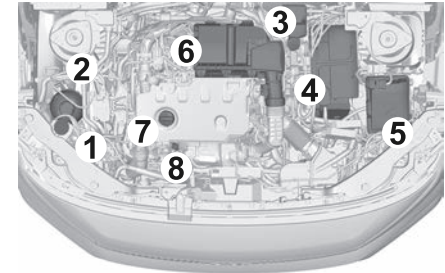
Moteur essence



- 1 Réservoir du liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
- 3 Réservoir du liquide de frein

- 4 Batterie / Fusible
- 5 Boîte à fusibles
- 6 Filtre à air
- 7 Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 8 Jauge d'huile moteur

Moteur diesel



- 1 Réservoir du liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
- 3 Réservoir du liquide de frein
- 4 Batterie / Fusible
- 5 Boîte à fusibles
- 6 Filtre à air

1

2

3

4

5

6

7

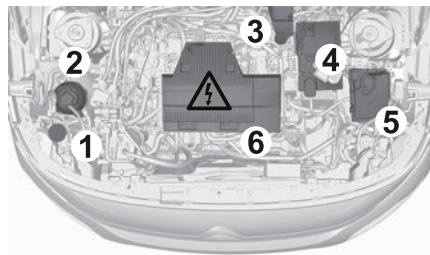
8

9

10

- 7 Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 8 Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



- 1 Réservoir du liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
- 3 Réservoir du liquide de frein
- 4 Batterie / Fusible
- 5 Boîte à fusibles
- 6 Circuit électrique 400 V

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

Contrôle du niveau d'huile

- Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

Un état correct du niveau d'huile moteur est indiqué par un message. Si le niveau d'huile moteur est trop bas, les deux témoins clignotent, accompagnés d'un message.

- Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Un défaut de mesure est indiqué par un message.

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1 000 km.

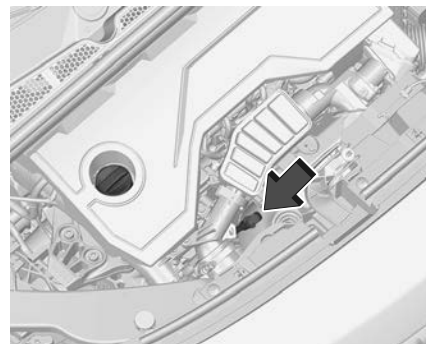
- Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

⚠ ATTENTION

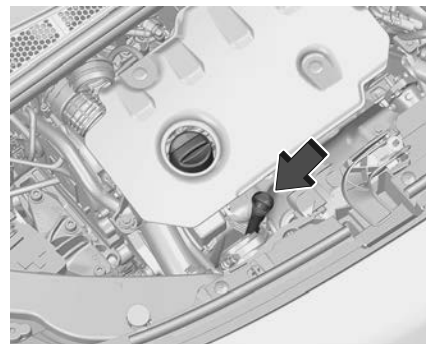
Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct

d'huile de qualité appropriée dans le moteur.

Version essence



Version diesel

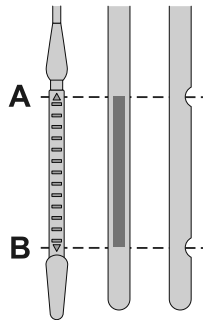


En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (MAX)** et **B (MIN)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **MAX** : faire appel à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **MIN** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous recommandons d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.

Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

ℹ REMARQUE

Dans les 30 minutes suivant l'appoint en huile, l'indication du niveau

d'huile au combiné d'instruments lorsque le contact est mis n'est pas valide.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

⚠ AVERTISSEMENT

Qualité d'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et est conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

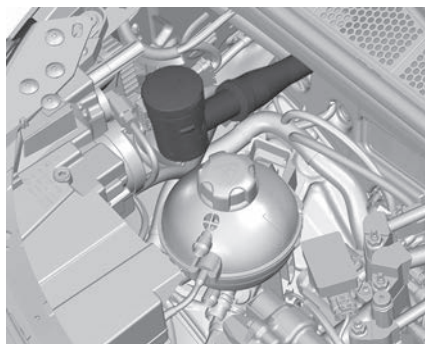
Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

Contenances des réservoirs ➡ 327

Ajout de liquide lave-glace



Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

Le niveau de liquide de lave-glace doit être inférieur au repère **MAX**.

⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Caractéristiques du liquide

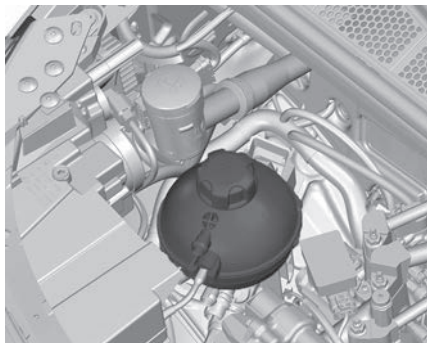
Faire l'appoint avec un liquide de lave-glace pré-mélangé, disponible dans le Réseau.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec anti-gel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ ATTENTION

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Ajout de liquide de refroidissement



Version BEV

Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère **MIN** ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de

liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Version ICE

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

⚠ ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délica-

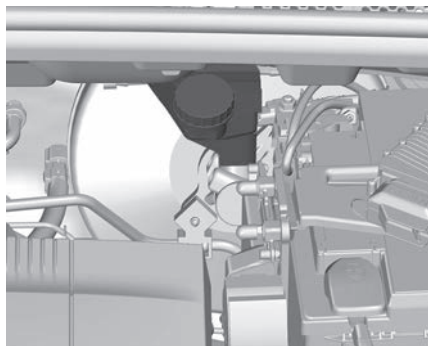
tement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange à parts égales de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier qualifié.

Contrôle du liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **DANGER** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **DANGER**, contacter un atelier.

Batterie 12V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.

Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Symboles

Les symboles de sécurité suivants sont visibles sur la batterie 12V :



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Remplacement de la batterie du véhicule

REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop/Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte. Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.

REMARQUE

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html
La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier qualifié.

Recharge de la batterie du véhicule

AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.

Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Protection contre la décharge

Tension de batterie

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions telles que la climatisation, la lunette arrière chauffée, le volant chauffé, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue. Un message apparaît au combiné d'instruments.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Fonctionnalités de chauffage

REMARQUE

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule. Ces consommateurs, comme le système d'infodivertissement, les essuie-glaces, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, un message s'affiche au combiné d'instruments indiquant l'activation du **mode économie d'énergie**.

Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant 10 minutes supplémentaires.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner le

moteur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant environ 5 minutes ;
- pendant plus de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant un maximum de 30 minutes.

Nettoyage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Position d'entretien des balais d'essuie-glace

⚠ ATTENTION

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela

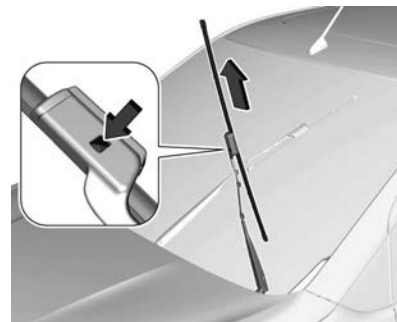
peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

1. Couper le contact.
2. Dans les 60 secondes qui suivent, tirer la tige de commande droite vers soi.

Les essuie-glaces se mettent en position verticale pour faciliter l'accès.

Pare-brise



Lorsque les essuie-glaces sont en position d'entretien :

1. Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
2. Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.
3. Fixer le balai de l'essuie-glace sur le bras de l'essuie-glace et le pousser jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
4. En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger. Risque de détérioration du pare-brise.

ℹ REMARQUE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

⚠ ATTENTION

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

Remise des essuie-glaces en position normale

1. Placer délicatement les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.
2. Mettre le contact.
3. Utiliser la commande d'essuie-glace.

Lunette arrière



1. Soulever le bras d'essuie-glace. Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.
2. Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
3. Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Remplissage d'AdBlue® (liquide d'échappement)

⚠ ATTENTION

Utiliser uniquement de l'AdBlue conforme aux normes européennes DIN 70 070 et ISO 22241-1.

Ne pas utiliser d'additifs.
Ne pas diluer l'AdBlue.
Sinon, le système de réduction catalytique sélective pourrait être endommagé.

i REMARQUE

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les véhicules particuliers n'est pas disponible dans une station-service, utiliser uniquement des bouteilles ou des bidons AdBlue® avec un adaptateur de remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et s'assurer que les vapeurs du réservoir sont capturées et ne sortent pas. De l'AdBlue® en bouteilles ou bidon est disponible dans de nombreuses stations-service et peut être acheté par exemple chez les concessionnaires ou d'autres points de vente.

Étant donné que l'AdBlue® a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

i REMARQUE

Ajouter au réservoir d'AdBlue® au moins 10 l, pour garantir que le nouveau niveau d'AdBlue® est détecté. Si un remplissage d'AdBlue® n'est pas correctement détecté :

1. Rouler sans arrêt pendant 10 minutes en veillant à ce que la vitesse du véhicule soit toujours supérieure à 20 km/h (12 mph).
2. Si le remplissage d'AdBlue® est correctement détecté, les avertissements ou limitations générés par l'alimentation en AdBlue® disparaîtront.

Si le remplissage d'AdBlue® n'est toujours pas détecté, contacter un atelier qualifié.
Si l'AdBlue® doit être rempli à des températures inférieures à -11°C, l'appoint d'AdBlue® peut ne pas être détecté par le système. Dans ce cas, garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

i REMARQUE

En dévissant le bouchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent se dégager. Ne pas inhaler les fumées car elles ont une odeur piquante. Les fumées ne sont pas nocives par inhalation.

Le réservoir d'AdBlue® doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.

Le véhicule doit être garé sur une surface plane.

Le goulot de remplissage d'AdBlue® est placé derrière la trappe à carburant, située côté arrière gauche du véhicule. Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant peut uniquement être ouverte si le véhicule est déverrouillé.

1. Enlever la clé du contacteur d'allumage.
2. Fermer toutes les portes pour empêcher les vapeurs d'ammoniac d'entrer dans le véhicule.
3. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.



4. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.
5. Ouvrir le bidon d'AdBlue®.
6. Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.

7. Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon. Cette opération peut prendre cinq minutes.
8. Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.
9. Dévisser le flexible du goulot de remplissage.
10. Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

REMARQUE

Faire l'appoint d'AdBlue® avec le moteur coupé (véhicules avec contacteur d'allumage : tourner la clé en position 0. Véhicules avec bouton Power Bouton **Start/Stop** non enfoncé).

REMARQUE

Éliminer le bidon d'AdBlue® conformément aux exigences environne-

mentales. Le tuyau peut être réutilisé après un rinçage à l'eau claire avant que l'AdBlue® ne sèche.

Filtre à air d'habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Entretien de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

Inspection de la courroie de transmission



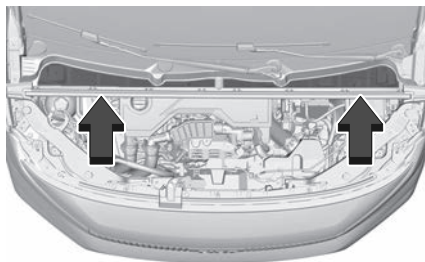
AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité

du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Prise d'air



La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

Filtre du compartiment



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Entretien de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

Entretien

Pour une performance optimale du refroidissement, il est recommandé de vérifier annuellement le système de climatisation, à partir de la troisième année de mise en circulation du véhicule, en ce compris :

- test de fonctionnement et de pression
- fonctionnement du chauffage
- vérification de l'étanchéité
- contrôle des courroies d'entraînement
- nettoyage du condenseur et purge de l'évaporateur
- contrôle des performances

Filtre à diesel

Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin). S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur

tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

ATTENTION

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.

La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

REMARQUE

Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

REMARQUE

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Boîte manuelle



La transmission est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La transmission est sans entretien (pas de vidange).

Fusibles

AVERTISSEMENT

Changement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut provoquer un dysfonctionnement grave du véhicule.

i REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

⚠ AVERTISSEMENT

Diodes électroluminescentes (LED)

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Avant de remplacer une ampoule, s'assurer que tout l'éclairage extérieur et intérieur est coupé ainsi que le contact. Toutes les portes doivent être fermées. Maintenir une ampoule uniquement par son culot. Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type. Remplacer les ampoules de phare depuis l'intérieur du compartiment moteur.

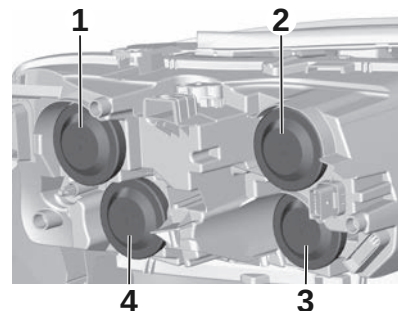
Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

Feux avant

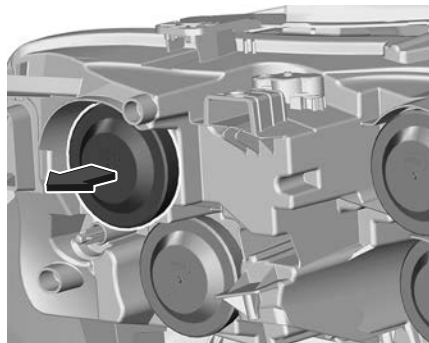
Phares halogènes

Phares halogènes avec ampoules séparées pour les feux de croisement, les feux de route, les clignotants et les feux de jour.



- 1 Feux de croisement
- 2 Feux de route
- 3 Clignotant avant
- 4 Feu latéral / Feu de jour

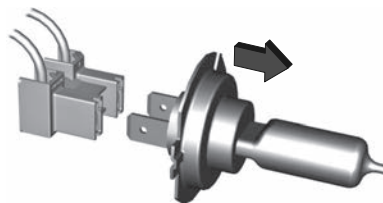
Feux de croisement (1)



1. Extraire le cache de protection en le tirant.

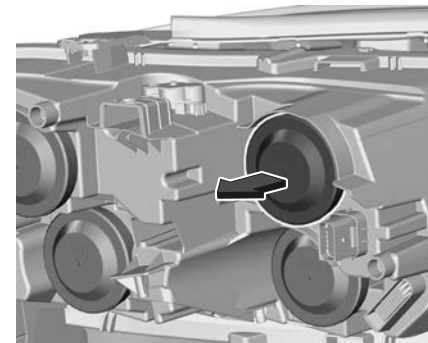


2. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.

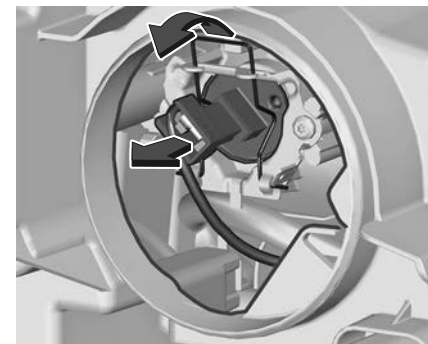


3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle de protection.

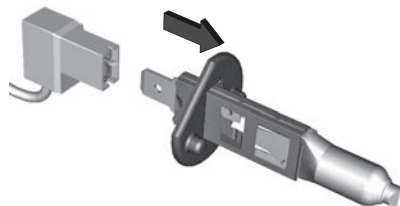
Feux de route (2)



1. Extraire le cache de protection en le tirant.

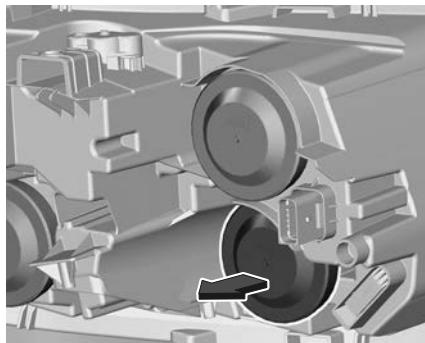


2. Désengager l'agrafe à ressort de la pièce de retenue en la déplaçant vers le côté droit. Faire pivoter l'agrafe à ressort vers le bas. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle de protection.

Clignotant avant (3)



1. Extraire le cache de protection en le tirant.



2. Faire tourner la douille dans le sens anti-horaire pour la dégager et la retirer du réflecteur.

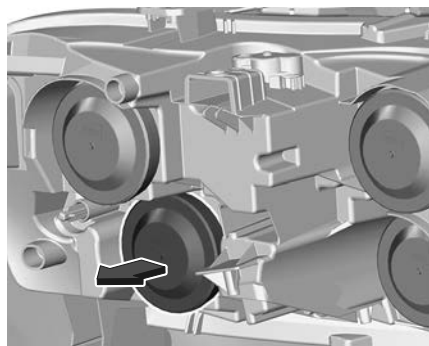


3. Faire tourner la douille inférieure dans le sens anti-horaire pour la dégager et extraire l'ampoule.
4. Replacer l'ampoule neuve dans sa douille.
5. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier de réflecteur et la faire tourner dans le sens horaire.
6. Remettre le couvercle de protection.

Feu latéral / feux de jour avec ampoules (4)

i REMARQUE

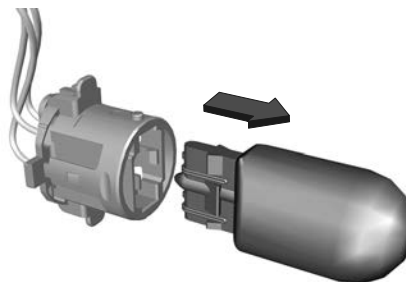
Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



1. Extraire le cache de protection en le tirant.



2. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle de protection.

Phares à LED

i REMARQUE

Les feux de jour et de position sont conçus comme des LED et ne peuvent pas être changés. En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

Phares antibrouillard

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

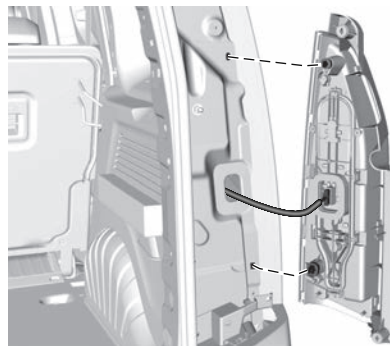
Feux arrière

Bloc optique dans la carrosserie

Véhicule avec hayon

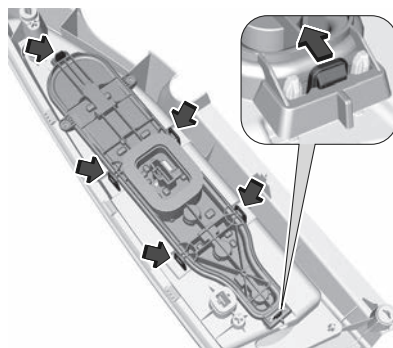


1. Dévisser et retirer les deux vis.

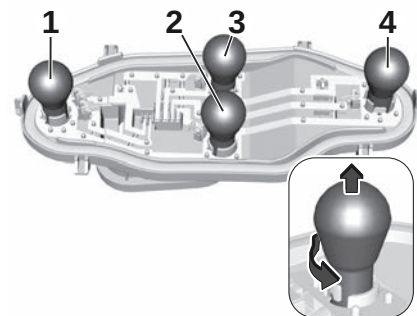


2. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer. Veiller à ce que la goulotte de câbles reste en place.

3. Détacher le câble du support.



4. Appuyer sur la patte de retenue vers l'arrière, tirer sur le support d'ampoule et désengager les pattes restantes de retenue.



5. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner et la retirer du support d'ampoule.

Remplacer l'ampoule :

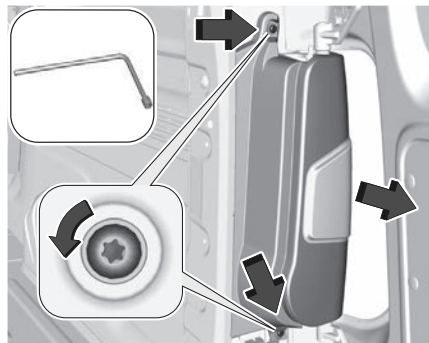
- Feu antibrouillard arrière (1)
- Feu de recul (2)
- Feux de direction/de détresse (3)
- Feu arrière / Feu stop (4)

6. Fixer le support d'ampoule à l'ensemble de feu.

7. Fixer le câble au dispositif de retenue.

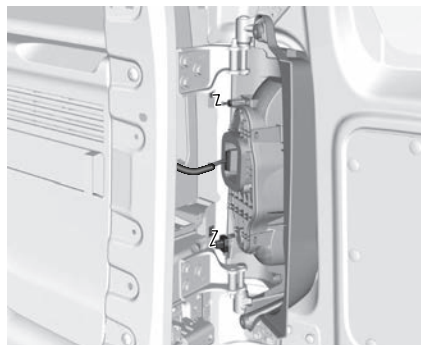
8. Fixer l'ensemble de feu à la carrosserie du véhicule et serrer les deux vis.

Véhicule avec portes arrière

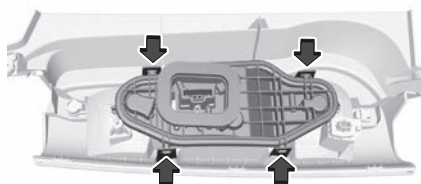


1. Dévisser et retirer les deux vis à l'aide de la clé Torx fournie dans le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.



2. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer. Veiller à ce que la goulotte de câbles reste en place.
3. Détacher le câble du support.



4. Désengager les pattes de retenue pour déposer le support d'ampoule.
5. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner et la retirer du support d'ampoule. Remplacer l'ampoule (pour les types d'ampoules, se référer au paragraphe **Véhicule avec hayon**).
6. Fixer le support d'ampoule à l'ensemble de feu.
7. Fixer le câble au dispositif de retenue.
8. Fixer l'ensemble de feu à la carrosserie du véhicule et serrer les deux vis.

3ème feu de stop

Le troisième feu de stop est constitué d'ampoules LED qui ne peuvent pas être remplacées.

En cas de défaut, faire réparer les éclairages par un atelier qualifié.

Vérification d'ampoule

Mettre le contact, faire fonctionner et vérifier tous les feux.

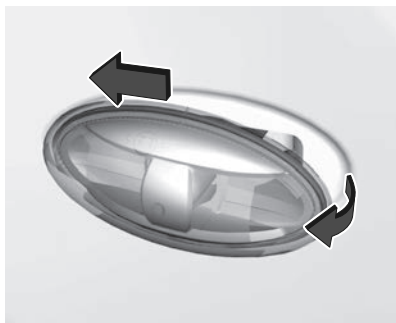
Éclairage intérieur

Faire remplacer les ampoules suivantes par un atelier :

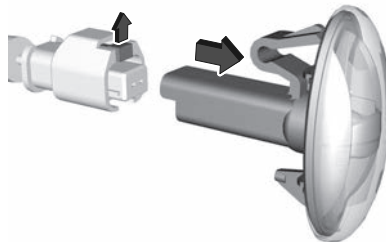
- éclairage de courtoisie, spots de lecture
- éclairage du coffre
- éclairage du tableau de bord

Répétiteurs latéraux de clignotants intégrés

Pour remplacer l'ampoule, déposer le logement du feu :

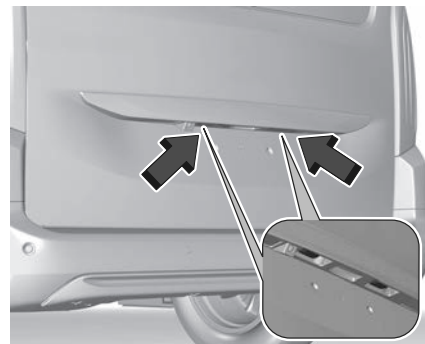


1. Faire glisser le logement de feu vers l'avant et le retirer à l'arrière.

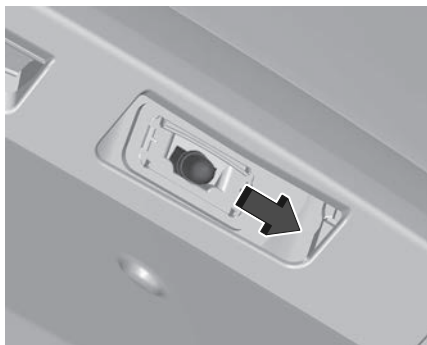


2. Pousser la patte restante vers le haut et retirer la douille d'ampoule du connecteur de prise.
3. Remplacer l'unité complète.
4. Insérer l'extrémité gauche du feu, faire glisser vers la gauche et insérer l'extrémité droite.

Éclairage de plaque d'immatriculation



1. Insérer un tournevis, dans l'évidement du couvercle et le retirer.
2. Extraire l'ampoule de la douille et la remplacer.



Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

Marquages - désignations des pneus

Par exemple **225/55 R 18 98 V**

- 225** largeur des pneus (mm)
- 55** rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- R** type de carcasse (radial)
- 18** diamètre des jantes (pouces)
- 98** indice de capacité de charge (par exemple : 98 correspond à 750 kg)
- V** indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

- Q** jusqu'à 160 km/h
- S** jusqu'à 180 km/h
- T** jusqu'à 190 km/h
- H** jusqu'à 210 km/h
- V** jusqu'à 240 km/h
- W** jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues. Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus. La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier la charge utile en fonction de la variante du véhicule.
- Identifier les pneus correspondants.

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. La température et la pression des pneus augmentent pendant la conduite. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.

Nous recommandons de remplacer les pneus tous les six ans.

Tailles admissibles de pneus et jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de dégonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.



AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante. Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.



AVERTISSEMENT

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec roues en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Système de détection de dégonflage des pneus

Le système de détection de dégonflage des pneus vérifie en permanence la vitesse de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Pour ce faire, le système compare la circonférence de roulement des pneus avec les valeurs de référence et d'autres signaux. Si un pneu perd de la pression, le témoin (!) s'allume, un signal sonore retentit et un message d'avertissement

s'affiche dans le centre d'information conducteur.

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et un freinage brutal. Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le voyant et relancer le système.



ATTENTION

Le système de détection de dégonflage avertit uniquement le conducteur de l'état de dégonflage des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

En cas de dysfonctionnement du système, un message s'affiche dans le centre d'information conducteur. Régler la pression correcte des pneus et réinitialiser le système. Si une défaillance continue à s'afficher, consulter un atelier qualifié. Le système ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS ou de l'ESC ainsi qu'en cas d'utilisation d'une roue de secours temporaire. Une fois le pneu remis en place,

vérifier la pression des pneus à froid et initialiser le système.

Initialisation du système

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

1. Toujours confirmer que les quatre pneus sont gonflés à la pression correcte
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Selon version, lancer la procédure d'initialisation : Initialiser le système de détection de dégonflage à l'écran d'information.
Initialiser le système de détection de dégonflage dans la personnalisation du véhicule.
4. La réinitialisation est confirmée par une indication instantanée.

Après l'initialisation, le système s'adapte automatiquement aux nouvelles pressions de pneu pendant la conduite. Ensuite le système adopte et surveille les nouvelles pressions. La pression des pneus doit toujours être vérifiée à froid.

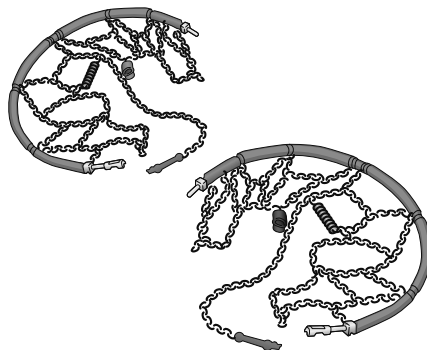
Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- la condition de charge a été modifiée
- les roues ont été permutées ou échangées

Le système n'avertit pas instantanément en cas d'éclatement ou de dégonflage rapide de pneu.

Ceci est dû à la durée du calcul.

Chaînes à neige



Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant. L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

Utiliser des chaînes à neige à maillons fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 9 mm, fermoir de chaîne compris.

⚠ AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Les chaînes à neige sont autorisées sur tous les pneus autorisés pour le véhicule.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.

Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

Roue de secours temporaire

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

Entreposage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Remplir complètement le réservoir à carburant.
5. Remplacer l'huile moteur.
6. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
7. Vérifier la protection antigel et anti-corrosion du liquide de refroidissement.
8. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
9. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{ère} ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.

10. Ne pas serrer le frein de stationnement.
11. Couper le contact et tous les consommateurs électriques.
12. Attendre quatre minutes.
13. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
14. Soulever le cache en plastique de la borne positive de la batterie du véhicule dans le compartiment moteur.
15. Relever entièrement le levier et retirer la cosse de la borne.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques.
2. Contrôler la pression des pneus.
3. Remplir le réservoir de lave-glace.
4. Vérifier le niveau d'huile du moteur.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser les plaques d'immatriculation.

Remisage de longue durée (BEV)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver et lustrer le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anti-corrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{ère} ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.
9. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

1. Charger la batterie haute tension jusqu'à un niveau de charge compris entre 30% et 50% avant un remisage de longue durée (plus de quatre semaines).
2. Ne pas brancher le câble de recharge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
6. Tous les quatre à six mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si le niveau de charge est inférieur à

30%, recharger jusqu'à un niveau compris entre 30% et 50%.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Recharger la batterie haute tension **jusqu'à un niveau de charge de 100%** avant de démarrer le véhicule.
2. Connecter la pince à la cosse négative de la batterie 12V du véhicule. Initialiser les lève-vitres électriques.
3. Contrôler la pression des pneus.
4. Remplir le réservoir de lave-glace.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Faire effectuer les retouches de peinture de préférence par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Peinture brillante

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture ! Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

ATTENTION

Ne pas appliquer de vernis sur les décalcomanies, au risque de les abîmer ou de les décoller ! Nettoyer uniquement avec un chiffon doux et humide.

Entretien de l'intérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Introduction aux ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.

Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.

Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire ou à un établissement agréé dans le cadre du programme Manufacturer Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.

Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants. Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.

Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.

Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyeur commercial pour vitres.

Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyeur sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyeur directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyeur de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivrateurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces en tissu

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur. Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile.

Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'effrayer le cuir avec un chiffon

imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.

Sécher avec un chiffon doux et sec.

Matériaux de sol

AVERTISSEMENT

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas positionné correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

1. Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés qui s'adaptent correctement et qui sont fixés par

des dispositifs de maintien du côté conducteur.

Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.

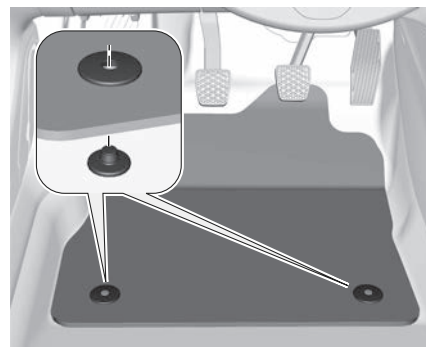
2. Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
3. Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
4. N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour poser le tapis de sol :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.
3. Pousser le tapis sur le sol.



Dépose

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Retirer le tapis.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

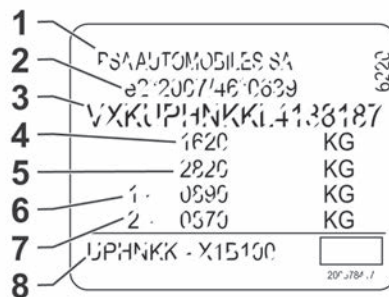
Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)



Le numéro d'identification du véhicule peut être estampé sur le tableau de bord, il est alors visible à travers le pare-brise.

Plaquette d'identification



La plaquette d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite. La disposition et la position diffèrent pour certains pays d'exportation.

Données de la plaquette d'identification :

- 1 constructeur
- 2 numéro d'homologation
- 3 numéro d'identification du véhicule

- 4 poids nominal brut autorisé du véhicule en kg
- 5 poids total roulant autorisé en kg
- 6 charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg
- 7 charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 adresse du fabricant, données spécifiques au véhicule ou au pays

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par exemple des accessoires et équipements facultatifs.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux. Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés.

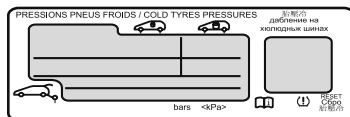
Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

Identification du moteur

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur.

Pour identifier le moteur, voir la puissance du moteur dans le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Étiquette d'information sur les pneus



L'étiquette d'informations sur la pression des pneus apposée sur l'encadrement de la porte gauche indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

Données du véhicule

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

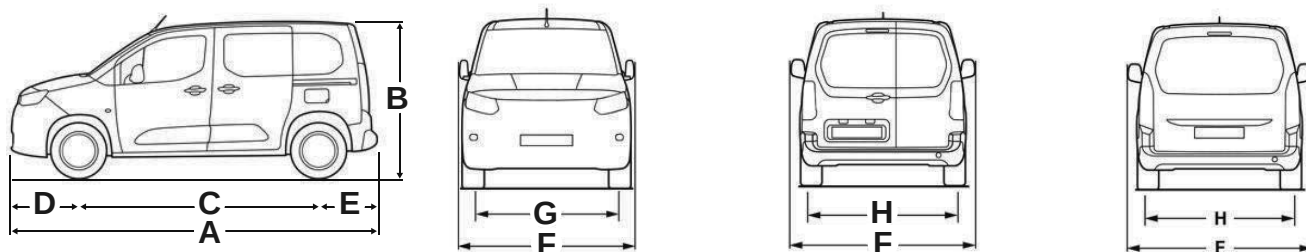
Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Dimension

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé. Le véhicule se décline en deux longueurs (M et XL). Les valeurs sont indiquées en mm.

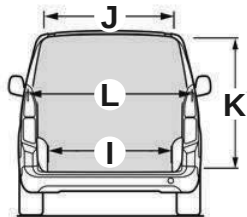
Les valeurs peuvent varier en fonction du diamètre des roues, de la charge, du moteur, etc.

La hauteur peut varier en fonction du diamètre des roues.



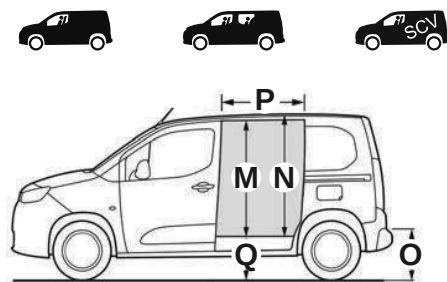
			Longueur du véhicule	
			M (L1)	XL (L2)
A	Longueur hors tout		4 403	4 753
B	Hauteur hors tout	Version standard	1775 1812 (avec rails de toit)	1787 1816 (avec rails de toit)
		Version chantier	1840 à 1860	1849 à 1860
C	Empattement		2 785	2 975
D	Porte-à-faux avant		892	

			Longueur du véhicule	
E	Porte-à-faux arrière	Version standard	726	866
		Version chantier		886
F	Largeur avec rétroviseurs	Rabattus	1 921	
		Déployés	2 107	
G	Largeur voies avant		1 553	
H	Largeur voies arrière	Version standard	1 567	
		Version chantier	1 577	



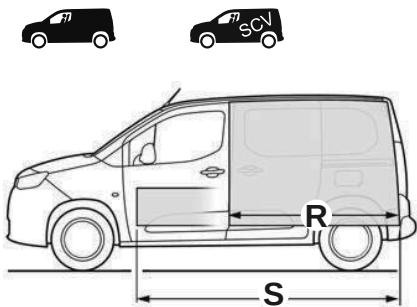
			Longueur du véhicule	
			M (L1)	XL (L2)
I	Hauteur utile d'ouverture		1 229	
J	Largeur intérieure maximale	Sans porte latérale coulissante	1 733	
		Avec 1 porte latérale coulissante	1 630	
		Avec 2 portes latérales coulissantes	1 527	
K	Hauteur utile d'ouverture	Avec portes battantes	1 137	
		Avec hayon	1 197	

		Longueur du véhicule
L	Largeur utile d'ouverture	1 242



			Longueur du véhicule	
			M (L1)	XL (L2)
M	Hauteur utile d'ouverture		1 072	
N	Hauteur de chargement intérieure (varie selon l'inclinaison du plancher et la courbure du toit)		1 200 à 1 270	
O	Hauteur du seuil de chargement	Version standard	548 à 588	X
		Version standard avec charge utile majorée	568 à 578	561 à 565
		Version chantier	602 à 610	605 à 610
P	Largeur utile d'ouverture	Charge	675	
		Mini	641	

			Longueur du véhicule	
Q	Hauteur du seuil de chargement	Version standard	534 à 558	
		Version standard avec charge utile majorée	551 à 558	543 à 552
		Version chantier	574 à 581	575 à 587



			Longueur du véhicule	
			M (L1)	XL (L2)
R	Longueur du plancher intérieur	Avec cloison	1 817	2 167
		Avec échelle	1 790	2 140
S	Longueur de chargement maximale (avec couvercle de protection en place)		3 090	3 440
P	Largeur utile d'ouverture	Charge	675	
		Mini	641	
Q	Hauteur du seuil de chargement	Version standard	534 à 558	

Données du moteur

Moteurs essence

Moteur	Turbo 110 S&S BVM6	Turbo 110 S&S BVM6	Turbo 130 S&S EAT8
Homologation	6,3€ / 6,4€	€6ebis	€ 6.3
Moteur/Transmission	EB2ADT - MB6 STTd	EB2LTE STTd - MB6	EB2ADTS-ATN8-STTd
TVV	EGHNP2 EHHNP2	EHHPJ	EGHNP3 EH2HNS2
Cylindrée (cm³)	1199	1199	1199
Puissance (kW)	81	81	95
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb

Moteurs diesel

Moteur	BlueHDi 100 BVM6	BlueHDi 100 S&S BVM6	BlueHDi 130 S&S BVM6	BlueHDi 130 S&S EAT8	HDi 90 BVM5	HDi 90 BVM5
Homologation	6,1€ / 4€	6,3 €/6e €/7 €	6ebis€/7€	6,3 € / 6e €	4€	5€
Moteur/Transmission	DV5RCF - MB6	DV5RCF - MB6 STTd	DV5RC-MB6-STTd	DV5RC-ATN8-STTd	DV6DRM - BE	DV6DR - BE
TVV	YHT	YHT	YHP	YHZ	9HP	9HP
Cylindrée (cm³)	1499	1499	1499	1499	1587	1560
Puissance (kW)	75	75	96	96	68	68

Moteurs BEV

		
Moteur	ZEV 136 ch	ZEV 136 ch
Homologation	6 €	6 €
Moteur/Transmission	MEL M3	
TVV	ZKU	
Puissance (kW)	100	
Capacité de batterie (kWh)	52	42
Câble de charge domestique	Mode 2	
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	
Charge accélérée	Mode 3	
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	
Charge super rapide	Modèle 4 (selon version)	
Tension continue (DC)	400	

Poids de remorquage

Les valeurs de MTRA et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de

MPV

Les valeurs indiquées sont les masses maximales autorisées.

Longueur	Énergie	Moteur	TVV	Nombre de sièges	Remorque freinée (kg) en pente 10% ou 12%	Remorque non freinée (kg)	Poids sur flèche
L1	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	5	1150	720	74
L1	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	5	1300	750	74
L1	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	5	1300	750	52
L1	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	5	1300	750	74
L1	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	5	1150	735	74
L1	DIESEL	DV6DRM / DV6DR	9HP	5	600	600	74
L1	BEV	MEL M3 (50 kW)	ZKU	5	750	750	50
L1	ESSENCE	EC5	NFJ	5	0	0	0
L1	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	5	1150	750	74
L2	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	5	1100	750	74
L2	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	5	1250	750	74
L2	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	5	1250	750	74
L2	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	5	1250	750	74
L2	BEV	MEL M3 (50 kW)	ZKU	5	750	750	50

L2	DIESEL	DV6DRM / DV6DR	9HP	5 ou 7	600	600	74
L2	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	5	1100	750	74
L2	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	5	1140	750	74
L2	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	7	950	750	50
L2	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	7	1100	750	74
L2	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	7	1100	750	50
L2	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	7	1100	750	74
L2	BEV	MEL M3 (50 kW)	ZKU	7	0	0	0
L2	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	7	950	750	50
L2	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	7	950	750	74

LCV

Les valeurs indiquées sont les masses maximales autorisées.

Longueur	Charge utile	Énergie	Moteur	TVV	Nombre de sièges	Remorque freinée en pente 10% ou 12% (kg)	Remorque non freinée (kg)	Poids sur flèche (kg)
L1	1000 kg	DIESEL	DV6DRM / DV6DR	9HP	2 ou 3	600	600	74
L1	1000 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	2	900	690	74
L1	1000 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	3	900	700	74
L1	1000 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	2	900	710	74
L1	1000 kg	ESSENCE	EB2LE	HPJ	3	900	715	74
L1	1000 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	2 ou 3	900	750	74
L1	1000 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	2	1000	720	74
L1	1000 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	3	1000	730	74
L1	1000 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	2	1000	720	74
L1	1000 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	3	1000	730	74
L1	1000 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	2 ou 3	1000	720	74
L1	650 kg	DIESEL	DV6DRM / DV6DR	9HP	2 ou 3	600	600	74

L1	650 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	2	1200	700	74
L1	650 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	3	1200	690	74
L1	650 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	2	1200	700	74
L1	650 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	3	1200	710	74
L1	650 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	2	1200	750	74
L1	650 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	3	1180	750	74
L1	650 kg	ESSENCE	EC5F	NFJ	3	900	720	74
L1	650 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	2	1350	720	74
L1	650 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	3	1350	735	74
L1	650 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	2	1350	710	74
L1	650 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	3	1350	730	74
L1	650 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	2	1350	720	74
L1	650 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	3	1350	730	74
L1	650 kg	BEV	MEL M3 (50 kW)	ZKU	2 ou 3	750	750	50
L1	800 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	2	900	690	74
L1	800 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	3	900	710	74
L1	800 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	2	900	710	74
L1	800 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	3	900	715	74
L1	800 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	2	1045	750	74

L1	800 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	3	1025	750	74
L1	800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	2	1000	720	74
L1	800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	3	1000	730	74
L1	800 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	2	1000	720	74
L1	800 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	3	1000	730	74
L1	800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	2 ou 3	1000	720	74
L1	800 kg	BEV	MEL M3	ZKU	2 ou 3	750	750	50
L1	Combi	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	5	900	730	74
L1	Combi	ESSENCE	EB2LE	HPJ	5	900	745	74
L1	Combi	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	5	900	750	74
L1	Combi	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	5	1030	750	74
L1	Combi	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	5	1030	750	74
L1	Combi	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	5	1000	750	74
L1	Combi	BEV	MEL M3	ZKU	5	750	750	50
L2	1000 kg	DIESEL	DV6DRM / DV6DR	9HP	2 ou 3	600	600	74
L2	1000 kg	DIESEL	DV6DRM / DV6DR	9HP	3	600	600	74
L2	1000 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	3	850	720	74
L2	1000 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	2	850	740	74

L2	1000 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	3	850	745	74
L2	1000 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	2 ou 3	900	750	74
L2	1000 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	2	1050	750	74
L2	1000 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	3	1030	750	74
L2	1000 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	2	1050	750	74
L2	1000 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	3	1030	750	74
L2	1000 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	2 ou 3	1000	750	74
L2	650 kg	BEV	MEL M3 (50 kW)	ZKU	2 ou 3	750	750	50
L2	800 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	2	850	710	74
L2	800 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	3	850	720	74
L2	800 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	2	850	740	74
L2	800 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	3	850	745	74
L2	800 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	2	990	750	74
L2	800 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	3	970	750	74
L2	800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	2 ou 3	1200	750	74
L2	800 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	2	1200	740	74
L2	800 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	3	1200	750	74
L2	800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	2	1000	750	74
L2	800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	3	1000	720	74

L2	800 kg	BEV	MEL M3 (50 kW)	ZKU	2 ou 3	750	750	50
L2	CrewCab - 800 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	5	900	750	74
L2	CrewCab - 800 kg / 850 kg	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	5	880	750	74
L2	CrewCab - 800 kg / 850 kg	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	5	915	750	74
L2	CrewCab - 800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	5	1070	750	74
L2	CrewCab - 800 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	5	1070	750	74
L2	CrewCab - 800 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	5	1020	750	74
L2	CrewCab - 850 kg	DIESEL	DV6DR	9HP	5	950	750	74
L2	CrewCab - 850 kg	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	5	880	750	74
L2	CrewCab - 850 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	5	1030	750	74
L2	CrewCab - 850 kg	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	5	1030	750	74

L2	CrewCab - 850 kg	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	5	1000	750	74
L2	Combi	ESSENCE	EB2ADT STTd	HNP	5	920	750	74
L2	Combi	ESSENCE	EB2LTE	HPJ	5	920	750	74
L2	Combi	ESSENCE	EB2LTUDH2	HPR	5	900	750	74
L2	Combi	DIESEL	DV5RC STTd	YHP	5	1035	750	74
L2	Combi	DIESEL	DV5RCf STTd	YHT	5	1025	750	74
L2	Combi	DIESEL	DV5RC STTd	YHZ	5	1000	750	74

Fluides et lubrifiants

Votre véhicule est équipé d'une huile moteur qui a été soigneusement développée et testée afin de répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. L'utilisation constante des lubrifiants prescrits garantit le respect des spécifications en matière de consommation de carburant et d'émissions. La qualité du lubrifiant est cruciale pour le fonctionnement et la durée du moteur.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits ayant des spécifications autres que celles indiquées ci-dessus peut entraîner des dommages au moteur qui ne sont pas couverts par la garantie.

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine
Lubrifiants pour moteurs diesel DV5RC / DV5RCf / DV6DR / DV6DRM	SAE 5W-30 ACEA C3	FPW 9.55535/03	Quartz Mopar FPW 03
Lubrifiants pour moteurs essence EB2ADT / EB2ADTS			
Lubrifiants pour moteurs essence EB2LTE / EC5F	SAE 0W-20 ACEA C6	FPW 9.55535/01	Quartz Mopar FPW 01

Si des lubrifiants conformes à la spécification requise ne sont pas disponibles, des produits répondant aux spécifications indiquées peuvent être utilisés pour faire l'appoint ; dans ce cas, les performances optimales du moteur ne sont pas garanties.

Type	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Verrouillage
Agent protecteur pour radiateurs	Protecteur rouge à action antigel, à base de monoéthylglycol inhibé à formule organique. Dépasse les spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.	9.55523 ou MS.90032	Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié	Circuits de refroidissement. Taux d'utilisation 50% jusqu'à -35°C. Le mélange avec des produits de formulation différente n'est pas autorisé. (*)
Additif diesel	Additif pour antigel diesel, protégeant les moteurs diesel.	–		À mélanger au diesel (25 cm ³ par 10 litres)
Additif AdBlue® (URÉE) pour émissions diesel	Solution Eau-AdBlue® (URÉE)	DIN 70 070 et ISO 22241-1		À utiliser pour remplir le réservoir d'AdBlue® (URÉE) sur les véhicules équipés du système de réduction catalytique sélective (SCR).
Liquide de lave-glace	Mélange d'alcools et de tensioactifs. Dépasse la spécification CUNA NC 956-II	MS.90043		À utiliser pur ou dilué dans les systèmes de lave-glace avant.

(*) Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, nous recommandons d'utiliser un mélange de 60% de liquide de protection et de 40% d'eau déminéralisée.

Contenances des réservoirs

Huile moteur

Moteur	DV5R C DV5R Cf	EB2A DT EB2A DTS	DV6D R DV6D RM
filtre inclus [l]	3,95 ⁴⁾ 5,3 ⁵⁾	3,5	3,75
entre MIN et MAX [l]	1		

4) Voiture personnelle

5) Véhicule utilitaire

Réservoir de carburant

Essence / Diesel, quantité de rem- plissage [l]	61 / 53
---	---------

Réservoir d'AdBlue®

AdBlue®, quantité de remplissage [l]	17
---	----

Roues et pneus

Couples de serrage

AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

ATTENTION

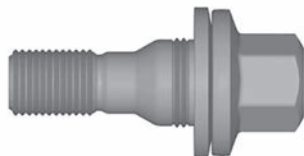
Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, serrer les boulons de roue à la main pour les cinq premiers tours au minimum.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents sont disponibles.

Le couple de serrage des jantes en alliage est de 115 Nm.



Le couple de serrage des jantes en acier est de 115 Nm.
Utiliser les boulons de roue adaptés aux jantes.



Pression des pneus

(1) ICE. **(2)** BEV. **(3)** Empattement L1. **(4)** Empattement L2. **(5)** Charge 650 kg. **(6)** Charge 800 kg. **(7)** Charge 950 kg. **(8)** Charge 1 000 kg. **(9)** Uniquement version Combi. **(10)** Uniquement pour les véhicules à 5 sièges. **(11)** Uniquement pour les véhicules à 7 sièges. **(12)** Uniquement pour les BEV à 5 sièges. **(13)** Uniquement pour les BEV à 7 sièges.

					
	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)
205/60 R16	250/2,5 (36)	250/2,5 (36) ⁽¹⁰⁾	260/2,6 (38)	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
		270/2,7 (39) ⁽¹¹⁾			
205/55 R17	250/2,5 (36)	250/2,5 (36) ⁽¹²⁾	260/2,6 (38)	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
		280/2,8 (41) ⁽¹³⁾			
		290/2,9 (42) ⁽¹⁾			
215/65 R16	240/2,4 (35)	280/2,8 (41)	260/2,6 (38) ⁽²⁾	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
			240/2,4 (35) ⁽¹⁾		
215/60 R17	230/2,3 (33) ⁽¹⁾	230/2,3 (33) ⁽¹⁾	250/2,5 (36) ⁽¹⁾	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
	250/2,5 (36) ⁽²⁾	250/2,5 (36) ⁽²⁾	260/2,6 (38) ⁽²⁾		

					
	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)
195/65 R15	250/2,5 (36)	320/3,2 (46)	250/2,5 (36)	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
205/55 R17	250/2,5 (36) ⁽⁹⁾	270/2,7 (39) ⁽⁹⁾	250/2,5 (36) ⁽⁹⁾	290/2,9 (42) ⁽⁹⁾	290/2,9 (42) ⁽⁹⁾
205/60 R16	250/2,5 (36)	250/2,5 (36) ⁽⁵⁾	250/2,5 (36)	290/2,9 (42)	290/2,9 (42)
		290/2,9 (42)		320/3,2 (46) ⁽⁵⁾	320/3,2 (46) ⁽⁵⁾
215/65 R16	240/2,4 (35)	280/2,8 (41)	240/2,4 (35)	280/2,8 (41)	280/2,8 (41)
215/60 R17	240/2,4 (35) ⁽⁹⁾	240/2,4 (35) ⁽⁹⁾	250/2,5 (36) ⁽⁹⁾	320/3,2 (46) ⁽⁹⁾	320/3,2 (46) ⁽⁹⁾

						
		kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)	kPa/bar (psi)
195/65 R15	(1)(5)	250/2,5 (36)	320/3,2 (46)	250/2,5 (36)	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
205/60 R16	(1)(3)(5)	250/2,5 (36)	250/2,5 (36)	250/2,5 (36)	320/3,2 (46)	320/3,2 (46)
	(1)(3)(6)(8)	250/2,5 (36)	310/3,1 (45)	250/2,5 (36)	310/3,1 (45)	310/3,1 (45)
	(1)(4)(6)(7)	250/2,5 (36)	310/3,1 (45)	250/2,5 (36)	310/3,1 (45)	310/3,1 (45)
	(2)(3)(4)(5)(6)	250/2,5 (36)	310/3,1 (45)	250/2,5 (36)	310/3,1 (45)	310/3,1 (45)
215/65 R16	(2)(3)(4)(5)(6)	240/2,4 (35)	280/2,8 (41)	240/2,4 (35)	280/2,8 (41)	280/2,8 (41)

INFORMATIONS AU CLIENT

Déclaration de conformité

L'équipement radio monté sur la voiture est conforme à la directive 2014/53/EU, au UA.RED.TR, au décret-loi français SAR du 15/11/2019 et à la certification UKCA (UK Conformity Assessed) en vigueur au Royaume-Uni.

i REMARQUE

Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html

Radars

ZF

Avenue du Technopole, ZAC Technopole BREST-Iroise, Secteur de la

Pointe du Diable, 29280 Plouzané, France

- Fréquences de fonctionnement : 76,0 GHz - 77,0 GHz
- Puissance max. : 16,5 dBm

Systèmes radio et infodivertissement

AIO

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Straße 200, 31139 Hil-
desheim, Allemagne

Fréquences de fonctionnement

- BT : 2402 MHz à 2480 MHz
- Wi-Fi : 2402 – 2422 MHz, 5735 – 5755 MHz, 5735 – 5775 MHz (dans certains pays, la bande 5 GHz n'est pas autorisée)
- GPS, GLONASS : GPS L1 : 1573,3-1577,5 MHz
- GIONAS: fc1 = 1602,0 MHz + k *562,0 kHz

Puissance max.

- 4 dBm max. pour la transmission BT
- 17 dBm max. pour 2.4G WLAN 802.11 b/G/n, 6dBm max. pour WLAN 802.11a/n/ac (si cela concerne la consommation électrique de notre appareil, utiliser 120 W max.)

SPS-K9

Faurvia

Faurecia Clarion Electronics Europe,
40 avenue des terroirs de France,
75012 Paris, France

- Fréquences de fonctionnement :
 - o Fréquence d'émission : 2400-2483,5 MHz
 - o Fréquence de réception : 2400-2483,5 MHz
- Puissance max. : 7,07 dBm PIRE

IVI

HUAIDP10BY

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale Aldo Borletti 61/63, 20011 Corbetta (MI), Italie

Téléphone : +39 - 02 97227111

- Fréquences de fonctionnement : Bluetooth, Émission : 2400-2483.5 MHz / Réception : 2400-2483,5 MHz
- Puissance max. : Bluetooth 4.0 dBm PIRE

RCE

Shenzhen Hangsheng Electronic Company Ltd.

Hangsheng Industrial Area, Fuyuan 1Rd. Fuyuan Town,

Baoan District Shenzhen City, République populaire de Chine

- Fréquences de fonctionnement : 2402 - 2480 MHz
- Puissance max. : -1,10 dBi

Antidémarrage**BSI**

Activ Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1 D-42119 Wuppertal, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- Min. : 122,8 KHz
- Type : 125 KHz
- Max. : 127,2 KHz

Puissance max. : 65 W

TCM

Valeo Schalter und Sensoren GmbH

Laiernstrasse 12, 74321 Bietigheim-Bissingen, Allemagne

- Fréquences de fonctionnement : Min. : 125 kHz +/-3,2 kHz (émetteur et récepteur), 433,92 MHz +/- 40 kHz (récepteur)
- Puissance max. : n/a

Appel d'urgence BTA

TBATBP40B0 / TBATBP40B1

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale Aldo Borletti 61/63, 20011 Corbetta (MI), Italie

Téléphone : +39 - 02 97227111

Puissance d'émission maximale :

- GSM 900 => 33 dBm
- GSM 1800 => 30 dBm
- WCDMA Bande I => 24 dBm
- WCDMA Bande VIII => 24 dBm
- LTE FDD Bande 1 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 3 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 7 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 8 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 20 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 28 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 38 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 40 => 23 dBm

Bande de fréquence :

- GSM 900 : 880 ÷ 915 MHz, 925 ÷ 960 MHz
- GSM 1800 : 1710 ÷ 1785 MHz, 1805 ÷ 1880 MHz
- WCDMA Bande I : 1920 ÷ 1980 MHz, 2110 ÷ 2170 MHz
- WCDMA Bande VIII : 880 ÷ 915 MHz, 925 ÷ 960 MHz

- LTE FDD Bande 1 : 1920 ÷ 1980 MHz, 2110 ÷ 2170 MHz
- LTE FDD Bande 3 : 1710 ÷ 1785 MHz, 1805 ÷ 1880 MHz
- LTE FDD Bande 7 : 2500 ÷ 2570 MHz, 2620 ÷ 2690 MHz
- LTE FDD Bande 8 : 880 ÷ 915 MHz, 925 ÷ 960 MHz
- LTE FDD Bande 20 : 832 ÷ 862 MHz, 791 ÷ 821 MHz
- LTE FDD Bande 28 : 703 ÷ 748 MHz, 758 ÷ 803 MHz
- LTE FDD Bande 38 : 2570÷2620 MHz
- LTE FDD Bande 40 : 2300÷2400 MHz

Boîtier télématique

BSRF

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- FM : 87,5 - 108 MHz
- AM : 148,5 - 283,5 kHz, 526,5 - 1606,5 kHz
- DAB : 174 - 240 MHz
- Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz

- LTE (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)
- GNSS : 1559-1610 MHz

Puissance max. : GSM (33 dBm +/- 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

RTBM

FIH Co., Ltd

No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taïwan

- Wi-Fi :

802,11b/g/n (2,4 GHz)

- Fréquences : 2412 - 2472 MHz
- Puissance max. : 18,83 dBm

802,11a/n/ac (5 GHz):

- Fréquences : 5180 – 5240 MHz
- Puissance max. : 15,99 dBm

- **SRD :**

- Fréquences : 5745 – 5825 MHz
- Puissance max. : 13,93 dBm

- **GSM 900 :**

- Fréquences : 880-915 MHz (émission), 925-960 MHz (réception)
- Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

- **GSM 1800 :**

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émission), 1805-1880 MHz (réception)
- Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

- **WCDMA Bande I :**

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émission), 2110-2170 MHz (réception)
- Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

- **WCDMA Bande VIII :**

- Fréquences : 880-915 MHz (émission), 925-960 MHz (réception)
- Puissance max. : 24 dBm

- **LTE FDD Bande 1 :**

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émission), 2110-2170 MHz (réception)
- Puissance max. : 23 dBm

- **LTE FDD Bande 3 :**

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émission), 1805-1880 MHz (réception)
- Puissance max. : 23 dBm

- LTE FDD Bande 7 :

- Fréquences : 2500-2570 MHz (émission), 2620-2690 MHz (réception)
- Puissance max. : 23 dBm

- LTE FDD Bande 8 :

- Fréquences : 880-915 MHz (émission), 925-960 MHz (réception)
- Puissance max. : 23 dBm

- LTE FDD Bande 20 :

- Fréquences : 832-862 MHz (émission), 791-821 MHz (réception)
- Puissance max. : 23 dBm

- LTE FDD Bande 28 :

- Fréquences : 703-748 MHz (émission), 758-803 MHz (réception)
- Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémetrie**Valeo Comfort and Driving Assistance**

**76, rue Auguste Perret 94046 Créteil
- CEDEX, France**

- Fréquences de fonctionnement : 433,05...434,79MHz | 125kHz 2402...2480MHz
- Puissance max. : 10 dBm /-6,85 dBm | 125kHz : -7,3 dBm

Antenne radio**Fuba Automotive Electronic GmbH**

**TecCenter, 31162 Bad Saizdetfurth,
Allemagne**

- Fréquences de fonctionnement :
 - GNSS : 1164-1215 MHz gain LNA max. 22 dB
 - GNSS : 1559-1605 MHz gain LNA max. 22 dB
- Puissance max. : 5 dBi

Chargeur sans fil**Adayo**

No.1 North Shangxia Road, Dong-jiang Hi-tech Industry Park, Huizhou, Guangdong Province, 516005, République populaire de Chine

- Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz
- Puissance max. : 15 W

Numéros d'homologation de type de l'ICASA

Liste de tous les numéros d'homologation de type de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) :

- TA-2016/121, TA-2016/3261
- TA-2017/2387, TA-2017/2745
- TA-2013/430, TA-2017/1106
- TA-2016/929, TA-2017/3180

Consommation de carburant et émissions de CO₂

La consommation de carburant et l'autonomie du véhicule n'étaient pas dis-

ponibles au moment de la mise sous presse.

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régulée par la directive R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur). Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de

CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

Prescriptions relatives à l'élimination

Selon version, le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles".

Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.

Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont

été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.

De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12V et 48V) et haute tension.

Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.

Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier qualifié, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

1

2

3

4

5

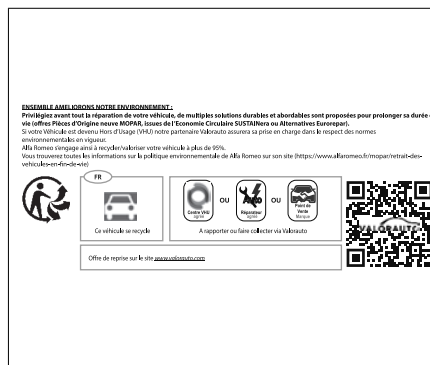
6

7

8

9

10



REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Visiter le site www.opel.com pour de plus amples renseignements et pour accéder aux informations communiquées en application de l'article 33.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les condi-

tions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet,

accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).

- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des

informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.

La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système. Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.

Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.

Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacy-rights@mpsa.com.

Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).

- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses,

pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état tech-

nique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système

ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial

connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

données de conduite au moment des accidents ou des collisions. Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système

audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto® ou Apple® CarPlay^{REFILL ADBLUE})

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuite et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est

déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des don-

nées sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a sou-

vent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Security Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indûment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE. Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé

sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total con-

sommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règle-

ment (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule

et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction

de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)
Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confiden-

tialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité).

Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com

Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

Enregistreur des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).

- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que l'antidémarrage. Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage. La technologie RFID dans les véhicules du fabricant n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système du fabricant contenant des renseignements personnels.

ANNEXE

Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfants

Règles :

- Une position compatible i-Size est également compatible R1, R2 et F2X, F2, B2.
- Une position compatible R3 est également compatible R1 et R2.
- Une place compatible R2 est également compatible pour R1.
- Une position compatible F3 est également compatible F2X et F2.

Clé



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **désactivé**

et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "face à la route" (UF)** de groupes **1, 2 et 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISO-FIX universel.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : siège enfant ISOFIX pour nourrisson.**
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.**
- **R3 : siège enfant ISOFIX de grande taille.**



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Rehausseur siège enfant :

- **B2** : siège rehausseur de largeur réduite.
- **B3** : Siège rehausseur de grande largeur.



Siège enfant ISOFIX de type "Nacelle" :

- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

1

2

3

4

5

6

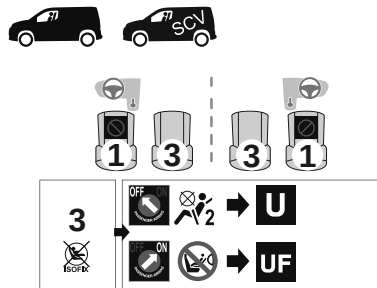
7

8

9

10

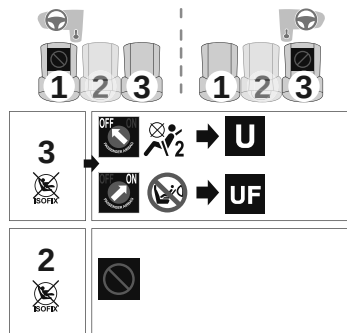
LCV avec 2 sièges avant



- a. Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- b. Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- c. Pour installer un siège pour enfant "dos à la route" dans cette position de siège, l'airbag du passager avant DOIT être désactivé ("OFF").
- d. Seul un siège pour enfant "face à la route" est autorisé sur cette position de siège avec l'airbag du passager avant activé ("ON").
- e. Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), pour groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- f. Pour un siège pour enfant universel "face à la route" (UF) dans les groupes 1, 2 ou 3, ou pour des enfants d'une taille comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
- g. Position incompatible avec un siège enfant lorsque les éléments de la Caisse de rangement sont installés.
- h. Place incompatible avec un siège enfant si le siège est un siège individuel avec Caisse de rangement.

	Numéro du siège		
	Sièges avant (b)		
	1	3	
		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non	oui (e)(g)(h)	non
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non	oui (f)(g)(h)	
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route	non	non	
Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route	non	non	
Place équipée d'une attache TOP-TETHER	non	non	
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non	
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	
Siège enfant " Rehausseur " (B2/ B3)	non	non	

LCV avec banquette

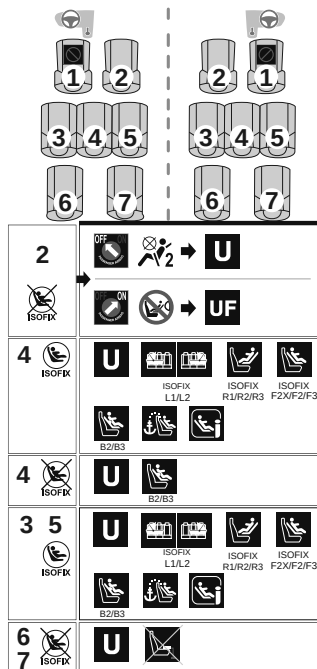


- a. Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- b. Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- c. Pour installer un siège pour enfant "dos à la route" dans cette position de siège, l'airbag du passager avant DOIT être désactivé ("OFF").

- d. Seul un siège pour enfant "face à la route" est autorisé sur cette position de siège avec l'airbag du passager avant activé ("ON").
- e. Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), pour groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- f. Pour un siège pour enfant universel "face à la route" (UF) dans les groupes 1, 2 ou 3, ou pour des enfants d'une taille comprise entre 76 et 150 cm uniquement.

	Numéro du siège			
	Sièges avant (b)			
	1	2	3	
			Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non		oui (e)	non
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non		oui (f)	
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route	non		non	
Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route	non		non	
Place équipée d'une attache TOP-TETHER	non		non	
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non		non	
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non		non	
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non		non	
Siège enfant " Rehausseur " (B2/ B3)	non		non	

MPV



- a. Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans

tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

- b. Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- c. Pour installer un siège pour enfant "dos à la route" dans cette position de siège, l'airbag du passager avant DOIT être désactivé ("OFF").
- d. Seul un siège pour enfant "face à la route" est autorisé sur cette position de siège avec l'airbag du passager avant activé ("ON").
- e. Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), pour groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- f. Pour un siège pour enfant universel "face à la route" (UF) dans les groupes 1, 2 ou 3, ou pour des enfants d'une taille comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
- g. Avec le siège passager qui ne peut pas être mis en position rabattue, régler l'angle du dossier à 0°.

Pour plus d'informations sur les Sièges avant, et notamment la position escamotable, se reporter à la rubrique correspondante.

- h. Pour le siège passager avant fixe : un siège enfant ne peut pas être installé.
- i. Pour installer un siège enfant en place arrière, régler le siège arrière sur la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.
- j. Pour installer un siège enfant en place arrière, avancer les sièges situés devant, puis redresser les dossiers pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- k. En version 7 places, rabattre les dossiers du rang 2.
- l. Un siège enfant avec béquille ne peut pas être installé.
- m. Dans certaines versions, la place centrale n'est pas équipée de fixations ISOFIX.

- n.** L'installation d'une nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.
- o.** Pour le siège arrière central et latéral derrière le passager avant, régler le siège passager avant sans réglage de hauteur en position complètement reculée.
- p.** Dans certaines versions, la place centrale n'est pas équipée de fixations Top Tether.
- q.** Régler le siège avant en position hauteur maximum.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

	Numéro du siège						
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) (i) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3	
	1	2	3	4	5	6	7
		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)				
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non	oui (e) (g)/non (h)	non	oui (j)		oui (i) (j) (k) (l)	
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non	oui (f) (g)/non (h)		oui (j)		oui (i) (j) (k) (l)	
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route	non	non		oui (q)	oui (q)/ non (m)	oui (q)	non
Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route	non	non		oui (q)	oui (q)/ non (m)	oui (q)	non
Place équipée d'une attache TOP-TETHER	non	non		oui	oui/non (p)	oui	non

	Numéro du siège						
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) (i) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3	
	1	2	3	4	5	6	7
		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)				
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non	oui (n)	oui (n)/ non (m)	oui (n)	non	
Siège enfant ISO-FIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 (o)	R3 (m) (o)	R3 (o)	non	
Siège enfant ISO-FIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	F3 (m)	F3	non	
Siège enfant "Rehausseur" (B2/ B3)	non	non	B3	B3 (m)	B3	non	

INDEX

A

Accès au compartiment moteur . . .	274
Accoudoir avant	40
Actionnement du hayon	23
AdBlue®	271
Affichage de l'autonomie	108
Aide au maintien dans la voie (LKA)	218
Aide au stationnement automatique	225
Airbags latéraux	49
Airbags rideaux	50
Ajout de liquide de refroidissement	279
Ajout de liquide lave-glace	278
Alarme antivol	15
Alerte Attention Conducteur par la caméra avant	232
Alerte attention conducteur par minuterie	232
Alerte d'angle mort latéral (SBSA)	214
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)	216
Allume-cigares	82
Antiblocage des roues (ABS)	213
Antidémarrage	18

Antigel/Liquide de refroidissement	273
Appel d'assistance	245
Appel d'urgence (eCall)	242, 245
Appel d'urgence manuel	245
Applications	140
Assistance au freinage	160
Assistance au freinage (BA)	211
Assistance et SOS	242
Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)	236
Atténuateur de choc mobile (ACC)	198
Autocollants	301
Autonomie	108
Avertisseur sonore	60

B

Batterie	108
Batterie du véhicule	280
BEV	108
Bloc optique dans la carrosserie (remplacement)	292
Boîte à gants	75
Boîte de vitesses automatique	162
Boîte manuelle	162
Bouches d'aération	127
Bouton Power	60

C

Caméra arrière (RVC)	229
Caméra côté passager	215
Caractéristiques intérieures	74
Carburant	169
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	300
Catalyseur	168
Cendriers	82
Chaînes à neige	298
Charge	169
Chargement d'un autre véhicule	259
Chargement du véhicule	185
Chargement inductif	80
Choix de la fréquence radio	135
Choix des médias	135
Clé avec panneton rabattable	10
Clés de rechange	14
Clignotants	70
Coffre	82
Combiné d'instruments	104
Commande de climatisation automatique	125
Commande désembuage/ dégivrage de la lunette arrière	126
Commande désembuage/ dégivrage maximum du pare-brise	126

Commande marche maximale-arrêt de la climatisation	125
Commande marche-arrêt de la climatisation	122
Commandes au volant	140, 150
Commandes d'éclairage	65
Commandes de climatisation	122
Commandes vocales	140, 150
Compartment moteur	274
Compatibilité des carburants	169
Connecteurs d'ancrage Isofix	55
Connectivité	143
Conseils de conduite	188
Consommation de carburant - Émissions de CO ₂	334
Contacteur d'allumage	60
Contenances des réservoirs	327
Contrôle des niveaux de liquide	268
Contrôle du liquide de frein	279
Contrôle du niveau d'huile	276
Contrôle électronique de stabilité (ESC) et Système antipatinage (OFF)	211
Contrôle en descente (HDC)	234
Contrôles périodiques	268
Cosse de batterie à verrouillage rapide	261
Couples de serrage	328
D	
Déclaration de conformité	331

Déconnexion - Connexion de la batterie	261
Démarrage au moyen d'une autre batterie	258
Démarrage et arrêt du moteur	152
Démontage d'une roue	249
Dépannage	257
Désactivation de l'airbag passager avant	50
Désembuage / Dégivrage de la lunette et/ou des rétroviseurs extérieurs	130
Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur	232
Dispositif antivol	15
Dispositif de retenue pour enfant i-Size	56
Données du véhicule	306
Duplication d'écran	145
E	
Éclairage automatique	66
Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home)	71
Éclairage de courtoisie	73
Éclairage extérieur	65
Éclairage intérieur (remplacement)	294
Écrans grand froid	267

Élimination des véhicules hors d'usage	267
Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfants	59
En cas d'urgence	1, 242
Enjoliveurs	297
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	336
Enregistreur des données d'événements	345
Entrée d'air	286
Entreposage du véhicule	299
Entretien de l'intérieur	301
Entretien de la climatisation	286
Entretien du véhicule	282
Entretien programmé	268
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	64
État de charge de la batterie haute tension	107
Étiquette d'information sur les pneus	306
F	
Feux antibrouillard	71
Feux antibrouillard avant	71
Feux arrière (remplacement)	292
Feux avant (remplacement)	288
Feux de détresse	242
Feux de jour	71

Feux de plaque d'immatriculation (remplacement)	294
Feux de recul	71
Feux de route	70
Feux de stationnement	72
Filtre d'échappement	168
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	270
Fonction de la télécommande radio	9
Fonctionnement de la porte coulissante	19
Frein de stationnement	158
Freinage d'urgence actif	161
Freinage régénératif	161
Freins	158
Fusibles	287
G	
Gaz d'échappement	168
H	
Huile moteur	269, 327
I	
Identification de fréquence radio (RFID)	346
Identification du moteur	306
Indicateur de puissance	106
Indicateur de vitesse	106
Informations au client	1, 331
Informations sur l'entretien	268

Informations sur la sécurité des pneus	295
Introduction	5
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	267
Introduction aux ceintures de sécurité	302
J	
Jauge de niveau de carburant	106
K	
Kit d'outils pour changement d'une roue	246
Kit de réparation des pneus	253
L	
Lampes de lecture	73
Lave-glace avant	63
Lave-glace, arrière	64
Légende des symboles	6
Lève-vitres électriques	26
Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise	5
Limiteur de vitesse	193
Limiteur de vitesse fixe	195
Liquide de frein	269
Liquide de refroidissement du moteur	269
Liquides de frein et d'embrayage	273
Liquides et lubrifiants	325

Lunette arrière	24
---------------------------	----

M

Maintenance et entretien du véhicule	1, 267
Marquages - désignations des pneus	295
Mémorisation d'une station de radio	136
Menu	132
Messages de sécurité	6
Miroir de surveillance d'enfant	35
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	246
Modes de conduite	167
Montage des roues	252
Moteur BEV (contrôle des niveaux)	276
Moteur diesel (contrôle des niveaux)	275
Moteur essence (contrôle des niveaux)	275
Multimedia Pro Type 1	138
Multimedia Type 2	149

N

Navigation	141
Nettoyage du moteur	282
Numéro d'identification du véhicule (VIN)	305

O

Ordinateur de bord	107
Outils de réparation des pneus	253

P

Paramètres audio	137
Paramètres multimédia	149
Pare-brise	28
Pare-brise chauffant	28
Pare-soleil	29
Peinture brillante	301
Personnalisation	135
Phares à LED	291
Phares antibrouillard	291
Phares halogènes (remplacement)	288
Phares Matrix-LED	67
Plaquette d'identification	305
Pneus et roues	295
Pneus hiver	295
Porte-gobelets	75
Portes	18
Portes arrière	24
Ports USB	78, 145
Position des appuie-tête	35
Position des sièges arrière	41
Position des sièges avant	36
Prescriptions relatives à l'élimination	335
Pression des pneus	295

Prétensionneurs de ceinture

de sécurité	46
Prises 12 V	77
Procédure de réparation des pneus	253
Profils	133
Profondeur de sculptures	296

R

Rabattement des sièges arrière	41
Rabattement des sièges avant	39
Radio	135
Rangement à l'avant	76
Rangement au dos des sièges	77
Ravitaillement en cas d'urgence	262
REACH	336
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)	236
Réglage de la température	126
Réglage de la vitesse du pulseur d'air	127
Réglage du volant	59
Régulateur de vitesse	195
Remorquage	263
Remorquage d'un autre véhicule	266
Remorquage du véhicule	264
Remplacement des ampoules	288
Remplacement des balais d'essuie-glace	282
Remplissage d'AdBlue® (liquide d'échappement)	283

Répétiteurs latéraux de

clignotants intégrés (remplacement)	294
Réservoir d'AdBlue®	327
Réservoir de carburant	327
Rétroviseur intérieur	31
Rétroviseurs	29
Rétroviseurs chauffants	31
Roue de secours	248

S

Sélecteur de mode de conduite	167
Sélecteur de mode de conduite (Électrique)	165
Sélection d'une station de radio	136
Sièges	36
Sièges avant manuels	37
Sièges chauffants	38
Sièges enfants ISOFIX recommandés	58
Signaux d'urgence	70
Station de smartphone	150
Stop & Start (ICE)	155
Système à clé électronique	10
Système d'airbag frontal	49
Système d'airbags	47
Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)	235
Système d'infodivertissement	1, 132
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)	239

Système de détection de perte d'attention du conducteur . . .	231
Systèmes de retenue pour enfant . . .	52

T

Tailles admissibles de pneus et jantes	297
Téléphone	148, 150
Témoins de couleur bleue	119
Témoins de couleur orange	112
Témoins de couleur rouge	110
Témoins de couleur verte	119
Témoins et cadrans	110
Toit ouvrant	74
Totalisateur kilométrique	106
Traction d'une remorque	186
Triangle de présignalisation	246
Type de propulsion	7

U

Utilisation de ce manuel	5
------------------------------------	---

V

Vehicle to Load (V2L)	184
Verrouillage central	10
Vide-poches de pavillon	79
Vision panoramique	222
Vitres	26
Volant	59
Volant chauffant	60

W

Widgets	106
-------------------	-----



QUARTZ
ENGINE OIL



Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Opel.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Opel**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Opel. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Opel agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Opel**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

O P E L recommande **TotalEnergies**



PARTENAIRES / OFFICIELS



www.opel.com

Copyright Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.

Les informations contenues dans ce document sont valables à la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.

Édition : Août 2026, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OCOMBEO2608fr-1

